



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1773,6

Мерсине

511⁵ — 1773, 6



<36618593760016

S

<36618593760016

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

J U I N, 1773.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège de Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 3 & sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

ESTABLISSEMENT

REGIA

MONARCHISTIS

**On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.**

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 f.
L'AVANTCOUREUR , feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine. L'abonnement, soit à Pa- ris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 f.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in-12. par an, à Paris,	13 l. 4 f.
En Province,	17 l. 14 f.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 f.	
JOURNAL politique de Bouillon & supplé- ment ,	18 liv.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN , 12 vol. par an, port franc, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , vingt-cinq cahiers par an,	14 liv.
En Province,	18 liv.
LA MUSE LYRIQUE ITALIENNE avec des paroles françoises, basse chiffrée & accompagnement, 12 cahiers par an, à Paris,	18 liv.
En province,	24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- FABLES** nouvelles par M. Boissard, in-8°.
 orné de gravures, br. 3 l. 10 s.
Annales de la Bienfaisance, 3 vol. in-8°. brochés, 6 l.
Lettres du Roi de Prusse, in 18. br. 1 l. 16 s.
Eloge de Racine avec des notes, par M. de la Harpe, in 8°. br. 1 l. 10 s.
Réponse d'Horace en vers, 12 s.
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
La Henriade de M. de Voltaire, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in 8°. br. avec fig. 4 l.
Lettres d'Elle & de Lui, in 8°. b. 1 l. 4 s.
Le Phasma ou l'Apparition, histoire grecque, in-8°. br. 1 l. 10 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.
Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch. 3 liv.
Les Odes pythiques de Pindare, in-8°. broché, 5 liv.
Le Philosophe sérieux, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
Du Luxe, broché, 12 s.
Traité sur l'Équitation, in-8° br. 1 l. 10 s.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
Maximes de guerre du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
Airs choisis de Maîtres Italiens avec des paroles françoises, 1 l. 16 s.



MERCURE DE FRANCE.

J U I N , 1773.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*A Mademoiselle de M. , fille
remplie de talens.*

ELÈVE d'Apollon , c'est lui qui vous inspire
Les beaux vers que vous composez ;
Il vous apprend encore à manier la lyre
Qui ne le connoîtroit à ces tons doux , aisés
Que sous vos doigts légers une harpe soupire !
D'un chant facile & gracieux ,
L'italienne Polymnie

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Vous enseigna la mélodie ,
Les accords enchanteurs , les sons harmonieux.
Jalouse de sa sœur , la vive Terpsicore
Forma vos pas , vous apprit à danser ;
Et pour l'art si charmant de broder , nuancer ,
A vous montrer , Minerve encore ,

Par bonté pour le dieu , voulut le surpasser.

Ce n'étoit rien : votre figure
Restoit encore à façonner ,
Quand l'Amour vint pour terminer
Ce chef-d'œuvre de la nature.

Sur la toilette de Cypris

Il prend ce fard , dont l'heureuse imposture
Fascina les regards du beau berger Pâris.
La pâleur dispaçoit & cède au coloris.
Ce jeune enfant alors , tout fier de son ouvrage ,
S'envole à tire-d'aile aux célestes pourpris ,
Tant il craint , que des traits semés sur ce visage ,

Lui-même il ne se sente épris !

« Je lui devrai , dit-il , mille & mille conquêtes.

» Elle n'eût fait , sans moi , qu'enchanter les cé-

» prits ,

» Elle fera tourner toutes les têtes. »

Par M. L. D. B.

*ESSAI de traduction du II. Liv. de
l'ENÉIDE, par M. ***.*

*J*E n'ai entrepris cette traduction que pour me distraire dans des momens où j'étois incapable de tout autre travail, & je ne songeois pas à la publier ; mais sur ce que j'entends dire à des connoisseurs de celle de M. l'Abbé de Lille, je ne puis me flatter que la mienne soit jamais lue, à moins qu'elle ne paroisse la première. Je serai très-content si on la trouve aussi exacte, moins diffusée & plus correcte que celle de Ségrais, dont on a fait plusieurs éditions. Je n'aspire point à la gloire de disputer la vivacité du coloris à un poëte dont je pourrois être au moins l'ayeul, & qui a déjà fait ses preuves en ce genre. J'ai traduit aussi le premier & le troisième livres de l'Enéide ; mais je me suis arrêté au quatrième, sur lequel, sans compter Ségrais, trois Académiciens François se sont exercés : Gilles Bouloau, frère aîné de Despréaux, de la version duquel on cite encore aujourd'hui plusieurs endroits avec éloges ; le président Bouhier, dont on vient de réimprimer les œuvres ; enfin M. de Pompignan, qui dans la tragédie de Didon, restée au théâtre, a fait passer en François les plus grandes beautés de son modèle. Il n'appartient qu'à M. de Lille d'oser entreprendre une nouvelle traduction de ce chef-d'œuvre de l'antiquité dans lequel on assure qu'il s'est surpassé lui-même, & qu'il n'est pas inférieur à son original : c'est à lui de venger notre langue & notre versification de l'impuissance dont on les accuse.

Vos ô quibus integer ævi

Sanguis inest, solidæque suo stant robore vires, (1)

Pergite, Musa loqui vobis dedit ore rotundo. (2)

(1) Virg. En. lib. II.

(2) Hor. art. poët.

ÆNEIDOS, lib. II.

CONTIGUERE omnes, intentique ora tenebant :
 Inde toro patet Æneas sic orsus ab alto :
 Infandum, Regina, jubes renovare dolorem ;
 Trojanas ut opes & lamentabile regnum
 Eruerint Danaï, quæque ipse miserrima vidi,
 Et quorum pars magna fui. Quis talia fando,
 Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulyssæi,
 Temperet à lacrymis ? & jam nox humida cælo
 Præcipitat, suadentque cadentia sidera somnos.
 Sed si tantus amor cæsus cognoscere nostros,
 Et breviter Trojæ supremum audire laborem ;
 Quamquam animus meminisse horret, luctuque
 refugit :
 Incipiam. Fracti bello, fatisque repulsi
 Ductores Danaum, tot jam labentibus annis,
 Instar montis equum, divinâ Palladis arte
 Ædificant : sectâque intexunt abiete costas.
 Votum pro reditu simulant : ea fama vagatur.
 Huc delecta virum sortiti corpora furtim
 Includunt cæco lateri : penitusque cavernas
 Ingentes, utrumque armato milite complent.
 Est in conspectu Tenedos notissima famâ

Second Livre de L'ÉNEÏDE.

CHACUN est attentif & garde le silence ;
Assis près de Didon , Enée ainsi commence :
Reine , vous l'ordonnez ; mais avec quels pin-
ceaux

Tracerois-je à vos yeux le tableau de nos maux ?
La chute des grandeurs de l'opulente Troie ,
Que du fer & des feux une nuit fit la proie !
Ah , victime & témoin des plus affreux malheurs ,
Aux Grecs , par mon récit , j'arracherois des
pleurs.

Le jour tombe , & la nuit au repos nous invite ;
Mais si de nos revers vous voulez être instruite ,
J'en ferai le précis , quoiqu'il coûte à mon cœur ,
Et qu'un tel souvenir me glace encor d'horreur.

Las de voir le destin à leurs projets contraire ,
Les Grecs semoient le bruit qu'après dix ans de
guerre

Ils pensoient à quitter un funeste séjour ;
Et fesoient à Minerve un vœu pour leur retour.
Ils construisent en bois un édifice énorme :
Ce colosse effrayant d'un cheval a la forme ;
Et dans ses larges flancs se trouvent renfermés
Les plus braves soldats que le sort a nommés.
A l'aspect de nos murs Ténédos se présente

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Insula dives opum , Priami dum regna manebant :

Nunc tantum sinus , & statio maledicta carinis :

Huc se provecti deserto in littore condunt.

Nos abiisse rati , & vento petiisse Mycenæ.

Ergo omnis longo solvit se Teucria luctu :

Panduntur portæ : juvat ire , & Dorica castra ;

Desertosque videre locos , littusque relictum.

Hic Dolopum manus , hic sævus tendebat Achilles :

Classibus hic locus : hic acies certare solebant.

Pars stupet innuptæ donum exitiale Minervæ ,

Et molem mirantur equi : priusque Thymætæ

Duci intra muros hortatur , & arce locari ;

Sive dolo , seu jam Trojæ sic fata ferebant.

At Capys , & quorum melior sententia menti ,

Aut Pelago Danaûm insidias suspectaque dona

Præcipitare jubent ; subjectisque urere flammis :

Aut terebrare cavas uteri & tentare latebras.

Scinditur incertum studia in contraria vulgus.

Primus ibi ante omnes , magnâ comitante cæterâ ,

Laocoon ardens summâ decurrit ab arce.

Et procul : O miseri , quæ tanta insania cives ?

Creditis avectos hostes ? aut ulla putatis

Dona carere dolis Danaûm ? sic notus Ulysses ?

Dans les beaux jours de Troye , île riche & puissante ,
 Les Grecs , que nous croyions embarqués pour Argos ,
 Dans un abri peu sûr y cacheoient leurs vaisseaux.

Si long-tems assiégé , le citoyen de Troye
 Sort enfin de ses murs & se livre à la joie.
 Sur le camp déserté promenant ses regards ,
 Là , dit-il , nous voyions briller des étendards ;
 Plus loin étoit la flotte : Ici campoit Achille :
 Voilà le champ fatal en meurtres si fertile.
 L'un admire en tremblant le vœu fait à Pallas ,
 Ce funeste cheval semblable au Mont Atlas.
 Il faut le transporter dans notre citadelle ,
 Dit Thymète , ou trompeur ou trompé par son zèle ,

Ah ! plutôt , dit Capys , avec les plus prudens ,
 Noyons , brûlons ce monstre ; au moins sondons ses flancs.

Entre ces deux avis le peuple se partage :
 Laocoon , du fort accourt sur le rivage.
 Amis , quelle fureur s'empare de vos sens ?
 Ah ! croyez-vous , dit-il , les ennemis absens ?
 Ou que les dons des Grecs soient exempts d'artifice ?

Ouvrez , ouvrez les yeux , connoissez mieux Ulysse.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Aut hoc inclusi ligno occultantur Achivi ;
Aut hæc in nostros fabricata est machina muros ;
Inspectura domos , venturaque desuper urbi ;
Aut aliquis latet error : equo ne credite , Teucri.
Quidquid id est , timeo Danaos & dona ferentes.
Sic fatus , validis ingentem viribus hastam
In latys , inque feri curvam compagibus alvum
Contorsit : stetit illa tremens , utroque recusso
Insonuere cavæ gemitumque dedere cavernæ.
Et si fata Deûm , si mens non læva fuisset ,
Impulerat ferro Argolicas fœdare latebras :
Trojaque nunc stares , Priamique arx alta maneres
Ecce manus juvenem intercè post terga revinc-

tum

Pastores magno ad regem clamore trahebant
Dardanidæ , qui se ignotum venientibus ulro ,
Hoc ipsum ut strueret , Trojamque aperiret Achivis ,

Obtulerat : fidens animi , atque in utrumque paratus ;
Seu versare dolos , seu certæ occumbere morti.
Undique visendi studio Trojana juvenus
Circumfusa ruit , certantque illudere capto.
Accipe nunc Danaûm insidias , & crimine ab uno
Disce omnes.

Namque ut conspectu in medio turbatus , inermis
Constitit , atque oculis Phrygia agmina circumsc-

pexit :

Heu , quæ nunc tellus , inquit , quæ me æquora
possunt

Accipere? aut quid jam misero mihi denique restat

Ou ce monstre contient un bataillon pressé,
 Ou c'est un piège adroit contre nos murs dressé.
 Plus haut que nos remparts qu'il peut réduire en
 poudre,
 Du sein de ce volcan je vois partir la foudre.
 Quoiqu'il en soit, amis, croyez-en mes vieux
 ans.

Je redoute les Grecs & sur-tout leurs présens;
 Il dit, & lance un dard que guide un œil féroce:
 Le trait s'arrête & branle en frappant le colosse:
 Sa cavité résonne; &, sans l'ordre des dieux,
 Le repaire des Grecs s'entrouvreroit à nos yeux.
 Je te verrois encore, ô ma chère patrie!

Un bruit se fait entendre au loin dans la prairie:
 Un jeune homme enchaîné paroît saisi d'effroi:
 Des bergers, à grands cris, l'entraînent vers le
 Roi.

L'inconnu s'est offert sans armes, sans défense:
 Livrer Troie est son but: dans cette confiance
 Il brave les dangers où l'expose le sort:
 Intrépide, il attend le succès ou la mort.
 La jeunesse Troyenne au tour de lui s'empresse:
 On insulte au captif; mais connoissez la Grèce,
 Reine, & qu'un seul forfait vous peigne les en-
 fans.

Les yeux du prisonnier parcourent tous nos
 rangs.

Il paroît interdit; & d'une voix débile,
 Quel pays, quelle mer peut m'offrir un asile;

14 MERCURE DE FRANCE.

Cui neque apud Danaos usquam locus ! insuper
 ipsi

Dardanidæ infensi pœnas cum sanguine poscent.
 Quo gemitu conversi animi , compressus & omnis
 Imperus : hortamur fari , quo sanguine cretus ;
 Quidve ferat , memoret ; quæ sit fiducia capto.
 Ille hæc , depositâ tandem formidine , fatur :
 Cuncta equidem tibi , Rex , fuerint quæcunque ,
 fatebor ;

Vera , inquit : neque me Argolicâ de gente negabo ,
 Hoc primum : nec , semiserum fortuna Sinonem
 Finxit , vanum etiam mendacemque improba
 finger.

Fando aliquid , si fortè tuas pervenit ad aures
 Belidæ nomen Palamedis , & inclyta famâ
 Gloria quem falsa sub proditione Pelasgi
 Infontem , infando indicio , quia bella verabat ,
 Demisere neci ; nunc casum lumine lugent :
 Illi me comitem , & consanguinitate propinquum
 Pauper in arma pater primis huc misit ab annis.
 Dum stabat regno incolumis , regnumque vigeat
 Cónsiliis ; & nos aliquod nomenque decusque
 Gessimus : invidiâ postquam pellacis Ulyssæi
 (Haud ignota loquor) superis concessit ab oris ,
 Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam ,
 Ex casum infontis mecum indignabar amici.
 Nec tacui demens : & me fors si qua tulisset ,
 Si patrios unquam remeassem victor ad Argos ,
 Promissi ultorem , & verbis odia aspera movi.

Dit-il, quand chez les miens proscrit, persécuté,
 Mon sang suffit à peine au Troyen irrité ?
 C'est on fait naître en nous un sentiment plus ten-
 dre.

On l'exhorte à parler. Qu'a-t'il à nous appren-
 dre ?

De quel sang est-il né ? Qui répond de sa foi ?
 Le traître se rassure, & s'adressant au Roi,
 Seigneur, la vérité va parler par ma bouche.
 Je suis Grec, je l'avoue ; & si le vrai vous touche,
 Soyez sûr que le sort, de tous mes maux l'auteur,
 De Sinon malheureux n'a pas fait un menteur.
 Parmi les noms fameux des chefs de notre ar-
 mée,

L'un de ceux qu'a le plus vanté la renommée ;
 Le nom de Palamède est célèbre en tous lieux,
 La paix étoit son vœu : d'un forfait odieux
 Ulysse l'accusa ; la trame est découverte :
 Aujourd'hui qu'il n'est plus, les Grecs pleurent sa
 perte.

Le sang nous unissoit : mon père près de lui
 M'envoya jeune & pauvre implorer son appui.
 Il brilloit au conseil, & , sans m'en faire accro-
 re,

De Palamède heureux je partageois la gloire ;
 Mais depuis son trépas, confus, déconcerté,
 J'ai vécu dans le deuil & dans l'obscurité.
 De me taire du moins si j'eusse eu la prudence !
 Hélas ! il m'échappa de parler de vengeance.

16 MERCURE DE FRANCE.

Hinc mihi prima mali labes : hinc semper Ulysses

Criminibus terrere novis : hinc spargere voces
In vulgum ambiguas , & querere conscius arma.
Nec requievit enim , donec Calchante ministro...
Sed quid ego hæc autem nequicquam ingrata revolve?

Quidve moror ? si omnes uno ordine habetis Achivos,

Idque audire sat est jamdudum ; sumite pœnas :
Hoc Ithacus velit & magno mercentur Atreidæ.
Tum verò ardemus scitari , & querere causas ,
Ignari scelerum tantorum artisque Pelasgæ.
Prosequitur pavitans , & ficto pectore fatur :
Sæpe fugam Danaï Trojâ cupiere relictâ
Moliri & longo fessi discedere bello.

Fecissentque utinam ! Sæpe illos aspera ponti
Interclusit hyems , & terruit Auster euntes.
Præcipue , cum jam hic trabibus contextus acernis ,

Staret equus , toto sonuerunt æthere nimbi.
Suspensi Eurpylum scitatum oracula Phœbi
Mittimus : ilque aditis hæc tristia dicta reportat :
Sanguine placatis ventos , & virgine cæsâ ,
Cum primum Iliacas Danaï , venistis ad oras :
Sanguine querendi reditus , animâque litandum

De là tous mes malheurs : les soupçons , les bruits
sourds

Répandus par Ulysse empoisonnent mes jours.
Tout m'effraie , ou m'annonce un avenir sinistre.
Il ne se laissa point que Calchas son ministre...
Mais de pareils détails êtes-vous curieux ?
Je m'arrête ; je lis mon arrêt dans vos yeux.
Je suis Grec , il suffit ; ma mort est légitime :
Les miens vous sauront gré d'immoler leur victime.

Ignorant l'art des Grecs & leur duplicité ,
Nous ne soupçonnons point son ingénuité.
On l'interroge encor : savant en l'art de feindre ,
Il poursuit son récit en paroissant nous craindre.
J'ai vu souvent , dit-il , tous nos chefs rebutés
Prêts à lever le siège & toujours arrêtés.
Plût au Ciel ! . . Mais la mer , la saison des tem-
pêtes ,

La foudre, les éclairs qui grondoient sur leurs têtes
Redoubloient leurs frayeurs ; sur-tout le jour fatal
Qu'ils eurent mis sur pied cet immense cheval.
On demeure en suspens : pour lever tout obstacle ;
Eurypile est par eux député vers l'oracle.

Il rapporte l'arrêt par Apollon dicté.

« Grecs , apprenez des dieux quelle est la volonté.

» Le sang pur d'une vierge offert en sacrifice ,

» A vos vœux en partant rendit le Ciel propice :

» Le sang d'un Grec encor doit couler en ce jour :

» Les dieux à ce seul prix ont mis votre retour. »

18 MERCURE DE FRANCE.

Argolicâ. Vulgi quæ vox at venit ad aures ,
 Obstupuere animi , gelidusque per ima cucurrit
 Ossa tremor , cui fata parent , quem poscat Apollo ,
 Hic Ithacus vatem magno Calchanta tumultu
 Protrahit in medios : quæ sint ea numina Divum ,
 Flagitat : & mihi jam multi crudele caneant
 Artificis scelus , & taciti ventura videbant.
 Bis quinos filet ille dies , tectusque recusat
 Prodere voce suâ quemquam aut opponere morti.
 Vix tandem magnis Ithaci clamoribus actus ,
 Compositò rumpit vocem , & me destinat aræ.
 Assensere omnes : & quæ sibi quisque timebat ,
 Unius in miseri exitium conversa tulere.
 Jamque dies infanda aderat : mihi sacra parari ;
 Et salsæ fruges , & circum tempora vittæ.
 Eripui (fateor) letho me , & vincula rupi :
 Limosque lacu per noctem obscurus in ulvâ
 Delitui , dum vela darent , si forte dedissent.
 Nec mihi jam patriam antiquam spes ulla vi-
 dendi ,

Nec dulces natos exoptatumque parentem :
 Quos illi fors ad pœnas ob nostra reposcent
 Effugia , & culpam hanc miserorum morte pla-
 bunt.

Quod te , per superos & conscia numina veri ;
 Per si qua est quæ restat adhuc mortalibus ul-
 quam

Intemerata fides , oro : miserere laborum
 Tantorum , miserere animi non digna ferentis.

L'armée apprend bientôt la réponse cruelle.
 La foudre va partir ; mais qui menace-t-elle ?
 L'horreur glace nos sens ; chacun , saisi d'effroi ,
 Tremble pour son ami , mais plus encor pour soi.
 Calchas est par Ulysse entraîné sur la place :
 Du Ciel c'est à lui seul d'expliquer la menace ;
 Mais en voyant un traître à me perdre acharné ,
 On me prédit le sort qui m'étoit destiné.
 Le grand Prêtre dix jours se condamne au silence ,
 Il se voile , en feignant d'épargner l'innocence :
 Ulysse enfin l'emporte , & le cruel Calchas
 Fait descendre du Ciel l'arrêt de mon trépas.
 Tout le monde applaudit ; chacun se félicite
 De voir un autre en proie au danger qu'il évite.
 Le jour fatal arrive , & l'autel est paré :
 Mon front étoit déjà ceint du bandeau sacré.
 J'osai rompre mes fers : un marais , je l'avoue ,
 M'offrit un abri sûr dans les joncs & la boue.
 De là je vis les Grecs partir au point du jour.
 O mon père , ô mes fils , objets de mon amour !
 De vous revoir jamais j'ai perdu l'espérance ;
 Et peut-être des Grecs l'implacable vengeance ,
 N'ayant pu s'assouvir en me perçant le flanc ,
 Éteindra sa soif en versant votre sang.
 Après tant de revers , de craintes & d'alarmes ,
 Grand Roi , d'un innocent daignez sécher les lar-
 mes.
 Si dans les cœurs humains quelque honneur est
 resté ,
 Les dieux me sont témoins de ma sincérité.

20 MERCURÉ DE FRANCE.

His lacrymis vitam damus , & misereſcimus ultro.

Ipſe viro primus manicas atque arcta levare
Vincla jubet Priamus ; diſtisque ita ſatur amicis :
Quisquis es , amiſſos hinc jam obliſcere Graios,
Noſter eris : mihiſque hæc ediſſere vera roganti :
Quò molem hanc immanis equi ſtatuerè ? quis
auctor ?

Quidve petunt ? quæ relligio aut quæ machina
belli ?

Dixerat. Ille dolis inſtructus & arte Pelasgâ ,
Suſtulit exuras vinclis ad ſidera palmas
Vos , æterni ignes , & non violabile veſtrum
Teſtor numen , ait : vos aræ enſeſque nefandi ,
Quos fugi , vittæque Deûm , quas hoſtia geſſi :
Fas mihi Graiorum ſacrata reſolvere jura ;
Fas oliſſe viros , arque omnia ferre ſub auras ,
Si qua tegunt : teneor patriæ nec legibus ullis.
Tu modò promiſſis maneat , ſervataque ſerves
Troja fidem : ſi vera feram , ſi magna rependam.
Omnis ſpes Danaûm & cœpti fiducia belli
Palladis auxiliis ſemper ſtetit. Impius ex quo
Tydides ſedenim , ſclerumque inventor Ulyſſes ,
Fatale aggreſſi ſacrato avellere templo
Palladium , cæſis ſummæ cuſtodibus arcis ,
Corripuere ſacram effigiem ; manibuſque cruen-
tis

Virgineas auſi Divæ contingere vittas :

La pitié dans nos cœurs succède à la colère.

Le Roi tout le premier, touché de sa misère,

Ordonne qu'il soit libre & le fait délier.

Ne pense plus aux Grecs : il les faut oublier,

Dit Priam ; sois Troyen ; mais parle moi sans
science.

A quoi bon ce cheval & son énorme enceinte ?

Qui l'a construit ? pourquoi le laisser en ces lieux ?

Est-ce un piège, une ruse ? est-ce un don fait aux
dieux ?

Le traître instruit dans l'art dont la Grèce s'hon-
nore,

Dit, en levant ses mains libres à peine encore,

Ici, je vous atteste, astres, feux éternels,

Divinité terrible aux parjures mortels,

Bandeaux, couteaux cruels, autels vengeurs du
crime,

D'où j'osai me soustraire, innocente victime,

L'injustice des Grecs m'affranchit de leur loi :

Leurs secrets, s'ils en ont, ne sont plus rien pour
moi.

Je dois tout à Priam, &, sûr de sa promesse,

Je vais lui dévoiler les secrets de la Grèce.

Son plus flatteur espoir, pour soumettre Iliou ;

Fut toujours en Minerve & le Palladion ;

Mais depuis que Tydide & le perfide Ulysse

Eurent, souillant l'autel de notre protectrice,

Porté sur la déesse & les bandeaux sacrés

Drs mains teintes du sang des gardes massacrés ;

22 MERCURE DE FRANCE.

Ex illo fluere ac retrò sublapſa referri
Spes Danaûm : fractæ vires , averſa Deæ mens ,
Nec dubiis ea ſigna dedit Tritonia monſtris.
Vix poſitum caſtris ſimulacrum ; arſere coruſcæ
Luminibus flammæ arrectis , ſaluſque per artus
Sudor iit , terque ipſa ſolo (mirabile dictu)
Emicuit, parmamque ferens haſtamque trementem.
Extemplo tentanda fugâ canit æquora Calchas :
Nec poſſe Argolicis exſcindi Pergama telis ;
Omina ni tepetant Argis , numenque reducant ,
Quôd pelago & curvis ſecum advexere carinis.
Et nunc quôd patrias ventro petiere Mycenæ :
Arma Deosque parant comites , pelagoque re-
mento

Improviſi aderunt : ita digerit omina Calchas.
Hanc pro Palladio moniri , pro numine læſo
Effigiem ſtatuerè , nefas quæ triſte piaret :
Hanc tamen immenſam Calchas attollere mo-
lem

Roboribus textis , cœloque educere juſſit :
Ne recipi portis : aut duci in mœnia poſſit ;
Neu populum antiquâ ſub religione tueri.
Nam ſi veſtra manus violaret dona Minervæ ;
Tum magnum exitium (quod Dî prius omen in
ipſum

Chaque jour vit des Grecs diminuer l'audace :
Le courroux de Pallas fit tout changer de face.
La déesse en donna des signes évidens,
Nous vîmes de ses yeux partir des traits ardens,
Et des flots de sueur inonder sa statue ;
Qui de terre trois fois s'élève à notre vue :
Son armure tressaille & retentit au loin.
Du prodige effrayant tout le camp fut témoin.
Laissons-là, dit Calchas, une vaine entre-
prise.

Iliou par les Grecs ne peut être conquise,
Si l'image fatale, emmenée en Argos,
Ne nous fait rapporter des augures nouveaux :
Après avoir des dieux rappelé la clémence,
Armés, pourvus de tout, revenez en silence
Surprendre un ennemi qui ne vous attend pas,
Vous le vaincrez : tel fut le conseil de Calchas.
Cependant pour calmer Pallas qui nous menace
Il fait, jusques aux cieux élever cette masse ;
Afin que dans vos murs ne pouvant pénétrer,
L'hommage des Troyens ne puisse l'honorer.
Que si le vœu sacré reçoit une injure,
(Daignent les dieux sur lui détourner cet aug-
ure.)

24 MERCURE DE FRANCE.

Convertant) Priami imperio Phrygibusque futurum :

Sin manibus vestris vestram ascendisset in urbem;
Ultrô Asiam magno Pelopeia ad mortua bello
Venturam , & nostros ea fata manere nepotes.
Talibus insidiis , perjuriq; arte Sinonis ,
Credita res : captique dolis , lacrymisq; coacti;
Quos neque Tidides nec Larissæus Achilles ,
Non anni domuere decem , non mille carinz.
Hic aliud majus miseris multoque tremendum
Objicitur magis , atque improvida pectora tur-
bat.

Laocoon , ductus Neptuno sorte sacerdos ,
Solemnes taurum ingentem mactabat ad aras.

Ecce autem gemini à Tenedo tranquilla per alta
(Horresco referens) immensis orbibus angues
Incumbunt pelago , pariterque ad litora tendunt :
Pectora quorum inter fluctus arrecta , jubæque
Sanguineæ exuperant undas ; pars cætera pontum
Ponè legit , sinuatque immensa volumine terga.
Fit sonitus spumante salo : jamque arva tene-
bant ,

Ardentesque oculos suffecti sanguine & igni ,
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

A

L'empire de Priam seroit bientôt détruit ;
Au lieu que pas vos mains le colosse introduit
Mettroit un jour les Grecs sous le joug de l'Asie.

Du parjure Sinon les pleurs ; l'hypocrisie
Surprennent des Troyens la crédule bonté.
Ce que mille vaisseaux n'ont pas exécuté ,
Ni dix ans , ni vingt Rois , est l'ouvrage d'un traître.

Alors Laocoon que le sort fit grand Prêtre
Sur l'autel de Neptune immoloit un taureau
Quand l'aspect effrayant d'un prodige nouveau ,

En troublant tous nos sens , glace notre courage.
On voit de Ténédos arriver à la nage
(Je tremble en le disant) deux serpens monstrueux

Marchant de front , formant des replis tortueux.
Leur tête , leur poitrail & leur crête sanglante
S'élèvent sur les flots ; & la mer écumante
Vomit avec fracas le couple menaçant.
Leurs yeux lancent des traits & de flamme & de sang.

Leurs langues en sifflant de leurs gueules s'élan-
cent,

B

26. MERCURE DE FRANCE.

Diffugimus visu exangues: illi agmine certo
 Laocoonta petunt: & primum parva duorum
 Corpora: natorum serpens amplexus uterque
 Implicat, & miseros morfu depascitur artus.
 Post, ipsum auxilio subeuntem ac tela ferentem
 Corripiunt, spirisque ligant ingentibus: & jam
 Bis medium amplexi, bis collo squamea circum
 Terga dati, superant capite & cervicibus altis.
 Ille simul manibus tendit divellere nodos,
 Perfusus sanie vitras atroque veneno:
 Clamores simul horrendos ad sidera tollit
 Quales mugitus, fugit cum saucius aram
 Taurus, & incertam excussit cervice securim.
 At gemini lapsu delubra ad summa dracones
 Effugiunt, sævæque petunt Tritonidis arcem:
 Sub pedibusque Deæ, clypei que sub orbe teguntur.
 Tum verò tremefacta novus per pectora cunctis
 Insinuat pavor: & scelus expendisse merentem
 Laocoonta ferunt, sacrum qui cuspide robur
 Læserit, & tergo sceleratam intorserit hastam.
 Descendum ad sedes simulacrorum, orandaque Divæ
 Numina conclamant.

Tout tremble , chacun fuit , les deux monstres
avancent ,

Et de Laocoon attaquant les deux fils ,
Enveloppent leurs corps par d'énormes replis.
On voit couler leur sang : la lance en main, leur
père

Voloit à leur secours ; par le double Cerbère
D'indissolubles nœuds lui-même il est serré ,
Son col de leur écaille est deux fois entouré.
Leur tête le déborde & le menace encore.
Il pousse un cri perçant vers le Ciel qu'il implore.
Malgré tous ses efforts , ses membres déchirés
Souillent d'un noir venin les ornemens sacrés.
Tel un taureau frappé de nos autels s'arrache ,
Mugit , & chancelant se dérobe à la hache ;
Cependant les dragons se traînant pas à pas ,
Gravissent en rampant au temple de Pallas ,
Aux pieds de la déesse en traversant la ville ,
Sous son égide même ils cherchent un azile.
La frayeur à l'instant s'empare des esprits.
Du sort de leur pontife ils ne sont plus surpris :
Les dieux par son supplice ont dû punir l'audace
De trait qu'il a lancé sur la fatale masse.
Que ce gage sacré soit reçu parmi nous ,
Disent-ils , de Pallas fléchissons le courroux.

La suite dans le prochain Mercure.

AMURAT ou la Voix de la conscience.

AMURAT, Sultan d'Orient, le juge des Nations & le disciple de l'adversité, rapporte lui-même les merveilles de sa vie. Que l'homme orgueilleux s'humilie & soit honoré, que le sensuel se réforme & soit heureux.

L'Ange de la mort avoit fermé les yeux du Sultan Abradin, mon père; & j'étois âgé de dix-huit ans, lorsque je parvins à l'Empire. La douleur fut le seul sentiment que je connus d'abord; & il ferma mon ame à toutes les sensations de l'orgueil. Je fixois l'éclat qui m'environnoit sans en être ébloui. Je recevois avec dédain les hommages de la servitude, & je forçois la flatterie à rougir de sa propre bassesse. Mon père m'avoit toujours inspiré autant de respect que d'amour; j'avois toujours devant les yeux cette scène auguste & solennelle, où sa voix mourante invoquoit le Ciel en faveur de son fils, & le prioit de m'aider à supporter le poids de l'Empire, afin qu'il fût moins lourd pour mes sujets.

Un soir, après avoir passé tout le jour

dans la solitude & la douleur , je me rendis à son mausolée , & je me prosternai sur sa tombe. Le chagrin dévorait mon cœur ; mais un noble orgueil releva mon courage , & l'aspect majestueux de ce tombeau m'inspira l'ardeur d'égaliser le héros dont il renfermoit la cendre. Tout-à-coup j'entendis une voix qui m'appelloit par mon nom. Je me tournai , & j'aperçus une figure humaine dont les yeux étoient aussi perçans que la lumière , & la barbe aussi blanche que la neige. Je suis, me dit-il , le Génie Syndarac , l'ami d'Abradin ton père , la terreur de ses ennemis & les délices de son peuple d'Abradin , dont le sourire répandoit la joie comme le flambeau du matin , & dont la colère étoit aussi redoutable que la tempête. Soumets-toi à mon influence , & tu seras semblable à lui. Je m'inclinai profondément , & il me mit au doigt une bague d'un seul rubis , dont la couleur étoit fort brillante. Cette bague , me dit-il , te marquera les bornes du bien & du mal ; & , sans chercher des conséquences éloignées , ton esprit pourra voir sur le champ la nature & la fin de chacune de tes actions. Sois donc attentif à cet avertissement secret ; & , lorsque le cercle d'or

te pressera le doigt par une contraction subite, & que le rubis pâlera, renonce à tes desseins, & grave dans ta mémoire que l'action que tu te proposois est contraire à la justice & à l'honneur.

Je pris la bague avec un sentiment de reconnoissance que mon étonnement ne me permit pas d'exprimer. Le Génie s'aperçut de ma confusion, se tourna vers moi avec un air de bonté, & disparut aussi tôt.

Pendant le premier mois je veillai sur moi-même avec tant d'attention, que le plaisir de voir mon anneau si tranquille me fit douter de sa vertu : je m'appliquai aux affaires publiques, & ma mélancolie se dissipa. Je ne voulus pas même suspendre trop long-tems les plaisirs de ma cour, & j'ordonnai une chasse au lion. Je m'y étois déterminé plutôt par complaisance que par desir. Cependant mon ardeur accoutumée se ranima dans la plaine; mais elle fut inutile; la chasse fut longue & sans succès, & je retournai dans mon palais, excédé de fatigue & d'ennui.

En entrant dans le sérail, un petit chien, qui avoit appartenu à mon père, courut à moi pour m'exprimer sa joie. J'étois peu

disposé à recevoir les caresses; & dans la vivacité de mon humeur, je le frappai d'un coup de pied, & le poussai sous un sofa. Au même moment je sentis mon anneau me presser le doigt, & regardant le rubis, je m'aperçus que sa couleur s'obscurcissoit.

Je fus surpris d'abord; mais bientôt l'étonnement fit place au dédain: quoi donc m'écriai-je! le Sultan Amurat, qui reçoit le tribut des Rois de la terre, qui tient dans sa main la vie des Nations, Amurat ne pourra frapper un chien qui l'importune sans qu'on lui reproche de blesser la justice! Mon anneau pressa de nouveau mon doigt, & devint plus pâle encore. Aussi-tôt mon palais fut ébranlé par un coup de tonnerre, & le Génie Syndarac se présenta devant moi.

Amurat, me dit-il, tu viens d'offenser un être qui, comme toi, reçut du Tout-Puissant la sensation de la peine & du plaisir, du plaisir que ton caprice ne doit pas suspendre, de la peine que la justice seule a le droit d'infliger. S'il suffisoit d'être puissant pour accabler des êtres inférieurs à soi, ne pourrois-je pas t'accabler toi-même, & mon pouvoir ne justifieroit-il pas ma rigueur? Mais je t'épargne

32 MERCURE DE FRANCE.

parce que je suis bon , & je te pardonne parce que tu peux être docile. N'attends pas cependant que je réponde à toutes tes demandes & que je laisse toujours tenter ma bonté. Souviens-toi seulement qu'une faute légère nous conduit souvent à de plus grandes , & repose - toi sur ton anneau.

La chasse avoit été malheureuse , je ne voulus point en recommencer une autre ; mais j'invitai les premières personnes de l'Empire à un festin & à un bal. Je voulus que toute cérémonie fût bannie , & que l'on oubliât mon rang pour me traiter en égal ; je donnois moi-même l'exemple de la liberté. Mais en affectant de dédaigner l'appareil de la puissance , je n'avois pas assez de grandeur d'ame pour y être insensible. J'étois flatté du respect involontaire que l'on avoit pour moi , & j'étois intérieurement indigné contre Alibeg , mon vizir , qui vouloit me plaire , en jouissant d'un plaisir ordonné par moi-même , & qui me croyoit assez généreux pour aimer , du moins quelques momens , la liberté imaginaire de mes sujets. En cherchant à s'assurer ma faveur il s'attira ma colère , & je m'efforçai de le rendre ridicule. Mon anneau m'avertit : je cessai

quelques instans. Mes courtisans ayant découvert mes intentions, s'y prêtèrent & contentèrent à la fois mon ressentiment & ma vanité. Je me mis à table, & je voulois oublier dans le vin mon anneau & ses conseils; ma satire devint plus piquante, & Alibeg fut plus embarrassé. Mon anneau me pressoit toujours, mais j'étois trop heureux de la souffrance de mon visir pour ne pas continuer de l'affliger. Alibeg avoit découvert ma foiblesse, & la méprisoit. Amurat, me dit il avec un air tranquille, si le sultan savoit qu'après avoir invité ses amis au plaisir & à la liberté qui lui est nécessaire, vous avez pris son autorité & insulté ceux qui ne pensent pas que la franchise & l'amitié vous offensent, vous vous seriez certainement attiré sa disgrâce. La sévérité de ce reproche, que mes insultes avoient arraché d'un homme échauffé par le vin, me rendit furieux : je me levai, & le poussant hors de la table, j'allois le percer de mon poignard quand mon anneau me serra plus fortement. Je vis avec regret que le rubis étoit extrêmement pâle, & je fis un effort sur moi-même.

J'aurois dû me résoudre à prévenir ces reproches, & je ne cherchai qu'à me dé-

34 MERCURE DE FRANCE.

barrasser de la présence importune du Génie. Les désordres de ma conduite augmentèrent par degrés , & les avertissemens de mon anneau devinrent d'autant moins sensibles qu'ils étoient plus fréquens ; bientôt ils m'étoient si familiers, que mon cœur & mon doigt ne s'en appercevoient plus.

Content alors de mon endurcissement ; je me permis tous les excès de la tyrannie : la servitude m'environnoit. Je ne voulois plus de sujets ; je ne voulois que des esclaves. Je les méprisois même trop pour daigner les opprimer moi-même ; j'abandonnai le soin de mon empire à des tyrans subalternes pour me livrer tout entier à la débauche : mais je languissois au milieu de mon sérail. Mes sens connurent peut-être quelquefois la volupté grossière ; mais mon ame ne connut point l'amour , & elle n'étoit pas digne de le connoître. Cependant je n'avois pas encore trempé mes mains dans le sang , & je n'avois pas avili les loix que je négligeois de suivre.

Mon ressentiment contre Alibeg, quoiqu'injuste , fut inflexible , & me conduisit à la haine la plus violente ; je le déposai de sa place , & je le gardai toujours à ma cour afin d'empoisonner sa vie par de con-

tinuels outrages, & de l'accabler toujours par les détails de ma vengeance.

Sélima, fille de ce Prince, m'avoit été destinée pour épouse par mon père, & ce mariage n'avoit été différé que par sa mort. Alibeg devoit tirer de cette alliance un nouveau lustre, & ce fut assez pour changer mes projets. Cependant l'esprit & la beauté de Sélima me forçoient de haïr ma vengeance. Je l'aimois ; mais je ne vis plus dans mon amour qu'un moyen affreux de satisfaire ma haine. Je résolus de la séduire, de la garder quelques jours dans mon sérail, & de la renvoyer honteusement quand sa beauté céderoit aux charmes de l'inconstance. Ce projet fut heureusement inutile : elle m'accabla de reproches, & fit parler ses larmes. Et quel seroit le pouvoir de la vertu, si le vice lui-même n'étoit forcé de la respecter ? Le malheur que je cherchois à porter sur les autres retomba sur moi. La vertu de Sélima étoit un triomphe de plus pour son père, & une insulte pour son maître. Cette idée me fit frémir, mes desirs devinrent des besoins ; je ne songeai plus qu'à les satisfaire, & je résolus de soulager mes tourmens, en forçant Sélima d'obéir à mes passions.

B vj

Elle occupoit par mon ordre un appartement du sérail. J'entrai chez elle pendant la nuit , par une porte particulière. Mais quelle fut ma surprise ? Je n'y trouvai point Sélima. . . . Etre ainsi trompé dans mes projets , au moment où je me croyois le plus sûr du succès ! . . La rage s'empara de moi ; je ne cherchai plus à dissimuler ma conduite , je fis venir les femmes de Sélima qui parurent devant moi pâles & tremblantes. Je leur demandai leur maîtresse ; elles me fixèrent toutes avec étonnement , & se regardèrent entr'elles avec un morne silence. Je répétai ma demande avec fureur ; je menaçai : & pour les intimider davantage , je fis approcher les ministres de la mort. Alors elles tombèrent toutes à mes pieds , & me déclarèrent , d'une commune voix , qu'elles ne savoient pas où elle pouvoit être ; qu'elles l'avoient laissée le soir assise sur un sofa , & que certainement elle n'avoit vu personne depuis ce moment : elles persistoient fermement dans ce récit tout incroyable qu'il étoit. La confusion se répandit dans le palais , & je fus obligé de me retirer sans connoître les moyens dont on s'étoit servi pour me braver , & sans savoir qui je devois punir. Je ne

trouvai qu'un nouveau prétexte pour me venger d'Alibeg.

Dès le matin j'ordonnai qu'on le fâisît & qu'on l'amenât devant moi. Tandis qu'on se dispofoit à exécuter mes ordres , il vint fe prosterner à mes pieds , & me parla ainfi. Puiffe le Sultan Amurat, dont l'Ange de la mort fuit la colère , jouir toujours de la faveur du Ciel ! Je t'ai déplu ; je mérite la mort : je l'attends ; mais fouviens-toi de Sélîma , rends - moi ma fille , daigne avoir compaffion de fa foibleffe , & ne la punis pas de fa vertu. Oses-tu , m'écriai - je , me demander ta fille que tu m'as enlevée ? Oses-tu implorer ma clémence , toi que j'ai épargné autant de fois que tu m'as outragé ? Rends-la moi dans une heure , ou l'abus de mes bontés te coûtera la vie. Eh bien , reprit-il , nous fommes foibles , tu es puiffant ; qu'elle expire comme fon père , mais que du moins nous puiffions mourir enfemble.

Quoique je fuffe alors bien convaincu qu'Alibeg penfoit que j'avois fait enfermer fa fille & que j'é l'avois condamnée , je le renvoyai en lui renouvelant l'ordre de mela repréfenter dans une heure, fous peine de mort.

38 MERCURE DE FRANCE.

Ma bague, qui pendant toute cette suite d'événemens n'avoit point cessé de m'avertir de mes fautes, & à laquelle je ne faisois point attention, me pressa le doigt avec tant de violence qu'elle me fit beaucoup de mal. Je me retirai aussitôt, & j'exhalai ma fureur par ces mots. Amurat est donc l'esclave malheureux d'un tyran invisible qui s'oppose à son autorité & qui lui reproche toutes ses actions comme des crimes ! Soupirerai-je long tems sous cette oppression insupportable ? Cet anneau est le gage de ma soumission & de mon déshonneur. Celui qui me l'a donné habite peut-être quelque région éloignée, peut-être il roule quelque planète dans son orbite, agite l'Océan ou ébranle quelque monde. Mais quel que soit son séjour, il a certainement un emploi plus important que celui de veiller sur ma conduite : cette censure continuelle me fatigue ; j'ai des desirs, je veux les satisfaire, je veux être heureux. En prononçant ces mots j'ôtai l'anneau de mon doigt & le jetai avec indignation. Aussi tôt l'air s'obscurcit ; le tonnerre éclata sur ma tête, & Syndarac jeta sur moi un œil terrible. Je demeurai sans voix, & mon sang se glaça dans mes veines. Je ne pus ni avouer mes crimes,

ni désarmer sa colère, & je l'entendis prononcer ces mots. Tu as déshonoré le trône & l'humanité, tu vas cesser d'être grand pour apprendre à être homme. Aussi-tôt il me toucha de sa baguette, & je me trouvai sur le champ transporté au milieu de Golconde, sous la forme & l'habit d'un esclave. Je conservois le souvenir de ma vie passée; mais je ne pouvois en parler, & le Génie m'avoit ôté le pouvoir d'exprimer mes sentimens. Réduit à cette condition qui m'avoit paru si méprisable, je conservai quelque tems l'orgueil de mon premier état; mais bientôt les besoins renaissans me firent passer par tous les degrés de l'humiliation. Syndarac, pour me mieux punir, m'avoit condamné à vivre, & me privoit de la liberté de finir des jours qui m'étoient odieux. Il fallut se soumettre à l'esclavage, & je fus acheté par un Emir, ami d'Alibeg. J'appris bientôt que l'on avoit trouvé dans mon sérail un corps que l'on avoit jugé être le mien. J'entendis le son des instrumens; les hérault approchèrent, & Alibeg fut proclamé Sultan au milieu des acclamations publiques. On ne prononçoit mon nom qu'avec mépris. On auroit voulu l'oublier. C'est alors que

40 MERCURE DE FRANCE.

mon ame sentit toute l'horreur de sa situation ; c'est alors que je devins sensible : les remords déchirans entrèrent dans mon cœur. Je versai, pour la première fois, des larmes. Celles que le repentir arrache sont précieuses pour l'humanité. Hélas ! me dis-je alors, si tous les grands de la terre pouvoient, comme moi, entendre quelques momens les jugemens de leurs peuples : s'ils osoient masquer leur puissance pour chercher eux-mêmes la vérité qui la fuit, & mesurer leurs droits & leurs actions sur l'amour de leurs sujets ; sans doute cet amour paroîtroit préférable à la terreur, & il s'établirait un commerce réciproque de justice & de reconnoissance. Ces réflexions me firent un moment pardonner à moi-même mes crimes passés, & cependant le changement de mon sort m'offroit à chaque instant de nouvelles souffrances. Je vis ce même sérail où je marchois souverain, & j'étois maintenant confondu dans la foule de ces esclaves, qui, quelques jours auparavant, n'auroient pas osé lever les yeux sur leur maître. Quand mon orgueil fut accoutumé à sentir ces privations, elles lui devinrent moins cruelles : un sentiment plus noble s'éleva dans mon ame ; je ne

regrettai plus l'empire que par le désespoir de ne pouvoir réparer mes injustices. Mon affliction fut plus vive en devenant plus légitime. Je croyois, malgré ma difformité, que tout mon peuple alloit me reconnoître. Je croyois lire dans tous les yeux les reproches que je me faisois à moi-même. Mes tristes réflexions me poursuivoient la nuit & le jour. Le crime & l'infortune peuvent être forcés au sommeil, mais ils ne peuvent goûter le repos. J'errois tristement autour de mon sérail; tout me rappeloit mon infortune, & tout servoit à l'augmenter. Un soir je m'étois assis au pied d'un sycomore; mes sens étoient fatigués & assoupis, & je m'endormis profondément. A mon réveil, je me trouvai au milieu de la nuit dans une campagne isolée. Je vis briller de loin une foible lumière; je m'approchai, & j'entendis des sons qui me frappèrent. Je prêtai plus attentivement l'oreille, & je reconnus la voix de Sélima. Sélima mon épouse! Sélima, que le Ciel & mon père m'avoient destinée, & dont je me suis rendu indigne en outrageant sa vertu. Ah! si jamais.... Tout est perdu pour moi! trop heureux encore de n'avoir pas réussi dans mes projets.

42 MERCURE DE FRANCE.

j'aurois un crime de plus à me reprocher. Sélima étoit dans la cellule d'un hermite; la porte étoit ouverte. Je regardai sans être vu; mais je ne connoissois pas ce solitaire. J'écoutai Sélima qui parloit, & j'entendis ces mots.

J'ignore quel pouvoir inconnu m'a conduite près de vous, respectable vieillard; mais votre présence rend à mon cœur la force & le courage qui me fuyoient. Quoi donc! reprit l'hermite, est-il possible que l'Être Souverain, en vous donnant tant de charmes, ne vous ait pas donné l'amour de la vertu qui ajoute encore à la beauté? Jamais, répondit Sélima, je n'ai trahi mon devoir; mais j'ai osé m'en plaindre, & j'en suis punie. Le Sultan Amurat avoit daigné regarder son esclave avec complaisance; il m'aimoit & je devois être son épouse. Un soir, après avoir combattu ses desirs, je demurai seule, & je réfléchis sur ma passion. J'accusai secrètement mon père dont la conduite, quoiqu'irréprochable, avoit déplu à son maître; j'accusai la nature qui met son orgueil à combattre ses desirs; & peut-être dans ce moment Amurat auroit triomphé de ma faiblesse; mais j'ai tout-à-coup été transportée dans

ce-désert, où j'ai erré pendant quelques jours, & sans doute un pouvoir bienfaisant a dirigé mes pas vers vous pour raffermir ma vertu chancelante.

Je regardai Sélima, & mon cœur s'enivroit de son amour. Je le connoissois pour la première fois, cet amour si tendre dont j'avois abusé, & que sa foiblesse devoit me rendre plus respectable encore. J'entendois ces sons flatteurs qui passoient dans mon ame; mais je n'étois plus Amurat, je n'étois qu'un vil esclave. L'hermite m'aperçut & me fit entrer dans sa cellule. Aussitôt les voûtes s'ébranlèrent, & je vis à la place de ce vieillard, le Génie Syndarac. L'affliction, me dit-il, vous a conduit au bonheur; c'est moi qui vous ai puni tous deux pour vous instruire; j'ai veillé sur Sélima pour l'arracher à sa foiblesse & à la tyrannie d'Amurat, & j'ai veillé sur Amurat pour l'arracher au crime. Toi, Prince malheureux, reprends tes traits naturels, que la vertu & l'amour fassent ton bonheur & celui de ton peuple; sois l'époux de Sélima & le père de tes sujets. A mon aspect Sélima resta sans connoissance; elle pâlit & tomba dans mes bras. Lorsqu'elle eut repris ses sens, le Génie nous prit tous deux par la main:

44 MERCURE DE FRANCE.

Venez, nous dit-il; j'ai révélé votre histoire à Alibeg par un songe; il vous attend; & les chars viennent au-devant de vous: je proclamerai par-tout: « Amurat, chargé par le malheur, revient régner sur les fidèles. » La Sagesse sera assise près de lui sur le trône, & le Bonheur va se fixer dans ces climats. Nous levâmes les yeux & nous vîmes briller les toits dorés de la ville de Golconde. Alibeg nous reçut avec tous les transports de l'amitié, & Syndarac a soutenu mon trône & a prolongé mes jours dans l'innocence & dans la paix.

J'ai rapporté ces événemens pour l'instruction de l'Univers. Toi, qui lis ce récit, homme foible & présomptueux, tu as reçu l'anneau, tu as un ami fidèle qui te reproche tes erreurs & qui te montre le chemin de la vertu, ne néglige pas ses conseils: Cette voix est plus puissante que celle du Génie Syndarac; y résister, c'est te perdre toi-même.



I D Y L L E.

SUR un coteau riant, où la belle nature
Étalait, à plaisir, ses plus riches bienfaits ;
Près d'un ruisseau dont l'onde pure
Répétoit de Philis les innocens attraits ,
Comme son cœur, sans imposture ;
Corydon , insensible à ces objets touchans ,
Faisoit parler une douleur si tendre ,
Qu'émus de ses tristes accens ,
Tous les bergers accouroient pour l'entendre.
De ses yeux inondés de pleurs
S'échappoient des regards qui portoient au Ciel
même
Le sentiment de ses malheurs
Et de son désespoir extrême.
Sort barbare, s'écria-t'il ,
Assouvis enfin ta furie !
Marque la fin de mon exil ;
Pourrois-tu me laisser la vie ?
J'ai tout perdu ! l'amour & l'amitié ,
Ce sentiment si doux ! celui de la nature ,
Tout m'accablant d'une fausse pitié ,
De mon cœur indigné déchire la blessure.
Sans garde contre les détours
Dont fait user la basse envie ;

46 MERCURE DE FRANCE.

Sous les traits de la calomnie ,
 Verrai-je consumer mes jours !...
 Permets , ô juste Ciel ! que j'en hâte le cours.
 Il se lève , & déjà de sa rage insensée
 On redoute pour lui les dangereux transports ;
 Quand Palémon , qui lit dans sa pensée ,
 Prévient avec bonté ses criminels efforts.
 De toutes les vertus l'organe & le modèle ,
 Palémon , l'honneur du hameau ;
 Le juge de toute querelle ,
 Chef & père adoré de cet heureux côteau.
 Arrête , lui dit-il , en arrachant ses armes ;
 Jusqu'où peut t'égarer une aveugle fureur !
 Laisse-toi fléchir à nos larmes ,
 Elles coulent sur ton malheur.
 O mon fils ! du sort qui t'opprime
 Nous adoucirons la rigueur ;
 Nous avons démêlé le cri de ta douleur ;
 Ah ! ce n'est point ainsi que s'exhale le crime !
 Infortuné ! viens vivre parmi nous.
 La pitié tendre & consolante
 Guidera nos soins les plus doux ,
 Viens : ne trompe point notre attente.
 Telle que l'on voit dans nos champs
 Brûlés par de cruels orages ,
 La douce chaleur du printemps
 Réparer bientôt les ravages ;
 Ainsi l'image du bonheur ,

Les plaisirs purs de l'innocence
Feront renaître dans ton cœur
La paix , la joie & l'espérance.
Tes besoins seront prévenus ,
Pour te servir , tout nous sera facile ;
O mon ami , dans ce champêtre asyle ,
Il est encore des vertus !
Il l'embrasse à ces mots ; & toute la jeunesse
Applaudit au bon Palémon :
Chacun , plein d'une tendre ivresse ,
S'empresse au tour de Corydon ;
On le console , on le caresse ,
On ménage son embarras ,
On craint d'irriter sa tristesse ;
Mais quand vers le vallon il eut tourné les pas ,
Alors on entendit mille cris d'alégresse.
Toutes les filles du hameau
Vinrent se réunir à la troupe joyeuse.
Palémon sur un jeune ormeau
Traça cette aventure heureuse.
Amis , dit-il , à la postérité
Faisons passer ce jour digne d'envie :
C'est le plus beau de notre vie ,
Il a servi l'humanité.

*Par M. ** , de Nantes.*

*A ma Fille qui faisoit son amusement d'un
Mouton, d'une Fauvette & d'un Chien.*

Tes plaisirs pourront mieux que moi
Instruire & régler ton enfance ;
Sur ta brebis modèle-toi ,
Prends sa douceur , son innocence.

De ta Fauvette la gaîté
Du bonheur t'offrira l'image ;
Evite sa légèreté ,
Et n'imité que son ramage.

Veux-tu de la tendre amitié
Connoître la douceur extrême ?
De ton chien la fidélité
Te montrera comment on aime.

Cette leçon sur le vrai bien ,
De ta Maman est le partage :
Son cœur , pressé contre le tien ,
T'en apprendra bien davantage.

*Par Mde Rousseau de la Serandiere ,
à Poitiers.*

MADRIGAL.

Pag. 4

Juin

1773.



USSY.

pire,

nire,

ent sur vos

ut-bas :

es,

inçol.

, en lui

composi-

ère,

cher.

ystère

*A ma Fill
Mouton,*

T^{ES}

Instrui

Sur ta

Prendi

De ta

Du be

Evite

Et n'i

Veux

Conne

De toi

Te m

Cette

De ta

Son c

T'en

P

M A D R I G A L.

A Madame la Baronne D'Aussy.

DANS ces jardins que l'œil admire,
 Lorsqu'on vous voit, belle Thémire,
 Vous promener à petits pas,
 Et vos trois jeunes sœurs qui marchent sur vos
 traces ;
 Charmé de cet accord , chacun se dit tout bas :
 C'est *Vénus* que suivent les *Graces*.

Par M. Ponçol.

*V E R S à Mlle Fanny de Tours , en lui
 renvoyant des énigmes de sa compo-
 sition.*

Sous le brillant tissu d'une main si légère ,
 J'ai vu tous les objets que tu prétends cacher.
 Pour ne pas te trouver dans l'ombre du mystère
 On se plaît trop à t'y chercher ;
 Mais qu'avec un cœur si sensible ,

C

50 **MERCURE DE FRANCE:**

Un esprit si charmant , & tant d'autres appas ,
L'aimable Fanny n'aime pas ,
C'est l'énigme incompréhensible,

TRIOLET à Madame DESPAUX DE
B. . . . , en Picardie.

Je ne connoissois pas l'Amour ;
Un regard me le fit connoître,
Je vous vis , & devant ce jour
Je ne connoissois pas l'Amour ;
Hélas ! pour me jouer d'un tour ,
Dans vos beaux yeux s'est mis le traître ;
Je ne connoissois pas l'Amour ,
Un regard me le fit connoître.

Par M. L. D. L. V.

L'EXPLICATION du mot de l'énigme géométrique du Mercure du mois de Mai 1773 , est la *Sphère & le Cylindre*,

Cette énigme n'en seroit pas une pour les Géomètres qui ont très-présent le célèbre Théorème , dont la figure est gravée sur le

tombeau d'Archimède, premier auteur de la démonstration que la solidité de la sphère est égale aux deux tiers de la solidité du cylindre circonscrit, & que la surface de la sphère est quadruple de son grand cercle, ainsi que la surface du cylindre circonscrit, abstraction faite de ses deux bases. Mais ce qui fait que les quatre vers intitulés, énigme géométrique, peuvent, au premier coup d'œil, avoir un air énigmatique pour les Géomètres mêmes, c'est que ceux-ci peuvent n'avoir pas fait attention qu'en joignant les deux bases circulaires du cylindre circonscrit au reste de sa surface, le total est égal à l'aire de six grands cercles (tandis que la surface de la sphère inscrite n'est égale qu'à l'aire de quatre grands cercles) ce qui est un corollaire de la proposition précédente. D'où il s'ensuit que la surface de la sphère est les deux tiers de la surface totale du cylindre circonscrit, comme la solidité de l'une est les deux tiers de l'autre, & conséquemment que les surfaces de ces deux corps sont en même raison que leurs solidités.

Le mot de la seconde est la *Girouette*; celui de la troisième est *Clocher*. Le mot du premier logogryphe est *Orange*, où se trouvent *âne*, *orge*, *Ange* & *or*; celui du

52 MERCURE DE FRANCE.

second est *Fauconneau*, où l'on trouve
faucon & eau; celui du troisième est *Ca-*
rosses traînées par des *rosses*; celui du qua-
trième est *Poisson*, où se trouve *poison*.

É N I G M E.

J'AI l'âme ferme avec un corps débile.
Je réunis l'agréable & l'utile.
Dans ma jeunesse on me recherche peu;
Mais l'amateur, jaloux de ma vieillesse,
Quand le commun me croit digne du feu,
Fait éclater sa plus juste tendresse.
Quand d'un coursier j'emprunte le secours,
Je sers les ris, les jeux & les amours,
Et les fureurs & la sombre tristesse.
Né dans les bois, on m'entend dans les cours;
Je sers aux vœux des galans de la ville;
J'allège aussi le poids de plusieurs jours
Aux habitans de mon premier asyle;
Et pour tant de faveurs n'es-tu pas étonné
Qu'à la corde à jamais j'aie été condamné?

Par M. Lerom. de Lyon.

A U T R E.

NOTRE corps , berceau du desir ,
 Lecteur , est d'ovale structure :
 Il fut formé par la nature
 Pour servir de route au plaisir.
 Nous sommes deux jumeaux toujours d'intelli-
 gence.
 Au pied d'un mont par l'amour consacré ,
 Un antre obscur de duvet entouré ,
 Chez les humains est notre résidence.
 Tous deux nous agissons par le même ressort ;
 Mais , vois jusqu'à quel point le sort
 Envers nous s'est montré barbare ,
 Quoique mon frère & moi soions toujours d'ac-
 cord ,
 Un obstacle cruel a jamais nous sépare.

Par M. V. , de Nîmes.

A U T R E.

LES mortels , de tout tems , ont vécu sous ma
 loi.

Mon empire est le monde , & je ne suis pas Roi.
 A bien m'envisager , je ne suis que chimère ,

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

Et, malgré ma frivolité ,
Je change maintefois le destin de la terre.
Chez les anciens , comme un dieu respecté ,
J'ai causé les malheurs d'une superbe ville :
Le François-moins crédule , & non moins abusé ,
Sous mon joug abattu penche son front docile.
Lecteur , pour me connoître il ne faut que me
lire ;
Mais pour toi , si mon nom étoit encor caché ,
Consulte un peu ton cœur , il pourra te le dire.

*Par M. Boirel de Nerval , à Meaux
en Brie.*

A U T R E.

SUR le sein de Philis souvent je me repose.
Elle me chaste hélas ! je ressens ses rigueurs !
Je dois m'en consoler , par ma métamorphose
J'en obtiens des baisers , & lui gagne les cœurs.

Par M. Bouvet , à Gisors.

A U T R E.

Je ne saurois manquer de plaire
A qui veut jouir du bonheur ;

J U I N. 1773: 35

Car c'est moi, qui pour l'ordinaire,
Sers de lit aux amans & de verre au buveur.

Pour M. Houlliet de St Remi.

LOGOGYPHE.

LECTEUR, je ne suis point difficile à compren-
dre,

Et je plains qui ne peut m'entendre :
Interprète du genre humain,
T'ai quatre pieds ; en trois , on me voit en latin.

Par le même.

A U T R E.

Je présente à tes yeux une divinité
Qui se trouve , à coup sûr , dans la mythologie.
Si je voulois la peindre avec naïveté ,
Tu me devinerois sans effort de génie.
Mon nom t'est fort connu. Sous trois aspects di-
vers

Il se montre souvent en prose ainsi qu'en vers ;
Mais boitant sur sept pieds , je vais faire paroître
Un perfide élément , un passage ou chemin ;
Ce que tu fais la nuit ; l'œuvre du médecin ,

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Et , qui plus est encor , ce que desirer un prêtre.
Je pourrois ajouter , avec juste raison ,
Que je t'offre un rempart utile à ta maison
Contre le mauvais voisinage ,
Que.... tu n'as pas besoin d'un plus long ver-
biage.

Par Mlle. Fanny , de Tours.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Toni & Clairette ; par M. de la Dixme-
rie , 4 parties in 12. prix , 4 liv. 16 s.
brochées. A Paris , chez Didot l'aîné ,
libraire - imprimeur , rue Pavée , près
le quai des Augustins.

LE titre de ce roman ne promet pres-
que rien ; mais l'ouvrage donne infin-
iment plus que ne promet son titre. Cette
ingénieuse fiction porte avec elle un ca-
ractère qui la distingue de la foule des
romans ordinaires. L'auteur s'y montre
par-tout supérieur à son sujet , sans le
perdre un seul instant de vue , sans s'éloi-
gner jamais du ton qu'il exige. On trou-
ve à la tête de l'ouvrage un discours sur

l'origine, les progrès & le genre des romans. Ce morceau en contient une histoire rapide, mais détaillée lorsqu'elle doit l'être. Il est écrit avec autant d'élégance que de précision, rempli de traits faillans, de réflexions judicieuses & même de vues nouvelles sur le genre dont il traite.

Voici un court précis du fond de ce roman. Un vieillard a pris soin de deux enfans qui le croient leur père. Il ne l'est cependant pas; mais il en a pour eux toute la tendresse. C'est un de ces hommes heureusement nés, & qui ne semblent l'être que pour le bonheur des autres. « Son extraction étoit assez commune, & on le respectoit comme s'il eût été noble. Il avoit même les vertus que la noblesse ne donne pas toujours; une âme élevée, un esprit juste, un cœur bienfaisant. C'étoit un vrai philosophe pratique. Il faisoit le bien pour le seul plaisir de bien faire; il étoit hors de son pouvoir & de sa nature de vouloir le mal. Sa vertu n'étoit point le fruit de ses réflexions, mais toutes ses réflexions étoient le fruit de sa vertu. »

Toni & Clairette (c'est le nom des deux enfans adoptifs) n'avoient aucune

58 MERCURE DE FRANCE.

idée de leur véritable origine. « Ils avoient
 » l'un & l'autre cette heureuse ingénuité
 » que la nature donne à ceux qu'elle aime
 » & qu'elle veut faire aimer ; cette can-
 » deur qui intéresse les âmes qui en font
 » le moins susceptibles ; assez de pénétra-
 » tion pour saisir ce qu'on ne leur cachoit
 » pas ; très peu de curiosité pour le reste.
 » Ajoutons que la nature les avoit formés
 » pour plaire aux yeux : ils avoient tous
 » les avantages qu'elle peut donner ; & ces
 » grâces naïves que l'éducation du grand
 » monde fait si souvent dégénérer en ma-
 » nières. »

Dartevet, véritable philosophe qui s'est
 exilé volontairement de la capitale , est
 voisin d'Hubert , estime ses vertus , aime
 sa personne. Il est enchanté du caractère
 heureux & naïf de Toni & Clairette. Le
 vieillard , dans un entretien particulier ,
 lui révèle une partie de leur histoire ;
 c'est-à-dire la manière dont ils lui ont été
 confiés ; ce qui laisse encore un très-grand
 nuage sur leur véritable origine. Dart-
 vet veut contribuer à leur éducation. La
 manière dont il s'y prend paroîtra des-
 plus nouvelles , & ne pourroit que réussir
 en pareil cas. Mais la philosophie ne peut
 empêcher l'instituteur de faire attention

aux charmes de sa jeune élève. D'autre part, Toni & Clairette font un peu trop attention l'un à l'autre. Ils ne tardent point à gémir d'être frère & sœur. Le philosophe devine la situation de leur ame. Il en est touché ; il fait violence à son propre penchant, & détermine le vieillard à les instruire qu'ils ne sont point ses enfans, & sur-tout qu'ils sont étrangers l'un à l'autre. Hubert ne s'y détermine qu'avec peine. Entretien touchant que produit cet aveu. Mouvemens divers qui agitent l'ame des deux jeunes gens. Visite imprévue qui augmente leur trouble. Certain Baron, qui est oncle de Toni, le réclame & veut l'enlever au vieillard son bienfaiteur. Toni résiste, il ne veut point immoler à l'ambition ce qu'il doit à la reconnoissance. On sent bien que Clairette entre aussi pour beaucoup dans cette résolution. Ainsi l'Abbé Rapt (c'est le nom de l'envoyé du Baron) s'en retourne comme il étoit venu. La résistance du neveu n'est regardée par l'oncle que comme une insulte. Il a recours à l'autorité pour n'être plus contredit. Ce Baron joue dans le cours de l'ouvrage un rôle très-pittoresque. Voici sous quel aspect l'auteur le présente d'abord. « On ignoroit à

« la cour l'existence du Baron de la Don-
 « joniere. C'étoit lui faire injure. M. le
 « Baron avoit des titres non moins anciens
 « que le château qu'il habitoit, & ce châ-
 « teau avoit été bâti sous Charles V. Il
 « avoit aussi un domaine & quelques
 « chiens courans qu'il estimoit beaucoup ;
 « des vassaux & quelques valets qu'il mé-
 « nageoit peu ; une centaine de vieux vo-
 « lumens qu'il relisoit souvent ; une fem-
 « me encore jeune dont il n'aimoit que
 « la généalogie. Pour ce qui est de Mada-
 « me la Baronne, elle représentoit assez
 « bien aux jours de grandes fêtes, & as-
 « sistoit régulièrement à la Messe paroiss-
 « iale, tant elle étoit jalouse du droit de
 « préséance.

« Il y avoit aussi dans cette maison un
 « de ces êtres mixtes, espèce inconnue
 « dans les neuf dixièmes de la terre, mais
 « très-commune dans la portion de l'Eu-
 « rope que nous habitons. C'est ce qu'on
 « nomme vulgairement un *Abbé*. Celui-
 « ci avoit choisi cette profession pour s'é-
 « paragner l'embarras d'en remplir une au-
 « tre. Il ne savoit rien ; mais il croyoit la
 « science fort inutile. . . » C'est le même
 « qui avoit été chargé d'enlever Toni, &
 « dont celui-ci se croyoit délivré. Il re-

paroit au bout de quelque tems , muni d'un ordre , & suivi de quelques archers. La résistance eût été inutile ; mais la séparation est des plus touchantes. D'autre part , la reception que l'oncle fait au neveu est des plus dures. Sa nouvelle demeure devient pour lui une prison. Il n'a point la liberté d'en sortir ; il n'a point celle d'écrire ni à Hubert , ni à Clairette. On le destine même à devenir l'époux d'une jeune personne qu'il ne peut , ni ne veut aimer. Le vieillard & Clairette surpris & affligés de ne recevoir aucune nouvelle du jeune captif , se déterminent à se rendre auprès de lui. « Clairette , dit » l'auteur , n'eût pas , sans doute , osé en » faire naître l'idée au vieillard ; mais on » ne garantit pas qu'Hubert ait eu cette » idée avant elle. Que les jours lui pa- » roissoient longs depuis le moment qui » l'avoit séparée de Toni ! Que de pleurs » elle avoit répandus en secret ! Tout » sembloit changé pour elle dans la na- » ture. Sa retraite , autrefois si délicieuse » à ses regards , ne lui offroit plus qu'une » solitude effrayante. Elle ne pouvoit en » parcourir les moindres détours sans se » rappeler , quelque entretien cher à son » souvenir , sans songer , en même tems ,

62 MERCURE DE FRANCE.

« que ces entretiens ne se renouvelleroient
« plus. Quoi , s'écrioit-elle , c'en est donc
« fait ! je ne dois plus compter ni sur sa
« présence , ni peut-être sur son cœur !...
« Sur son cœur !... Ah ! j'ai peine à le
« soupçonner ingrat ; mais hélas ! je suis si
« malheureuse que je n'ose espérer de le
« revoir jamais. »

On présume bien , d'après ces réflexions , qu'elle ne s'opposa point au voyage projeté par le vieillard.

« Toni , dira quelque prude orgueilleuse , n'étoit point le frère de Clairette , ainsi Clairette alloit chercher son amant.
« Point du tout , répondrai-je ; elle suivoit
« seulement le vieillard qu'elle regardoit
« comme son père. D'ailleurs , Clairette
« n'auroit pu combattre ce projet que par
« amour-propre , & Clairette avoit infiniment moins de vanité que d'amour. »

Ils arrivent , non sans peine , aux portes du château de la Donjonniere. Il étoit fermé. Le Baron ne leur parle que d'un bord du fossé à l'autre. Cette conversation peut très bien aider à faire connoître ici le caractère opposé du Baron & du vieillard. « C'est donc vous, bonhomme , » dit le Baron à Hubert , qui avez pris la peine d'élever le Chevalier mon neveu,

» & qui prétendiez le garder malgré moi ?
 » Monsieur , lui répondit Hubert , j'ai se-
 » couru Toni parce qu'il avoit besoin de
 » l'être. J'aurois fait pour tout autre ce
 » que j'ai fait pour lui. Je l'élevois com-
 » me un de mes enfans , parce que je n'es-
 » pérois pas qu'il dût jamais jouer un au-
 » tre rôle. — Il sera Seigneur de Paroisse.
 » — Tant mieux ! j'espère qu'il sera digne
 » d'avoir des inférieurs.

» J'ai bien de la peine, reprit le Baron,
 » à lui faire perdre l'air & le ton d'un vas-
 » sal ; il s'est cru si long-tems votre fils !..

» Je voudrois bien qu'il crût l'être en-
 » core , interrompit Hubert , en s'asseyant
 » sur une grosse pierre qui se trouvoit à
 » côté de lui : il est bien plus facile d'être
 » humain & modeste quand on ne se croit
 » supérieur à personne.

» Durant cet entretien , Clairette se
 » taisoit & versoit des pleurs. Elle ou-
 » blioit presque Toni pour ne s'occuper
 » que de son père & de la dureté avec la-
 » quelle on le recevoit. M. le Baron dai-
 » gna tourner les yeux vers elle & la trou-
 » ver jolie. . . C'est là , sans doute , votre
 » fille , dit le Baron à Hubert. Non , ré-
 » pondit-il , & j'en suis bien fâché. . .
 » Elle n'est pas votre fille , ajouta le Baron

64 . MERCURE DE FRANCE.

» avec étonnement ? Quel homme ! il ras-
 » semblera bientôt auprès de lui tous les
 » enfans perdus de cette contrée. Je le
 » voudrois bien , reprit le vieillard. —
 » C'est elle , sans doute , qui faisoit tant
 » regretter au Chevalier votre humble
 » demeure. — Elle a pu y contribuer pour
 » sa part. — Elle est assez bien. Ce qui
 » m'étonne , c'est que son teint ne soit pas
 » brûlé par le soleil. — Elle trouve les
 » moyens de s'en garantir , & je m'em-
 » presse à lui fournir moi-même ces
 » moyens. J'ai quelque regret , reprit le
 » Baron , de ne pas lui laisser voir le Che-
 » valier ; mais il faut qu'elle s'accoutume
 » à sentir qu'un Chevalier n'est pas né
 » pour elle. Clairette , répliqua Hubert ,
 » est peut être née au-dessus de tous les
 » Chevaliers du canton : d'ailleurs , elle
 » est jeune & jolie , & une fille jeune &
 » jolie vaut bien un Chevalier , fût il mê-
 » me du tems de Charlemagne.

» L'Abbé , qui étoit-là présent , pensoit
 » comme le vieillard ; mais M. le Baron
 » n'étoit pas du même avis. L'heure s'a-
 » vance , dit-il aux voyageurs , vous pou-
 » vez avoir besoin de vous reposer & de
 » vous rafraîchir ; le village n'est pas éloi-
 » gné. »

» Allons, ma fille, dit le vieillard à
 » Clairette, regagnons notre solitude.
 » Notre tentative n'est pas entièrement
 » perdue; nous avons la satisfaction de
 » l'avoir faite... Pour vous, Monsieur,
 » dit-il au Baron, usez bien du pouvoir
 » que la loi vous donne sur Toni; &
 » puis que vous lui enlevez un second
 » père, daignez lui rendre d'un côté ce
 » que vous lui ôtez de l'autre. Aimez-le
 » autant que je l'aime, & n'éprouvez ja-
 » mais la douleur que j'éprouve. »

Cette remontrance ne produit rien en
 faveur de Toni. Il est obligé de recourir
 à l'entremise de Rapt, qui n'use de sa
 confiance que pour le trahir. Le vieillard
 meurt. Moyens dont Rapt fait usage pour
 rendre Toni suspect à Clairette & pour la
 lui enlever. Il est prêt à réussir, lorsqu'un
 concours de circonstances réunit les deux
 amans. Ils se déterminent à se rendre dans
 la capitale pour se soustraire à de nouvel-
 les persécutions. Rencontre d'un vieil-
 lard; séjour qu'ils font chez lui. Intérêt
 que lui inspire Clairette, uniquement
 fondé sur la ressemblance qui se trouve
 entre elle & une fille qu'il a perdue. Ré-
 cit touchant qui en résulte; scènes non
 moins touchantes. Les deux amans se

66 MERCURE DE FRANCE:

rendent à Paris , malgré les instances du vieillard qui vouloit les retenir. Ils sont unis. Un riche financier les attire dans sa maison. Motifs de cette générosité. Cette union est suivie d'une rupture assez prompte. Enlèvement de Toni. Il est conduit au fonds d'une province & enfermé dans un couvent. Il s'échappe avec le surveillant qu'on lui a donné. Une barque les conduit à l'isle de Jerfai. Là, il rencontre l'Abbé Rapt , son perfide confident qui avoit changé d'uniforme. Il l'attaque & le tue ; mais il devient , sans l'avoir prévu , le protecteur de Lucile , jeune Françoisse que Rapt avoit enlevée en la trompant. Les suites de ce combat obligent Toni & Lucile de se rendre à Londres. Autres aventures qui les contraignent de passer en Espagne , & bientôt de quitter Madrid. Ils parcourent à peu près toute la monarchie espagnole. Observations piquantes & curieuses sur cette contrée peu connue. Delà nos voyageurs passent en Italie. Ils séjournent successivement à Rome , à Florence , à Venise , & l'on peut dire que c'est toujours au profit du lecteur qu'ils voyagent. D'ailleurs , ces différentes translations sont toujours motivées par quelque événement

qui intéresse. Autre voyage à Vienne; autres raisons qui obligent nos voyageurs d'en partir. Ils parcourent une partie de l'Allemagne; c'est à Hambourg que l'on trouve dans un papier public un avis qui l'oblige de repasser en France. Le Baron est mort; son neveu est devenu son unique héritier. L'ordre qui condamnoit celui-ci à rester captif n'existe plus. Il revient dans sa patrie, malgré les instances de Lucile qui a ses raisons pour s'opposer à ce projet. Il retrouve Dartevel, son ancien & véritable ami. Il retrouve Clairette, qu'il croyoit coupable & qui est innocente. Il retrouve un fils que Clairette portoit dans son sein lorsque lui-même lui fut enlevé de nouveau. Pour comble d'embarras, il n'a pas voyagé impunément avec Lucile, & il connoît toute la tendresse qu'elle a pour lui. D'un autre côté, Clairette lui paroît être dans un état avilissant; il la croit réduire à celui de femme-de-chambre. Son cœur ne balance pas; mais il est déchiré de remords & accablé de confusion. La générosité de Lucile abrège cette position critique. Elle se réfugie dans un couvent & embrasse la vie religieuse. Clairette est de nouveau réclamée par son époux. Mais

69 MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'il croit l'arracher à une servitude humiliante, il trouve en elle une personne d'un rang distingué; la fille de celle dont il ne la croyoit que la femme-de-chambre, la petite-fille du vieillard qui les avoit si bien accueillis lors de leur évasion.

» Toni abjura toutes ses foiblesses &
» sentit tout son bonheur. Il avoit retrou-
» vé un ami, une épouse, un fils & une
» société délicieuse. Lui & Clairette visi-
» toient souvent la maison d'Hubert.
» C'étoit, malgré sa simplicité, leur mai-
» son de plaisance. Ils n'y firent aucun
» changement; ils vouloient que tout y
» rappelât à leur souvenir & leur sage
» bienfaiteur & les plaisirs de leur enfan-
» ce. Ils sembloient s'aimer encore da-
» vantage en revoyant les lieux où ils
» s'étoient d'abord aimés. Toni, enfin,
» disoit souvent en lui même : il est des
» liens qu'un cœur né sensible & vertueux
» ne peut jamais briser. J'ai long tems erré
» loin de ma patrie & de Clairette. J'a-
» vois cru pouvoir oublier l'une & l'autre,
» & l'une & l'autre ne m'en sont de-
» venues que plus chères.»

On ne doit point apprécier ce roman d'après cette esquisse; elle n'en donne

qu'une idée très - imparfaite. Il faut le lire pour le juger. On y verra les plus riches détails joints à toute l'effusion du sentiment; des caractères marqués & soutenus; un intérêt puisé dans le cœur & dans le développement des passions; un but moral qui se fait sentir sans que rien y affiche la moralité; des peintures vraies; un style varié, tantôt brillant, tantôt élevé, tantôt simple, toujours pur, toujours ce qu'il doit être. L'auteur, à cet égard, a déjà fait plus d'une fois ses preuves, & l'accueil que le Public a fait à ses autres ouvrages devient encore un préjugé en faveur de celui-ci.

Chymie expérimentale & raisonnée, par M. Baumé, maître apothicaire de Paris, démonstrateur en chymie, & de l'Académie royale des Sciences; 3 vol. in 8°. A Paris, chez P. Franc. Didot le jeune, libraire, quai des Augustins.

Il ne paroît encore de cette chymie expérimentale que les trois premiers volumes qui comprennent le règne minéral. Les deux autres règnes, le végétal & l'animal, seront renfermés dans trois autres volumes. M. Baumé a suivi cette division pour ne pas s'écarter de l'ordre ado-

70 MERCURE DE FRANCE.

pté par les chymistes , car, à la rigueur, on pourroit réduire à deux grandes classes tous les corps de la nature, savoir les corps organisés & les minéraux. En effet les plantes & les animaux produisant les mêmes principes dans les analyses , il ne paroît pas qu'on doive en faire deux classes différentes. Cependant la première division est très commode pour mettre dans nos connoissances un ordre qui soulage la mémoire du physicien & guide l'œil du naturaliste.

Le règne minéral qui est traité complètement dans les trois premiers volumes que nous annonçons , présente un corps d'opérations fondamentales de la chymie. Ce corps d'opérations est d'autant plus précieux qu'il est le fruit de plus de vingt-cinq années d'un travail suivi & raisonné. L'auteur , obligé d'ailleurs par état de répéter un grand nombre de fois presque toutes les opérations de la chymie , s'est mis à portée de simplifier les appareils & de faciliter par ce moyen l'étude de la chymie aux élèves de cette science & aux naturalistes qui sont persuadés que sans le flambeau de la chymie on n'apprend à connoître les corps que très-imparfaitement. Un observateur qui s'ar-

rête à des caractères extérieurs pour distinguer les corps, peut être souvent séduit par les apparences. Mais le chymiste échappe à cette illusion par l'analyse à laquelle il soumet les substances. Quelque défigurées qu'elles puissent être, il les reconnoît, & saisit le secret de la nature. Toutes les analyses sont ici accompagnées d'observations théoriques; car un mérite particulier à cette chymie est d'y voir marcher d'un pas égal la théorie & la pratique, & s'éclairer mutuellement. L'auteur, dans ses observations, porte souvent son coup-d'œil sur les grandes opérations de la nature; il chauffe, il élève même l'imagination de son lecteur par les vues neuves qu'il lui présente, par les explications des grands phénomènes de la nature qu'il lui donne, & sur-tout par cette simplicité d'ordre, de moyens, d'opérations qu'il suppose avec beaucoup de vraisemblance, à la nature. Nous pensons que les naturalistes seront sur-tout très satisfaits des vues générales de l'auteur sur l'organisation intérieure du globe & sur la formation des mines & des métaux. « Le globe, nous » dit le savant académicien, doit être » au sortir des mains du créateur, une » terre élémentaire pure, homogène &

72 MERCURE DE FRANCE.

» par-tout uniforme. L'élément terreux,
 » fait pour consolider les autres élémens,
 » & pour donner de la consistance & de
 » la solidité aux différens corps que la
 » nature avoit en vue de former, a éprou-
 » vé & éprouve journellement tous les
 » changemens & toutes les altérations né-
 » cessaires à la production des combinai-
 » sons dans lesquelles entre la terre com-
 » me principe constituant. La terre vitri-
 » fiable élémentaire n'éprouve que peu ou
 » point d'altération de la part des élémens
 » séparés ou réunis ; & quoique les élé-
 » mens aient la plus grande disposition
 » pour s'unir, on ne connoît point encore
 » de composé qui soit formé de l'union
 » immédiate des élémens. Si la nature n'a-
 » voit point eu d'autres moyens pour com-
 » biner ces substances simples, le globe se-
 » roit encore ce qu'il devoit être au mo-
 » ment de sa création. Mais les corps or-
 » ganisés, qui, suivant l'écriture, on été
 » créés immédiatement après les élémens,
 » sont les premiers & les principaux instru-
 » mens dont la nature s'est servie pour
 » changer les propriétés de la terre élé-
 » mentaire, & la rendre propre à entrer
 » dans différentes combinaisons. Les
 » corps organisés sont encore les instru-
 » mens

» mens dont la nature se sert pour com-
 » biner & fixer à la surface du globe
 » presque tout le feu à mesure qu'il nous
 » vient du soleil , & pour former ces
 » réservoirs immenses de matières com-
 » bustibles à la surface de notre globe. Ce
 » feu sans action , mais prêt à s'y mettre
 » à la moindre circonstance , est ensuite
 » porté dans l'intérieur de la terre par le
 » balancement des eaux , pour être em-
 » ployé à la formation d'autres corps.
 » La nature , qui travaille rarement en pe-
 » tit , ne se sert guère que de semblables
 » moyens pour distribuer dans l'intérieur
 » de la terre la matière inflammable , que
 » les corps organisés forment à sa surface.
 » Oui , continue l'auteur , ce sont les vé-
 » gétaux & les animaux , qui , à l'aide du
 » balancement des eaux , ont changé &
 » changent journellement la constitution
 » intérieure de notre globe : ce sont les
 » corps organisés qui ont formé ces im-
 » menses chaînes de pierres calcaires qui
 » ont fixé le lit des eaux par des bancs de
 » glaises qu'ils ont formés : ce sont eux
 » qui forment le principe combustible ,
 » & qui le fournissent ensuite aux sels , au
 » soufre , aux bitumes , aux minéraux mé-
 » talliques , & généralement à toutes les

D

74 MERCURE DE FRANCE.

„ combinaisons qui contiennent peu ou
 „ beaucoup de substance inflammable : ce
 „ sont les corps organisés qui sont la cause
 „ des volcans, des tremblemens de terre,
 „ de toutes les inflammations souterraines
 „ & de tous les météores aériens : ce sont
 „ eux qui mettent & qui entretiennent la
 „ nature en action, & qui sont la cause de
 „ tous les désordres apparens qu'on re-
 „ marque dans une infinité d'endroits :
 „ sans eux le globe terrestre redeviendrait,
 „ par la succession des tems, un seul cristal
 „ pur, homogène, ou une masse de sable,
 „ tel qu'il a pu être au sortir des mains du
 „ Créateur, avant qu'il eût créé les corps
 „ organisés. » Ce coup-d'œil général est
 ici développé. Il peut servir à nous faire
 voir les rapports que les substances ont
 les unes avec les autres, & nous conduire
 à connoître la marche simple que la nature
 observe dans la génération des corps, l'o-
 rigine & la formation des veines & des
 filons métalliques qu'on rencontre dans
 beaucoup d'endroits de la terre.

Notre zélé chymiste, dans la vue de
 mettre sur la voie ceux qui ont à cœur les
 progrès de la chymie, & afin de leur faire
 mieux sentir combien il reste encore d'ex-
 périences à faire pour compléter autant
 qu'il est en notre foible pouvoir les con-

noissances de certaines parties de cette science, leur indique beaucoup de points de théorie ou de pratique qui n'ont été qu'entrevus, d'autres qui n'ont été énoncés qu'à demi, & enfin nombre d'expériences capitales qui ne sont pas même commencées. Un seul regard sur ces objets suffit pour nous convaincre que la chymie présente un champ si vaste à nos recherches, que cette science fournira toujours de nouveaux travaux à ceux qui voudront la cultiver. Combien même de découvertes en chymie quel'on pourroit comparer à ces éclairs qui ne semblent luire aux yeux du navigateur étonné que pour lui offrir le spectacle effrayant de l'espace ?

Le premier volume de cette chymie expérimentale & raisonnée est précédé d'un avertissement où l'auteur rend un compte clair, précis & méthodique de son ouvrage, fruit du zèle, de l'expérience & du génie observateur & attentif.

Les Egaremens réparés, ou Histoire de Miss Louise Mildmay; traduction libre de l'anglois, par Mlle Matné de Morville; vol. in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Musier, libraire, quai des Augustins.

D ij

L'histoire de Miss Louise peut être une leçon utile pour quelques jeunes personnes qui joignent pour leur malheur à mille qualités excellentes, une confiance téméraire en une vertu qui n'a point été éprouvée. C'est sous ce point de vue qui nous a paru vrai, que Mlle Marné de Morville nous présente ce roman écrit avec sagesse, & dans le style le plus capable d'attacher, de plaire & d'instruire.

Cyrus, tragédie en cinq actes, par M. Turpin, auteur de l'histoire du Grand Condé, de la vie de Choiseuil, &c, in-8°. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, rue St Jean-de-Beauvais.

Cette tragédie nous rappelle la catastrophe qui fit passer l'empire des Mèdes au pouvoir de Cyrus, avec des changemens cependant que le poète a cru nécessaires pour la scène. Mais ces changemens & les reconnaissances que le poète a ménagées, produisent ici peu d'intérêt, & rendent ce drame plus propre à être lu dans le cabinet qu'à être joué sur le théâtre. Le style même de cette tragédie qui est entièrement découpé en sentences & en maximes, empêcheroit, l'illusion & montreroit trop souvent le poète à la place de

ses personnages. Nous rapporterons quelques-unes de ces maximes pour faire connoître la versification de ce drame. Ces maximes méritent d'ailleurs d'être retenues.

Un cœur juste se croit par-tout en assurance,
Et, quand on est sans crime, on est sans défiance ;

Mais quiconque a franchi les bornes de l'honneur ;

Croit les autres souillés des vices de son cœur.



La gloire d'un soldat est dans l'obéissance.
Quand le trône & les jours d'un Roi sont en danger,

Tout sujet doit combattre, & non pas le juger.
Prononcer sur ses droits, c'est s'ériger en maître ;
Qui sert est citoyen, qui murmure est un traître.



Qui triomphe est heureux ; est héros qui pardonne.



Le penchant de deux cœurs, avoué par un père,
Imprime sur l'hymen son plus beau caractère.



Que la haine est pour l'homme un sentiment pénible !

D iij.

78 MERCURE DE FRANCE.

Heureux , & plus heureux , le cœur tendre & sensible ,

Qui sourit au bonheur , qui compatit aux maux !
Les cœurs durs & flétris sont leurs propres bourreaux.

Nous rapporterons encore ici ces trois vers qui terminent la pièce & qui expriment si heureusement les vertueux sentimens du héros de ce drame.

Moins Roi que citoyen , mon peuple est ma famille.

Régnons par les bienfaits , sur l'Univers charmé.
Le nom de grand vaut-il celui de bien-aimé ?

Cette tragédie est précédée d'une lettre adressée à M. le Prince Kourakin , gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. Dans cette lettre , écrite d'un style élevé & soutenu , M. T. , après avoir exposé quelques causes des révolutions dans les lettres , nous fait observer que « le bon goût n'a plus à » craindre de révolutions , depuis que les » nations polies , indépendantes les unes » des autres , sont unies par les intérêts du » commerce & par les ressorts de la politique. Une chaîne invincible n'en forme plus qu'une société littéraire. Des

» hommes, séparés par des fleuves & des
 » mers, vivent ensemble & se commu-
 » niquent leurs lumières. Sédentaires dans
 » leurs cabinets, ils sont présens dans
 » tous les lieux. Calmes & désarmés, ils
 » livrent & soutiennent des combats de
 » doctrine. Leurs victoires ou leurs défaites
 » tournent toujours au profit des Nations
 » qui en deviennent plus éclairées. C'est
 » par ce choc mutuel que les préjugés
 » nationaux sont combattus & détruits,
 » que le vice de terroir se perd ou du
 » moins s'adoucit, que les beautés locales
 » sont remplacées par des traits qui plai-
 » sent aux hommes de tous les lieux & de
 » tous les siècles.

» Pourquoi les capitales ont-elles le pri-
 » vilège exclusif de former les grands ar-
 » tistes? c'est qu'elles sont en petit ce que
 » l'Europe est en grand. Un mélange
 » confus de peuples différens vient y dé-
 » poser sa tache originelle. Ils apprennent
 » à rougir de certaines défautsités qu'ils
 » n'auroient jamais apperçues, s'ils étoient
 » restés auprès de leurs foyers, parce
 » qu'elles étoient communes à tous; c'est
 » ainsi que des poissons fangeux ont be-
 » soin d'une eau nouvelle pour déposer
 » le vice de leur première nourriture. »

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

On ne sent pas trop le rapport qu'il peut y avoir entre un poisson & un artiste ; cette comparaison est au moins un de ces ornemens ambitieux que le bon goût doit rejeter.

Causes célèbres , curieuses & intéressantes, de toutes les Cours souveraines du royaume, avec les jugemens qui les ont décidées ; vol. *in* - 12. A Paris ; 1773.

Le prospectus de cet ouvrage annoncé dans un de nos précédens Mercurès, a exposé les avantages que l'on pouvoit se promettre d'un recueil de *Causes célèbres* rédigé par un Jurisconsulte éclairé, & qui envisage pour première récompense de son travail, d'instruire l'honnête homme, ordinairement dupe de sa bonne foi, sur les ruses des fripons, les intrigues des méchans, les fourberies de l'homme capricieux ; de présenter au citoyen observateur les événemens domestiques & récents les plus propres à l'intéresser, aux juges des exemples d'erreurs graves dans lesquelles le défaut d'examen ou la prévention peut faire tomber l'homme le plus intègre ; aux Jurisconsultes enfin des objets de comparaison & des autorités pour la

défense de leurs cliens. C'est pour mieux remplir ce dernier objet que le rédacteur s'est attaché à marquer avec beaucoup de clarté & de précision la véritable espèce des affaires, leur décision & les motifs qui ont pu déterminer les juges. Comme le rédacteur a d'ailleurs soin de nous remettre devant les yeux les traits les plus frappans & les discussions les plus instructives des écrits ou des plaidoyers des avocats, son recueil contribuera encore à répandre la réputation des orateurs qui se consacrent à la défense de leurs concitoyens, & procurera aux jeunes élèves du barreau des exemples qu'ils ne peuvent avoir trop souvent devant les yeux.

Le volume que nous venons d'annoncer, & qui est le premier de ce recueil de Causes célèbres, contient quatre causes. Il est question, dans la première, de l'affaire du malheureux Montbailly. Le rédacteur y a joint la consultation de M. Louis, chirurgien, & l'arrêt du Conseil Supérieur d'Arras. La deuxième cause porte en titre : *Le mal vénérien est-il une cause de séparation ?* La troisième cause nous rappelle la destinée singulière d'un individu qui a été l'objet de deux jugemens contradictoires, & dont le crime fut

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

moins celui de la volonté que de la nature qui l'avoit aveuglé sur sa propre existence. La quatrième cause regarde les fabricateurs de baromètres, contre les fayanciers & les émailleurs. On se convaincra de plus en plus en lisant le résumé qui nous est ici présenté de cette cause, combien un privilège exclusif pourroit nuire aux progrès des arts & de l'industrie, si ceux qui l'exercent n'étoient retenus dans de justes bornes par les lumières & la sagesse des magistrats. Mais de ces quatre causes la plus intéressante sans doute, & celle qui nous touche de plus près, est la cause du malheureux Montbailly. Un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens qui souhaiteroient de voir revivre une coutume établie anciennement à Venise. Autrefois, dans cette ville, un boulanger fut trouvé près d'un homme assassiné, le couteau étoit resté dans le corps du malheureux ; une gaine, qui sembloit avoir été faite pour ce couteau, fut trouvée dans la poche du boulanger ; sur le champ il fut arrêté, condamné & pendu. Il étoit innocent : on le découvrit après. Ce malheur, ajoute le rédacteur, donna lieu à une coutume qui a duré à Venise pendant plusieurs siècles, & qu'on

aurait dû conserver. Lorsque les juges étoient sur le point de prononcer une sentence de mort, un officier leur crioit : *recordate vi del povero Fornaro* : souvenez-vous du pauvre Boulanger.

Pendant la nuit une femme est maltraitée par son époux ; elle crie au meurtre , à l'assassinat , & ses plaintes sont entendues dans le voisinage ; le lendemain on entre dans la maison. Le trouble & l'agitation du mari , du sang répandu , le four qui fume encore , la femme qu'on cherche envain ; que d'indices ! ce n'est pas tout. Le mari, appliqué à la question, avoue qu'il a fait mourir sa femme dans le four ; il est condamné au dernier supplice. Appel au parlement de Paris. Les juges sont assemblés , opinent , sont en un mot sur le point de rendre leur arrêt ; dans ce moment la femme se représente... Elle avoir disparu avec son amant.

Un homme qui avoit projeté de se défaire de son ennemi, va chercher secrètement chez son curé sa soutane & son collet. Ainsi déguisé , il court exécuter l'assassinat , remet aussi tôt l'habit sacerdotal où il l'a pris , & dénonce l'ecclésiastique , en assurant *qu'il l'a vu* commettre le crime. On fait une visite ; la soutane se

84 MERCURE DE FRANCE.

trouve ensanglantée. Sur cet indice violent, sur le témoignage du scélérat, qui ne se dément point, le pasteur innocent est condamné.

Ces faits & d'autres que le rédacteur rapporte en notes, doivent un peu troubler les partisans de l'optimisme, qui avoueront du moins qu'il est triste de voir l'innocence livrée aux châtimens réservés pour le crime, parce que des juges intégres ont été abusés par des circonstances singulières & par des apparences trompeuses.

L'affaire du malheureux Montbailly, dont il faut voir le récit dans le volume que nous annonçons, est une nouvelle leçon pour les juges qui connoissent les dangers de leur ministère, leçon qu'ils ne doivent jamais se rappeler qu'en tremblant.

Ce recueil de causes célèbres sera composé, chaque année, de huit volumes in-12. de dix à onze feuilles chacun. Ces volumes paroîtront de deux en deux mois environ, à commencer du mois d'Avril prochain. Le prix de l'abonnement est de 13 liv. 4 sols pour Paris, & de 4 liv. 10 s. de plus pour la province, pour recevoir l'ouvrage franc de port.

On s'abonne pour Paris chez le sieur Lacombe, libraire, rue Christine; & chez M. Des Essarts, avocat, l'un des auteurs de ce Journal, rue St Dominique, fauxbourg & Germain. Les personnes de province s'adresseront à M. Des Essarts; elles affranchiront le port des lettres & celui de l'argent.

Chaque volume de ce Journal est vendu, chez le même libraire, à raison de 2 liv. br. pour ceux qui ne seront pas abonnés.

Histoire des Modes Françaises; ou Révolutions du Costume en France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours; 2 vol. in-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Costard, libraire, rue St Jean de Beauvais.

Les historiens & les écrivains qui se livrent le plus aux recherches ne nous ont donné jusqu'à présent que des essais, des anecdotes, quelques traits particuliers relatifs aux modes des François. Une histoire de ces modes manque absolument. C'est pour remplir en partie ce vuide qu'un écrivain publie aujourd'hui l'histoire complète & suivie de la barbe & des cheveux des François, depuis l'o-

86 MERCURE DE FRANCE.

origine de la Monarchie jusqu'à présent. Ce mot *François* est ici pris dans sa plus étroite acception. Il n'est encore question dans les deux volumes que nous venons d'annoncer, que de la tête des hommes. Celle des Dames aura son tour une autre fois. Les perruques jouent maintenant un rôle trop intéressant dans l'habillement des Européens pour les avoir oubliées. L'auteur leur a consacré un supplément. Quelques recherches sur les chevelures des anciens, quelques pièces justificatives de l'histoire des perruques terminent ce supplément. L'historien, pour ne laisser rien à désirer au lecteur & compléter son travail, a cru devoir parler, lorsque l'occasion s'en est présentée, des divers ornemens de tête dont nos pères ont fait usage. Il a eu soin d'en remarquer l'origine, d'en crayonner la forme, d'en noter la décadence ou les changemens. Il a réuni par ce moyen, dans un seul volume, l'histoire générale de tout ce qui concerne l'extérieur de la tête des François. Il ne s'est pas contenté, pour remplir cet objet, de parcourir nos historiens; cette route avoit déjà été fréquentée: il a consulté nos écrivains en divers genres. Les richesses qu'il leur a enlevées ne peuvent

manquer de plaire aux amateurs de l'antiquité. Les loix somptuaires de nos pères l'ont aussi éclairé sur les révolutions dont il expose le tableau. Les médailles, les statues, les portraits, en un mot nos monumens nationaux ont pareillement fixé son attention. Il s'est cependant délié de leurs avis. Les anciens artistes, ainsi que ceux d'à présent, préféreroient un costume de convention à celui de leur nation. Cette bizarre méthode nous prive des lumières que leurs ouvrages auroient pu répandre sur les objets que l'on entreprend ici de détailler. Elle n'aura jamais les suffrages d'un amateur des convenances. « A quoi sert, sur-tout dans les monumens publics, ajoute l'historien, de donner à nos Princes des habits grecs ou romains ? Je respecte infiniment l'antiquité ; mais nos Princes sont Français, & c'est les rendre en quelque sorte étrangers à leur nation, que de ne pas les représenter avec les ornemens de leur siècle & de leur pays »

Les cheveux, chez nos bons ayeux du tems de Clodion, étoient regardés comme un symbole de la liberté. Le respect pour les cheveux étoit même si grand, que la loi des Allemands, qu'on date or-

dinairement de l'an 630, prononce une amende très-considérable contre quiconque est assez téméraire pour porter les ciseaux sur la tête d'un homme libre, sans son consentement. C'étoit aussi l'usage, lorsqu'on embrassoit la profession religieuse, d'abdiquer ses cheveux. Un moine, par ses vœux, se rendoit serf de Dieu. Il étoit donc juste qu'il lui fît le sacrifice de ce qui passoit alors pour le symbole de la liberté. On ignore quels étoient les ornemens de têtes dont nos ayeux se servoient dans ces tems reculés; mais si on en juge par l'élégance avec laquelle ils s'avisèrent d'arranger leurs cheveux, ils ne devoient mettre sur leurs têtes que des ajustemens fort riches, fort galans : en effet, les toupets rabattus cessèrent d'être en réputation. L'ancien usage de séparer les cheveux sur le sommet de la tête, & de les coucher des deux côtés se rétablit. Bientôt aux coëffures flottantes, aux coëffures nouées & cordonnées, aux coëffures enfin ornées de perles, de plumes & de paillettes d'or, succédèrent les coëffures en queue. Il est à présumer que la variété des couleurs, la délicatesse des rubans ou cordons destinés à former les queues, ne furent pas épargnées. On peut

même conjecturer que l'or, les perles & pierreries entrèrent dans la composition de ces coëffures. Ce que l'historien peut sur-tout affirmer, c'est que l'on regardoit comme un ornement d'avoir des queues extraordinairement longues : d'abord elles ne passèrent point la ceinture ; mais, prenant sans cesse de nouveaux accroissemens, elles descendirent bientôt plus bas que les genoux. Cet excès ridicule amena bientôt une mode contraire. Les longs cheveux furent pros crits, & chacun arrangea sa tête suivant sa fantaisie. Cette différence, que l'on remarquoit entre les têtes des premiers Francs, différence qui empêchoit de confondre le noble & le roturier, le serf d'avec l'homme libre, fut presque entièrement abolie. En même-tems que nos pères se dégoûtèrent de leurs cheveux, ils se prirent de belle passion pour le poil des animaux. On fixe ordinairement l'époque de cette révolution au tems des conquêtes de Charlemagne en Italie. Non-seulement ce fut la mode de décorer les habits avec des fourures, on s'avisa d'envelopper la tête dans des peaux garnies de poil. La dépouille des agneaux servit d'abord : on lui substitua le menu-vair, l'hermine & autres fourures précieuses.

96 MERCURE DE FRANCE.

L'ornement de tête que cette mode produisit, & qui s'est perpétué jusqu'à nous, est connu sous le nom d'*aumusse*. Les uns prétendent que dans l'origine, ce n'étoit qu'un bonnet fort court; peu-à-peu il descendit jusques sur le cou, & enfin sur les épaules. Les autres assurent que l'aumusse n'étoit autre chose qu'un chaperon entièrement couvert de poil. Quoi qu'il en soit, les aumusses ont été en grande vogue pendant plusieurs siècles. L'auteur a soin, dans le cours de cette histoire, d'en faire observer les diverses révolutions. Il nous instruit également des changemens qu'éprouvèrent les mitres, les chaperons, les mortiers & autres coëffures que nos pères adoptèrent successivement & qu'ils rejetèrent pour porter des cheveux longs & frisés. Cette dernière mode excita le zèle des rigoristes. Il s'éleva même à ce sujet, vers l'an 1644, une dispute fort vive parmi les Protestans. Quelques Ministres de Bordeaux défendirent très-expressément l'entrée de leurs consistoires aux porteurs de cheveux frisés. Quelques autres Ministres descendirent aussi dans l'Arène, les uns pour défendre, les autres pour combattre l'usage des longs cheveux. Le Public, suivant la réflexion de

l'historien , doit certainement savoir gré à ces auteurs d'avoir eu la complaisance de l'enrichir de cinq ou six traités latins sur une aussi importante matière. Malgré ces contestations, les cheveux , du moins ceux qu'on avoit épargnés , acquéroient de jour en jour un nouvel éclat ; les toupets sur-tout commencèrent à jouer un rôle intéressant sur la tête des François. On les roula sur un fer chaud , & cet expédient procura des toupets frisés. Une autre invention apporta un changement notable sur les têtes chevelues. Depuis les retours des cheveux flottans , les hommes s'étoient bornés à se laver , à se parfumer la tête. Les femmes au contraire féroient sur leurs cheveux une certaine poudre blanche , qui n'avoit été inventée que pour les nettoyer. Les peites-maitres envièrent aux femmes ce prétendu agrément. Plusieurs d'entr'eux parurent en public avec des cheveux poudrés ; & cette frivolité eut des approbateurs. D'abord les hommes se contentèrent de mêler la poudre avec les cheveux : peu-à-peu ils s'accoutumèrent à la répandre avec profusion sur leur tête , & bientôt cette mode fut générale. Hommes , femmes , enfans , vieillards , tous firent usage de la

92 MERCURE DE FRANCE.

poudre ; toutes les têtes devinrent blanches. Cette révolution influa sur le goût de la nation relativement à la couleur des cheveux. On avoit toujours estimé en France, même parmi les hommes, la couleur blonde, comme la plus douce, la plus agréable. Les cheveux noirs offroient quelque chose de trop dur ; les blancs annonçoient la décrépitude, ils étoient peu estimés. Depuis l'introduction de la poudre, les cheveux blancs devinrent en honneur. On vit au commencement du dix-huitième siècle les François applaudir à la poudre, à la frisure, aux beaux roupets ; mais ils ne tardèrent pas à se dégoûter des longues chevelures. Les artisans du luxe, pour les contenter, n'imaginèrent pas d'autre moyen que de leur procurer le double avantage de jouir quand ils voudroient & des cheveux longs & des cheveux courts. Pleins de ce projet, ils firent éclore de nouvelles modes. La première, la plus simple de toutes, consistoit à réunir avec une rosette, les cheveux qui flottoient sur les épaules, & à les attacher lorsque les circonstances l'exigeoient. Cette mode, qui procura les cheveux en cadenette, dura peu ; & l'on vit arriver pour la chevelure des

hommes ce qui étoit arrivé pour la queue des chevaux. Les Parisiens, pendant un tems, se prirent de belle passion pour les chevaux à courte queue : c'est ce qui fit dite à Bassompierre, lorsqu'en 1642 il sortit de prison, où il avoit resté vingt ans, qu'il ne trouvoit d'autre changement dans le monde, si ce n'est que les hommes n'avoient plus de barbe, & les chevaux plus de queue. Bientôt les habitans de Paris se jetèrent dans l'extrémité opposée; les chevaux à la queue large & flottante furent recherchés. La girouette tourna pour la troisième fois : sa nouvelle position fit désirer en même-tems & les queues longues & les courtes queues. Pour contenter un goût si bizarre, on s'avisa de renfermer la queue des chevaux dans un étui; qu'on étoit libre d'ôter lorsqu'on le desiroit : l'invention parut commode, les hommes s'en emparèrent. Ce fut alors que les François imaginèrent des bourses, espèces de petits sacs de taffetas noir dans lequel ils renfermèrent leurs cheveux, & d'où il les retiroient lorsque la nécessité l'exigeoit, ou que les circonstances le permettoient. Les rosettes ne furent pas néanmoins abandonnées : elles s'attachèrent aux bourses, dont elles devinrent le

94 MERCURE DE FRANCE.

principal ornement. D'abord les bourses ne furent employées que dans les voyages, que pour courir le matin *en chenille*, ou pendant la pluie : il eût été indécens de paroître avec cet ajustement devant les Grands, & sur-tout dans les cérémonies. Avec le tems les bourses ont acquis quelque considération : il leur a été permis de se montrer dans les meilleures compagnies; & les prêtres ont cessé d'exiger que dans les cérémonies de mariage, les hommes se présentassent avec des cheveux flottans. Les formes des bourses ont varié; mais la manière de disposer les cheveux sur le devant de la tête & des deux côtés, a éprouvé & éprouve journellement bien d'autres changemens. L'invention des perruques avoir porté l'art de la frisure à un degré de perfection auquel on n'auroit jamais pensé qu'il pût parvenir. Libres de donner à des cheveux postiches mille formes différentes, les maîtres perruquiers n'épargnèrent ni peines, ni soins pour piquer la vanité des petits-maîtres; & c'est à leur industrie que nous sommes redevables de cette variété de frisures prétendues élégantes, dont il seroit difficile de retenir les noms, & auxquelles bien des hommes attachent une partie de leur mérite.

L'histoire de la barbe qui suit immédiatement celle de la coëffure des hommes, nous fait voir que la mode n'a pas moins exercé ses caprices sur la barbe que sur la chevelure des hommes. Elle lui a donné successivement une forme ronde, pointue, quarrée. Passèrent ensuite les barbes en éventail, en queues d'hirondelle, & en cent autres manières différentes. Des cires préparées, servoient à imprimer aux barbes des formes si extraordinaires. L'industrie, toujours ingénieuse lorsqu'il s'agit de flatter la vanité, mit tout à contribution pour satisfaire les petits maîtres d'alors. Les cires furent déguisées, & avec leur secours chacun eut la faculté de procurer à sa barbe la couleur & l'odeur qu'il souhaitoit. Une ordonnance de Philippe le Bel de 1304, que l'historien rapporte, ne présente pas la profession des notaires sous des dehors fort brillans. Cette profession étoit alors si peu lucrative, que souvent ceux qui l'exerçoient se livroient à quelque autre métier qui pût les faire vivre. Mais comme elle les rendoit dépositaires des secrets & des conventions des familles, on jugea à propos de leur interdire certains états qui parurent incompatibles avec de pareilles

fonctions. Ce fut depuis cette ordonnance que les notaires cessèrent de pouvoir être barbiers. L'historien, en nous traçant les révolutions de la barbe, n'omet pas de nous instruire des contestations ridicules qui s'élevèrent souvent à son sujet. Quoique la barbe, après avoir disparu de dessus le visage des hommes, y ait été souvent rappelée, il y a lieu de croire néanmoins qu'ils ne la reprendront plus, du moins tout le tems qu'ils voudront faire usage de cette poudre, connue sous le nom de tabac, & qui ne pourroit que contribuer à rendre la barbe très-incommode, & très-délagréable.

Le supplément aux recherches sur les chevelures des François contient l'histoire des perruques. Les courtisans, les rousseaux, les teigneux, nous dit-on ici d'après M. Thiers, furent les premiers qui portèrent une perruque. Selon cet auteur les courtisans adoptèrent cet ajustement par délicatesse, les rousseaux par vanité, les teigneux par nécessité; & parce que souvent ces derniers ne tenoient pas leurs perruques bien propres, on donna le nom de *teignasses* aux perruques mal-propres, ou mal peignées, nom qui leur est resté jusqu'à ce jour. On rira un peu en voyant
toutes

routes les formes que les perruques ont prises, & on sera tenté de déclamer contre ces modes bizarres; mais, avec un peu plus de réflexion, on sentira qu'une mode ne nous paroît bizarre que parce qu'elle est passée. Tant qu'elle dure, on a raison de la suivre, puisqu'elle pare & embellit. Les variations de la mode donnent d'ailleurs de l'activité au commerce, & aident l'ouvrier actif & laborieux à marier ses filles, ce qui est essentiel pour l'Etat.

Cette histoire, pleine de recherches & écrite avec agrément, intéressera les patrisans des modes; elle sera d'ailleurs utile aux personnes attachées au théâtre, aux peintres, aux sculpteurs & autres artistes qui sont persuadés que l'observation exacte du costume ajoute au mérite d'une composition pittoresque, & contribue à rendre l'illusion plus parfaite. Cette histoire pourra encore contribuer à dissiper les vaines déclamations de certains théâtres, contre la diversité des modes ou coutumes de leurs contemporains.

Principes du calcul de la Géométrie, ou cours complets de Mathématiques élémentaires, mises à la portée de tout le monde, ouvrage en grande partie

E

98 **MERCURE DE FRANCE.**

composé & en partie extrait des Auteurs les plus intelligibles , par M. l'Abbé du Para du Phaujas, in-8^o. de plus de 700 pages avec figures , à Paris , rue Dauphine , chez Charles-Antoine Jombert , pere , Libraire du Roi , pour l'artillerie & le genie , à l'Image notre Dame , 1773.

Ces élémens de Mathématiques renferment neuf traités, quatre sur le calcul, & cinq sur la géométrie. On trouvera dans ces neuf traités tout ce que les mathématiques élémentaires contiennent d'intéressant & d'utile, avec la manière de faire usage des connoissances qu'elles donnent. L'Auteur assure que par le moyen de la méthode & de la lumière qu'il a répandues dans toutes les parties de cet ouvrage, tout esprit mûr & solide pourra se mettre au fait seul & sans maître en moins de trois ans, d'une étude modérée, de tout ce qu'il renferme. Si nous avons, dit-il, à diriger sa marche dans cette carrière, nous lui conseillerions de commencer par se mettre bien au fait de l'arithmétique, d'en bien saisir les règles, les démonstrations, les opérations, en se donnant lui-même des exemples, la plume à la main, sur

chaque règle & sur chaque objet : de passer de là au traité des proportions , & de le bien concevoir , jusqu'à l'article des fractions exclusivement ; de passer ensuite de là à la longimétrie , qui ne suppose qu'une simple connoissance de l'arithmétique & de la règle de trois. Après quoi commençant à voir & à sentir l'utilité des mathématiques , il pourra indifféremment ou passer à la planimétrie , ou revenir sur ses pas pour s'occuper des autres parties du calcul dont il aura besoin dans la suite , soit pour la géométrie , soit pour la physique , soit pour différens usages de la vie civile.

La trigonométrie , qui , dans la plupart des Auteurs , est très-compiquée & très-difficile , se trouve si simplifiée dans cet ouvrage , qu'elle ne renferme qu'un seul théorème qui soit un peu difficile à saisir : tout le reste n'est qu'une simple application de ce théorème. On trouvera dans ce traité une *méthode pour transformer les tables ordinaires des sinus , en tables des sinus des secondes* ; méthode dont on sentira l'utilité , & dont l'idée appartient à M. l'Abbé Para.

Pour résoudre les triangles par la trigonométrie , on a toujours nécessairement besoin d'une *table des sinus* ; & c'est ce

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

qui a déterminé de la placer à la fin de ce volume. On aura par là , en un seul & même ouvrage , tout ce dont on a besoin dans l'étude de la physique & des mathématiques. Les Géomètres & les Astronomes de profession , qui font habituellement de grands calculs trigonométriques , ont des tables de sinus , jointes à des tables des Logarithmes , qui facilitent ces calculs ; mais les personnes qui ne font pas fréquemment des calculs & qui veulent cependant quelquefois se donner la satisfaction de résoudre un triangle par la méthode trigonométrique , seront bien aises d'avoir ici une table des sinus qui leur procure la facilité de résoudre ce triangle par un calcul qui leur coûtant un quart d'heure de plus , les dispensera de se procurer des tables , des logarithmes , & de la peine d'apprendre à s'en servir. Ces tables des sinus leur donneront aussi toutes les tangentes & toutes les sécantes dont elles pourroient quelquefois avoir besoin , avec la même précision qu'elles ont dans les tables où elles se trouvent le plus exactement calculées.

Dans l'étude des mathématiques on observera que tout l'art de cette science consiste à faire connoître ou trouver des

grandeurs inconnues : ainsi cette science est principalement la *science des rapports*. On observera aussi que les démonstrations mathématiques ont communément la plus grande généralité possible : il faut donc que l'esprit s'accoutume & s'habitue, en considérant une figure géométrique sur le papier, à la transporter par la pensée hors du papier, sur la surface de la terre, ou dans l'immensité des cieux, où elle doit conserver toujours les propriétés qu'on y démontre.

Cette notice est tirée de la préface de l'Auteur. Il ajoute : « l'unique but que nous nous sommes proposés dans cet ouvrage, c'est de rendre plus simple, plus intelligible, moins épineuse & plus intéressante la science des mathématiques. Pour parvenir à cette fin nous avons lu & médité un assez grand nombre d'ouvrages en ce genre, & nous avons profité de ce que nous y avons trouvé de plus simple & de plus lumineux, pour enrichir l'ouvrage dont nous avions conçu l'idée. Ainsi dans cet ouvrage la méthode, le cadre, le choix sont de nous : le remplissage sera en grande partie de nous & en petite partie des Auteurs les plus éclairés & les plus intelligibles en genre de mathématiques.

102 MERCURE DE FRANCE.

ques. Nous avons emprunté quelquefois de ces Auteurs quelques mots de proportions fondamentales que nous avons éclaircies quand elles avoient besoin d'éclaircissement ; qu'il importe peu de démontrer différemment quand elles sont clairement & solidairement démontrées.

Ce volume de mathématiques se vendra ou conjointement avec le cours de physique , en quatre volumes , *in* 8°. dont il fait partie ; ou séparément sans le cours de physique , parce qu'il peut en être détaché , formant lui seul un ouvrage à part.

Annales de la ville de Toulouse , dédiées à Monseigneur le Dauphin ; ouvrage proposé par souscription ; 4 vol. *in* 4°. chez la veuve Duchesne. A Paris , rue St Jacques.

Nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes de cet ouvrage , intéressant par des objets différens que son auteur y a rassemblés. Il a fait un travail utile au Languedoc , en rapprochant d'époque en époque l'histoire de la province , de celle de sa capitale. Le troisième volume que l'on publie commence par

un précis depuis la réunion du Comté à la Couronne jusqu'au règne de Louis XI. L'histoire de ce Prince mérite d'être remarquée. Nous nous contenterons de citer ici le portrait de ce Monarque.

Après tant de travaux multipliés, Louis mourut le 30 Août 1483. La crainte de la mort qu'il portoit à l'extrême, lui avoit inspiré, dans les deux dernières années de sa vie, des moyens de se la conserver assez puériles, & quelquefois même ridicules. Mais qu'importaient aux peuples des foiblesses qui n'empêchoient point que l'Etat ne fût gouverné avec vigueur, & que la France ne fût respectée au-dehors & formidable au-dedans? Il faut toujours, en lisant la vie de ce Prince, le voir sous deux aspects, comme homme d'état & comme particulier. Son cœur fut peu susceptible de ces vertus qui honorent l'humanité, de ces sentimens qui font couler les larmes de l'amour filial, de la bonté paternelle, & celles de l'amitié ou de la reconnoissance. Mais que l'on se transporte en idée dans le siècle où il vivoit. Tous les Princes ses contemporains, à l'exception de deux ou trois, étoient plus barbares, plus perfides qu'il

ne le fut jamais. Louis XI ne fut pas vertueux ; mais pouvoit - il l'être , ayant en tête un Ferdinand , un Charles le Téméraire , les traîtres d'Armagnac , un Maximilien , un Duc d'Alençon & tant d'autres ? Il faut dire , à sa gloire , qu'aucun Roi de France ne se trouva environné d'ennemis aussi puissans , aussi implacables. Il n'eût pas suffi d'avoir la valeur de Philippe Auguste , la piété de Louis IX , le bonheur de Charles VII , la sagesse de Charles V. Il falloit moins combattre que négocier : les moyens pouvoient bien n'être pas toujours conformes aux principes les plus exacts ; parce qu'il falloit , pour le bien public , opposer quelquefois la ruse à la ruse. Le travail du cabinet n'eût pas encore été assez. Il étoit nécessaire de prouver au besoin du courage & de la vigueur. On s'est plu à flétrir la mémoire de ce Prince. Sans lui , la France étoit perdue. Il falloit être comme lui , sobre , vigilant , peu fastueux , ami du travail , de ce *sens droit* que le sage *Commines* a tant loué. De quelle utilité sont pour l'Etat des vertus obscures , qu'un homme ordinaire concentre dans l'intérieur de son palais ? On loue ces ames molles , qui sont sans vices à la vérité ,

mais qui secondent tous ceux des méchans qui les approchent. Les vengeances de Louis furent quelquefois atroces. Mais il institua les postes ; mais il écouta le Parlement, qui par la voix de son premier Président, lui offroit de mourir plutôt que de céder à un ordre injuste ; mais il accrut le royaume du Roussillon, des deux Bourgognes, de l'Artois, de la Picardie, de la Provence, de l'Anjou & du Maine. La paix qu'il fit, ayant de mourir, fut aussi utile que glorieuse. Que l'on désigne un Roi, qui avec d'aussi faibles moyens, dans un siècle aussi malheureux, entouré d'ennemis aussi redoutables, ait projeté & exécuté d'aussi grandes choses ; il ne sera encore qu'égal de Louis. Mais si cet autre Prince a été, outre cela, doux, sensible & humain ; si en voulant soulager son peuple, il n'a pas été la terreur de la Noblesse, Louis XI ne peut être nommé qu'après lui. N'oublions jamais, nous autres François, quelle époque son règne a fait naître dans la Monarchie. Le gouvernement féodal fut détruit. Ce seul mot est le premier & le plus grand des éloges, quant à notre Nation. Pourquoi chercher à diminuer notre reconnoissance, en nous occupant des vices du bienfaiteur de la

106 MERCURE DE FRANCE.

patrie ? Pensons à ce qu'il fit pour nous ; & si l'historien de sa vie a dit : *Tout mis en balance , c'étoit un Roi* ; ajoutons, tout esprit systématique à part, *c'étoit un grand Roi.*

Nos lecteurs ont pu voir , dans le *Mercur* du mois d'Avril dernier , comment la Ville de Toulouse a cru devoir récompenser M. de Rozoi de ses travaux , en lui accordant tous les honneurs qu'un littérateur puisse désirer. MM. les Capitouls ayant délibéré de faire imprimer, aux frais de la Ville , le discours qu'il prononça le jour qu'il fut nommé Associé & Historiographe de l'Académie des Arts, nous donnerons ici quelques morceaux de ce discours. Il contient des anecdotes chères aux arts.

L'orateur , après avoir peint les différentes révolutions que Toulouse avoit éprouvées, tant sous les Romains que sous les Visigoths, & les Rois de France ; après avoir décrit les droits d'une magistrature qui seule n'avoit point été détruite au milieu de tant de désastres , il entre dans les détails de la fondation de l'Académie des Arts de Toulouse. Le fameux *Rivals* en fut le créateur ; & M. Cammas son élève, le même qui depuis a fait bâtir

l'hôtel-de-ville de Toulouse, fut, après la mort de son maître, le restaurateur d'une école, qu'il soutint même quelque tems de ses propres avances. En 1735, les Capitouls assignèrent une somme pour l'entretien de l'Ecole publique de dessin, de peinture & de sculpture. En 1745, les mêmes Magistrats fondèrent des prix; enfin, le 10 Mai 1746, cette Ecole obtint du Roi des lettres-patentes qui l'érigèrent en Académie royale; & *Louis le Bien-Aimé* s'en déclara le protecteur immédiat. L'orateur, après avoir loué M. Gammas, qu'il nomme *le Patriarche des arts*, ajoute :

« Admirez, Messieurs, combien l'idée
 » d'un seul homme a produit d'avantages
 » multipliés. La gloire que Toulouse s'é-
 » toit déjà acquise reçut un nouveau lus-
 » tre. L'Europe avoit compté au nombre
 » des plus illustres dessinateurs de son
 » siècle ce *Raymond la Fage*, né à l'Isle,
 » en Albigeois, élève de *Jean-Pierre Ri-*
 » *vals*, premier peintre de l'hôtel de-
 » ville. *Antoine Rivals* avoit eu la gloire
 » de former ce *Subleiras*, né à Uzès, &
 » mort à Rome, avec la réputation d'avoir
 » été, pendant sa vie, le plus grand pein-
 » tre de cette capitale des arts. La ville,

E vj

» où tant d'artistes célèbres avoient puisé
 » des connoissances consacrées par un
 » usage si glorieux, vit encore sortir de
 » l'atelier de M. Cammas, le *Catulle* des
 » peintres de ce siècle, ce *Lagrange* dont
 » les ouvrages semblerent moins le chef-
 » d'œuvre de l'art, qu'une glace qui ré-
 » pète fidèlement les contours & l'incar-
 » nat des graces & de la beauté. Cet ar-
 » tiste remporta plusieurs prix à l'Acadé-
 » mie de Toulouse, & devint un des
 » présens les plus chers que cette ville pût
 » faire à la capitale. »

L'Académicien détaille ensuite une
 anecdote précieuse à conserver. C'est que
 l'Académie vit, dans la même année, trois
 de ses élèves concourir pour le prix à Pa-
 ris, à Rome & à Madrid; les sieurs Ray-
 mond & Arnard, architectes, & le sieur
 Gaucelin, peintre. Le premier remporta,
 à Paris, le grand prix d'architecture; le
 second eut, à Madrid, le même honneur;
 le troisième obtint, à Rome, le prix du
 modèle, & fut le premier qui mérita ce-
 lui que le Cardinal Albani a fondé pour
 le talent de bien draper.

Nous ne pouvons nous refuser au plai-
 sir de citer le morceau suivant, parce qu'il
 contient des noms chers aux sciences &
 aux arts.

Au moment où j'ai l'honneur de vous parler, je vois un homme (1) honoré par son Roi au nom du Patriotisme, d'un titre que tant d'autres ne doivent qu'au hazard des circonstances, remplir ici la place de *modérateur*. J'y vois un célèbre géomètre, (2) correspondant d'une des premières académies du monde ; littérateur aimable qui a su, comme *Fontenelle*, orner de fleurs le compas d'Uranie, & joindre l'artificisme à la profondeur. J'y vois un astronome, (3) non moins fameux, correspondant de la même Académie, citoyen aussi zélé que sçavant éclairé, digne en un mot, comme littérateur & comme patriote, de toute sa réputation. Vous décririez, Messieurs, bien mieux que moi les tableaux & la coupole de cet artiste (4) qui a décoré vos temples de tant d'ouvrages estimables, autant qu'estimés, & qui est dans ce siècle le *Coppel* de Toulouse.

Vous exprimeriez d'une manière bien plus frappante combien ce fut une conso-

(1) M. le Baron de Puymagrin.

(2) M. d'Arquier, secrétaire de l'Académie.

(3) M. de Garipuy, père.

(4) M. d'Expas.

lation touchante pour les citoyens de voir un architecte (1) habile, fait pour créer les plans les plus vastes, voler au secours des malheureux enveloppés dans l'inondation de l'année dernière, franchir les ruines des maisons renversées, exposer ses jours pour sauver ceux de ses concitoyens. Chaque état a son héroïsme; & le plus superbe ouvrage des *Mansards* n'égale pas aux yeux du philosophe la gloire d'étayer la chaumière du pauvre que l'on conserve à la patrie.

Nous finirons cet extrait par une anecdote trop intéressante pour pouvoir l'oublier.

Le fils (2) d'un négociateur célèbre, aussi estimé que les Présidens Jeannin & que les Davaux, avoit commencé par cueillir des lauriers avant de tenir entre ses mains l'olive de la paix. Il combattit à Laufeld sous les yeux du vainqueur de Fontenoi; & la blessure la plus affreuse consacra au bonheur de l'humanité des

(1) Hardy, ingénieur de la ville.

(2) M. le Marquis de Bonac, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de l'Ordre militaire de St Louis, & de celui de St André de Russie, &c. &c.

jours, que la gloire eût peut-être employés à partager les querelles sanglantes des Rois. La même main qui devoit égorger les ennemis de l'Etat, signa des traités qui en firent des Alliés de la France. Mais *Thucydide* écrivit sur la guerre; *Frédéric* a saisi la plume de *Clio*; *César*, le burin de l'histoire; le Représentant d'un des plus grands Rois de l'Europe a manié également le pinceau, le compas, l'équerre & le ciseau.

Je ne trahirai point ici, Messieurs, le secret des veilles qu'il a consacrées aux lettres, & des fruits qui en ont été la suite précieuse. Ce digne héritier du génie & des vues profondes d'un père dont la France doit chérir à jamais la mémoire, a voulu mériter une place d'artiste; & vous l'y avez nommé, non en faveur de son rang & des attributs qui le décorent, mais pour prix de talens acquis par un goût sûr, par des études suivies, par cette intelligence frappante qui a su joindre au faire énergique du *Rimbrant* tout le suave du *Corrège*.

Ce discours méritoit l'honneur que MM. les Capitouls lui ont fait. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à se procurer les annales, où tous les événemens

III. MERCURE DE FRANCE.

qui ont illustré Toulouse, tous les bienfaits dont elle a comblé les arts & les artistes, tous les grands hommes qu'elle a produits, sont célébrés avec autant de patriotisme que de vérité.

Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de Du Verdier fleur de Vauprivas ; nouvelle édition dédiée au Roi, revue, corrigée & augmentée d'un discours sur le progrès des lettres en France & des remarques historiques, critiques & littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Président Bouhier de l'Académie françoise ; de M. Falconet de l'académie des belles-lettres ; par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au Parlement de Metz ; tome quatrième. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais, & Michel Lambert, imprimeur, rue de la Harpe près St Côme, 1773.

Ce quatrième volume est le second de la Bibliothèque françoise de Du Verdier. Le savant éditeur satisfait avec exactitude à ses engagemens envers les souscripteurs, & à l'empressement du Public pour ce bon ouvrage. Il continue dans ce dernier volume à répandre, par ses recherches, la

lumière sur les anciens tems de notre littérature françoise, & à rectifier les erreurs & les omissions de Du Verdier. Il enrichit souvent ses notes de morceaux qui caractérisent le génie des auteurs ; il trouve aussi dans leurs écrits & dans leurs mœurs la critique de notre siècle littéraire.

La notice de Gabriel Bounin, avocat, commence ce volume. Cet auteur fit plusieurs tragédies ; il fut le premier qui mit un sujet Turc sur la scène. Outre les ouvrages rapportés par Du Verdier, on a encore de Bounin une *Satyre au Roi contre les Républicains*, imprimée en 1586, & l'*Alektomachie ou Joute des Coqs*, autre satire obscure des troubles du tems.

Gabriel le Breton a donné la tragédie d'*Adonis*, qui est une allégorie où la mort de Charles IX est déguisée sous celle d'Adonis. Jacques de la Taille de Bondaroy, gentilhomme de Beauce, a écrit en vers les tragédies d'*Alexandre* & de *Daire*, imprimées avec des épigrammes & des quatrains pour les images des Princes & Princesses de France. Il vivoit vers l'an 1573. Voici quelques unes de ces épigrammes.

114 MERCURE DE FRANCE.

D'UN DIVIN.

Quelque Divin, voyant son sort fatal ;
Dit qu'il étoit à mourir destiné
L'an quarantième après son jour natal ;
Mais quand ce vint à l'an déterminé
Il n'en mourut ; dont lui, tout forcené ,
Pour ne mentir , se mit au col la hant ,
Et s'étranglant , (O l'homme infortuné)
Estima moins sa vie que son art.

D'UN LION & D'UN RENARD.

Dedans un antre , un Lion d'aventure
Trouve un Renard navré mortellement.
Il s'en approche , & voyant sa blessure ,
Qui t'a , dit-il , outragé tellement ?
Sors de ce lieu , & permets seulement
Que je te lèche , alors en moins de rien
Tu seras sain ; tu ne fais pas combien
Ma langue est bonne & puissante en cela.
L'autre répond : ami , je le fais bien ;
Mais je crains trop pour les ~~vaines~~ qu'elle a.

D'UNE COURTISANNE , dédiant un miroir.

Pour m'offrir désormais l'éternelle beauté
De ta face ; ô Vénus , je t'offre ce miroir ;
Car je ne m'y vois plus telle que j'ai été ,
Et telle que je suis je ne m'y veux plus voir.

Jean Aurel Augürel composa un poëme en trois chants, intitulé, *Crysopeia*, ou l'art de faire de l'or. On rapporte que l'ayant présenté à Leon X, ce Pape lui donna une grande bourse vuide, disant qu'il seroit fort aisé à l'auteur de la remplir.

Réflexions sur les Comètes qui peuvent approcher de la Terre ; par M. de la Lande ; in-8°. de 40 pages. A Paris, chez Gibert, libraire, quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf.

Ce Mémoire, dit M. de la Lande, étoit destiné à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 21 Avril 1773, & il faisoit partie d'un travail plus considérable sur les Comètes en général. Ce que j'avois dit à quelques amis, du résultat de mes calculs, a passé de bouche en bouche, & s'est accru beaucoup plus rapidement que je ne l'aurois imaginé. Bientôt on a dit que j'avois annoncé une Comète, qui dans un an, dans un mois. . . dans huit jours, alloit causer la fin du monde, &c. Ces bruits populaires sont venus au point d'effrayer ; & l'on a exigé de moi une explication capable de rassurer le Public : elle a déjà paru en peu de mots dans

116 MERCURE DE FRANCE.

la Gazette de France, mais cela ne suffisoit pas pour me justifier de toutes les choses absurdes qu'on m'imputoit presque généralement à Paris, & même dans les provinces. C'est ainsi qu'un très-petit dérangement que j'avois découvert dans le mouvement de Saturne fit dire publiquement en 1769 que Saturne étoit perdu ; on l'imprima même dans des papiers publics. La nouvelle de cette année sembloit encore plus accréditée ; elle étoit plus effrayante, & la multitude des lettres que j'ai reçues, & des questions que l'on m'a faites à ce sujet, m'a fait juger qu'il étoit devenu indispensable de publier sans délai cette partie de mon mémoire. On y verra que les événemens dont j'ai parlé ne sont point à redouter, parce que le nombre des combinaisons nécessaires pour les produire est immense, ainsi que le nombre des hasards qui peuvent les éloigner.

Depuis la découverte des mouvemens & du retour des Comètes, les physiciens ont compris qu'une multitude de corps tournant en différens plans autour du même centre, ils pouvoient quelquefois se trouver fort près les uns des autres, & occasionner des phénomènes très-singuliers. L'imagination a devancé la nature,

& l'on a formé des systêmes sur la possibilité des plus étranges révolutions que pouvoient causer des Comètes. Le sublime écrivain de *l'Histoire naturelle* a montré que l'état actuel du systême solaire pouvoit être l'effet du mouvement d'une Comète ; d'autres se sont contentés d'expliquer le déluge par la proximité d'un de ces astres. Whiston, astronome célèbre, publia, en 1708, sa théorie de la Terre, dans laquelle il tâche d'établir que la Comète de 1680 a pu causer le déluge 2926 ans avant l'ère vulgaire, soit par son atmosphère condensée sur la Terre, soit en soulevant les eaux intérieures de la Terre, & les amenant à la surface. D'un autre côté, les philosophes qui donnent plus aux causes finales qu'aux combinaisons fortuites des causes secondes, ont cru que de semblables révolutions ne pouvoient point arriver.

Le catalogue des Comètes qu'on a observées & calculées, de manière à pouvoir les reconnoître en quelque tems qu'elles reviennent, est actuellement de 60, y compris celle de l'année dernière.

J'ai voulu savoir, ajoute M. de la Lande, si dans ce nombre de 60 Comètes il y en avoit quelques-unes dont les nœuds

118 MERCURE DE FRANCE.

tombassent à peu près sur la circonférence de l'orbite terrestre, & j'ai trouvé que dans les 60, il y en a 8 qui en diffèrent assez peu; en sorte qu'il est possible que dans la suite des révolutions de la Terre & de ces différentes Comètes, il s'en trouve une qui se rencontrant dans son nœud, lorsque la Terre y passe, la choque ou la déplace, l'entraîne, ou en soit entraînée, & consomme enfin cette grande révolution qui seroit pour le genre humain l'accomplissement des siècles, la fin du monde, ou le commencement d'un nouvel ordre de choses.

Parmi les 8 Comètes dont les nœuds approchent de l'orbite de la Terre, celles de 1763 & 1764 n'étoient qu'environ à un degré de leurs nœuds; cependant elles étoient assez éloignées de l'écliptique, pour ne produire sur la Terre aucun effet sensible; mais pour faire rencontrer ces deux globes, il ne falloit changer le nœud que d'un degré, puisque dès-lors la Comète se seroit trouvée précisément dans son nœud, & sur le passage même de la Terre. Or, un changement d'un degré est une différence qui arrive nécessairement par le seul effet des attractions étrangères. Nous en voyons un exemple dans la Co-

mère de 1759, en une seule période de 75 ans.

L'Académicien parcourt les effets que produisirent les Comètes dans leurs différentes approximations de la Terre. Ces recherches sont sans doute utiles à la rhéorie & aux progrès de l'astronomie. Mais après avoir ainsi détaillé les suites qu'on entrevoit dans le concours d'une Comète avec la Terre, aux environs du nœud, nous voyons, dit il, que le danger seroit bientôt passé, & dès lors il diminue beaucoup.

En effet, la Terre parcourt, dans son orbite, six cent mille lieues en un jour; par conséquent, elle ne peut être qu'une heure de tems à la distance que je viens d'assigner pour la Comète; or, l'inertie des eaux est probablement trop grande, pour qu'en une heure de tems elles pussent être portées à une si grande élévation. On craindra peut-être, qu'une impression aussi violente ne continuât à s'exercer même après que la cause seroit passée, & que le reflux d'une si terrible marée ne produisît sur le reste de la Terre, à-peu-près les mêmes ravages qu'auroit produits l'élévation même des eaux dans les parties de la Terre qu'elle auroit surmontées;

120 MERCURE DE FRANCE.

mais tout cela est douteux , & nous laisse de quoi nous rassurer en partie sur de pareils événemens.

D'ailleurs , il y a beaucoup à parier contre toutes les circonstances nécessaires à de pareils événemens. 1^o. Il est difficile que la coïncidence exacte du nœud qui n'est que passager , se trouve arriver dans le tems où la Comète y passera. 2^o. En supposant que cette coïncidence y soit , ces deux Planètes dont les orbites se comptent exactement, se rencontreront difficilement à la fois au même point d'intersection. Par exemple , la Terre n'ayant que 17 secondes de diamètre , vue du soleil , suivant les dernières observations , elle n'occupe que la soixante-seize milliè-me partie de la circonférence de son orbite. Supposons qu'une Comète traverse précisément l'orbe de la Terre ; il y a , pour le moment où elle se trouve dans le nœud , 179 mille contre un à parier , que la Terre ne se trouvera pas dans un point de son orbite où elle puisse être frappée.

La distance de treize mille lieues , à laquelle j'ai dit que la Comète pouvoit submerger une partie de la Terre, est comprise seize mille fois dans la circonférence de l'orbite terrestre ; ainsi il y auroit environ huit

huit mille contre un d'espérance, même à chaque fois que la Comète passeroit dans son nœud, & précisément sur la circonférence de notre orbite; mais de plus, ces passages sont bien rares, puisque les révolutions de chaque Comète exigent un ou plusieurs siècles, & qu'il peut se passer des milliers de révolutions, sans que les nœuds se trouvent placés dans l'endroit où nous les supposons.

On ne peut donc regarder ces événemens & ces dangers que comme des possibilités, qui ne sauroient entrer dans l'ordre moral des espérances ni des craintes. Les tables des mortalités nous apprennent qu'il meurt une personne à toutes les secondes, ou 3600 par heure, sur la surface de la Terre, peuplée d'environ mille millions d'habitans; mais personne de nous ne craint de mourir dans une heure, parce qu'il y a 277800 contre un à parier, pour chaque individu, qu'il ne sera pas du nombre.

Les possibilités dont je viens de parler, sont encore plus éloignées; & l'on peut, dans l'ordre moral, les regarder comme nulles.

Nous ne pouvons pas espérer que jamais il soit possible d'en prédire le tems, parce

F

222 MERCURE DE FRANCE.

qu'il y a un trop grand nombre de Comètes qui peuvent agir sur chacune de celles que l'on voudroit prédire , & peut-être même ne pourra-t-on jamais assurer que telle Comète rencontrera la Terre.

*Lettre à M. de * * * , sur le dictionnaire des Bénéfices.*

Cette lettre est une réponse où l'auteur observe qu'occupé depuis plus de douze ans de son entreprise, il l'annonça par un *prospectus* imprimé en 1764, sous le titre de *Tableau historique & chronologique de tous les Etablissmens Ecclésiastiques, Religieux & Hospitaliers - Militaires, de la France.*

La réflexion ayant fait juger depuis que la forme d'un dictionnaire seroit plus commode & plus facile pour trouver, à l'instant, un bénéfice quelconque, l'auteur réforma son plan, & publia un nouveau *prospectus* en 1769 pour un Dictionnaire des Bénéfices; mais les frais de typographie devant en être considérables, il eut recours à la voie des souscriptions, qui fut ouverte chez Couturier, libraire & imprimeur de la Gazette de France, & le premier volume fut annoncé pour le mois de Janvier suivant.

Quelque tems après, des personnes en place proposèrent d'ajouter à ce livre la *Province*, le *Parlement*, l'*Intendance*, la *Généralité* & enfin la *Maîtrise des Eaux & Forêts*, où se trouve situé chaque Bénéfice.

Ces augmentations firent la matière d'un Avis publié plusieurs mois après le *prospectus*. En reculant ainsi les limites de cet ouvrage, on ajoutoit à son utilité, à son intérêt; mais il exigeoit bien plus de tems.

D'autres considérations obligèrent encore à différer la publication de ce dictionnaire; mais il n'est point abandonné, comme l'a voulu faire croire l'auteur, qui a publié depuis, le *prospectus* d'un ouvrage imité en parties de celui du dictionnaire, & intitulé: *le Clergé de France, ou Tableau historique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses & Chefs des Chapitres principaux du Royaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours*.

Réponse à la Critique de l'opéra de Castor, brochure in 12. de 70 pages. A Paris, chez les libraires du Palais royal.

La critique de l'opéra de Castor à la-

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

celle on répond , a été insérée dans le *Mercur* du mois d'Avril 1772 , premier vol. Cette réponse, qui est celle d'un amateur éclairé , sera accueillie de ceux qui pensent que des discussions en matière de goût ne peuvent que contribuer à guider les amateurs & les artistes , & donner plus de prix aux ouvrages des grands maîtres.

L'apologiste du célèbre Rameau trouve de bonnes raisons pour justifier la musique ; il paroît avoir fait une étude du genre propre à l'opéra françois ; du moins il en admet un relativement au lieu du spectacle , au poëme & à la langue. Il entre dans beaucoup de détails sur la musique , & il soutient enfin le mérite de l'opéra de *Castor* que personne ne conteste ; mais c'est parce que c'est un ouvrage de la première distinction qu'il est utile d'en discuter en quelque sorte les beautés & les défauts. C'est dans la comparaison des deux mémoires qu'il faut juger cette affaire de goût , & nous ne pourrions qu'affaiblir les objections & les réponses en les analysant.

Dictionnaire des Mœurs , in-8°, d'environ 140 pages , à la Haye , & se trouve à Paris , chez Monory , libraire ,

J U I N. 1773. 129
rue & vis-à-vis la Comédie Française,
1772.

On annonce dans un avis, que cet ouvrage fait partie de variétés historiques, littéraires & galantes, qui paroîtront dans quelques mois. Je n'ai pas employé, dit l'auteur du Dictionnaire, tous les mots qui appartiennent aux mœurs: plusieurs ne disent plus que la même chose, quand tout est corrompu; & beaucoup d'autres alors ne fournissent plus rien d'utile.

Les définitions des termes qui composent ce Dictionnaire, sont elles-mêmes une critique des mœurs, une leçon, une maxime, ou un trait de morale. Il y a plusieurs de ces définitions qui sont heureuses & d'autres qui paroîtront énigmatiques, ou d'un sens obscur; on peut en juger par celles que nous allons citer.

Enthousiasme, état de délire où l'on est puni par les sorts, du mal que l'on peut faire aux gens d'esprit.

Envie. Passion de l'ame, qui est un diminutif du vol, & un équivalent de la haine.

Epanchement. C'est la confiance mise en action par le sentiment, ou la duplicité mise en évidence par la surprise.

F iij

226 MERCURE DE FRANCE.

Homme. Être que le tempérament assujettit si bien aux excès, que l'on pourroit dire qu'il s'éloigne de la nature, en s'approchant de la perfection.

Honnête. On est honnête par usage ou par intérêt. L'honnêteté des maximes n'est pas celle des mœurs; elle la fait supposer chez les esprits simples, & elle y supplée chez les esprits corrompus. Le vice à donc des Juges très-commodes, & des protecteurs très-dangereux.

Indulgence. Vertu de caractère chez les uns & de réflexion chez les autres. Elle est utile & dangereuse. Malgré l'esprit & l'expérience, on ne peut guère prédire l'effet qu'elle produira: il faut donc y mettre des bornes.

Inertie. Incapacité d'agir, qui n'empêche pas de mal penser.

Peuple. Souverain dans ses opinions & dans ses habitudes, esclave dans ses devoirs & dans ses travaux.

Valet. Il y en a de deux sortes: la première est méprisée, la seconde méprise.

Les Muses chrétiennes, ou petit Dictionnaire Poétique, contenant les meilleurs morceaux des auteurs les plus connus; à l'usage des Séminaires, des Communautés.

Religieuses, des Colléges, & des Pen-
sions de jeunes Messieurs & de jeunes
Ddemoiselles; ouvrage dédié à M. le
Curé de Sainte Marguerite; petit in-12
d'environ 420 pages, à Paris, chez
Ruault libraire, rue de la Harpe, près
la rue Serpente, 1773.

Ce Dictionnaire est composé de Poë-
sies Religieuses, pour l'instruction & l'a-
musement des jeunes gens & des person-
nes pieuses. L'éditeur a mis à contribu-
tion beaucoup de Poètes François, & leur
a emprunté les vers les plus relatifs à la
religion & à la morale. Il y a beaucoup
de Poësies de M. de Voltaire, dans ce
recueil; & il faut avouer que leur éclat ne
tarde point à les faire distinguer. *Bon-
heur véritable d'un Roi*: c'est le titre d'un
article tiré d'une *Ode sur la construction
du Chœur de Notre-Dame*, par M. DE
VOLTAIRE.

Heureux le Roi que la couronne
N'éblouit point de sa splendeur;
Qui fidèle au Dieu qui la donne,
Ose être humble dans sa grandeur;
Qui donnant aux Rois des exemples,
Au Seigneur élève des temples,
Des asyles aux malheureux.

F iv

Dont la clairvoyante justice
 Démêle & confond l'artifice
 De l'hypocrite ténébreux.

Assis avec lui sur le trône,
 La Sagesse est son ferme appui.
 Si la Fortune l'abandonne,
 Le Seigneur est toujours à lui.
 Ses vertus seront couronnées
 D'une longue suite d'années,
 Trop courte encore à nos souhaits;
 Et l'abondance, dans ses villes,
 Fera germer ses dons fertiles
 Cueillis par les mains de la Paix.

DIEU dans sa gloire.

Au milieu des clartés d'un feu pur & durable.
 Dieu mit avant le tems son trône inébranlable.
 Le Ciel est sous ses pieds; de mille astres divers
 Le cours toujours réglé l'annonce à l'Univers.
 La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
 Unis & divisés, composent son essence.
 Ses Saints, dans les douceurs d'une éternelle paix,
 D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,
 Pénétrés de sa gloire & remplis de lui-même,
 Adorent à l'envi sa Majesté suprême.
 Devant lui sont ces dieux, ces brûlans Séraphins,
 A qui de l'Univers il commet les destins.
 Il parle, & de la terre ils vont changer la face.

Des Puissances du siècle ils retranchent la race,
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conseils éternels accusent la hauteur.

HENRIADE.

Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée à Rouen, pour les années 1770 & 1771. A Rouen, chez le Boullanger, Imprimeur du Roi, rue du Grand Maulevrier.

Ce recueil est enrichi de plusieurs discours & poëmes, qui ont remporté les prix que distribue l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

En 1770, *discours sur l'indécence & le danger de la raillerie*, en matière sérieuse & particulièrement en matière de religion, par M. Vasse, vicaire d'Hermival, près Lizieux.

Louis XIV. Protecteur des Savans & des arts en France & dans toute l'Europe, Poëme, par M. le Menaissier, Professeur de seconde au Collège du Mont à-Caën.

Ode imitée du premier cantique de Moïse, par Mde. de l'Etoile.

L'orgueil de l'homme confondu, Stances Philosophiques, par M. Nicoleau, direc-

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

teur de l'institution de la jeune noblesse à Angers.

Miracula-Pictura, carmen allegoricum; auctore D. Buirette de Norval, in Collegio Marchiano Universitatis Parisiensis.

Carmen allegoricum-cujus argumentum est: REGIA VIRGO CARMELITANAM RELIGIONEM AMPLECTITUR, auctore D. L. Guerault, in logica Collegii Rothomagensis auctore.

Traduction libre, en vers François, de l'allégorie latine, dont le sujet est *le sacrifice de Madame Louise, sur le Carmel*, par M. l'Abbé Guiot, ancien secrétaire & Académicien vétéran de la même Académie.

En 1771. *Eloges de Mgr. Richier de Cerisy*, Evêque de Lombes, & de M. le Marquis de Cany, par M. l'Abbé Cotton Deshaussayes.

Discours sur l'utilité & les avantages d'une société Académique, consacré en même temps à la religion & aux lettres, par M. Rossel, Avocat à Paris.

La mort du juste, Idylle pour le prix extraordinaire, donné par M. de Crofne, Prince, en 1771, & remporté par M. le Comte de Laurencin, Chevalier de Saint Louis, & de l'Académie de Villefranche.

La piété filiale, Ode par M. Baieux,

J U I N. 1773: 131
Étudiant en droit, Maître ès-Arts en l'U-
niversité de Caën.

Tircis, Idylle par M. Cloud de Formé,
Professeur au Collège de Moulins en
Bourbonnois.

Le réveil d'Abel, Idylle par Mde. de
l'Etoile.

Justus ex fide vivit, Ode; auctore D. L.
Gueroulr.

Tout est intéressant dans ce recueil :
nous ne citerons ici que le *réveil d'Abel*,
morceau d'une Poésie agréable, & d'une
sensibilité douce & attendrissante.

LE RÉVEIL D'ABEL.

Sous un feuillage frais, au murmure de l'onde,

Abel goûtoit un tranquille sommeil.

Les premiers rayons du soleil,

À travers les rameaux, doroiént sa tresse blonde,

Et coloroiént son teint d'un éclat plus vermeil.

Un air plus pur que le zéphire

Exhaloit de son sein doucement palpitant.

Sur sa bouche un léger soufrire,

De ses sens agités par un songe inconstant,

Exprimoit l'aimable délire.

Assises près de lui, la timide Pudeur,

L'Innocence ingénue & la simple Candeur,

Se fixoient avec complaisance.

Tandis que la Veuve, veillant à son côté,

E vi

132 MERCURE DE FRANCE.

D'un regard foudroyant écartoit la Licence,
Les noires Passions & le Vice effronté.
Cependant le soleil pénétrant l'atmosphère,
Découvroit en entier son disque radieux.

Aux rayons du jour qui l'éclaire,
Abel languissamment entr'ouvre la paupière,
Et bientôt le sommeil s'efface de ses yeux.
« Astre brillant, dit-il, Père de la lumière,
« Ta voix a prononcé le nom de l'Eternel,
« L'Univers le répète, & la nature entière
« Offre de ses concerts le tribut solennel.
« Ah! je veux dans son zèle imiter la nature,
« Au pied de ton autel que mes mains ont paré,
« Grand Dieu, j'irai porter un cœur sans impo-
« ture,

« Un cœur plein de l'amour que je t'ai consacré. »

Bientôt vers l'autel il s'avance:

Là, son ame dans le silence

Contemple de son Dieu l'auguste majesté;
Ses yeux mouillés des pleurs de la reconnaissance
Peignent les mouvemens dont il est agité,

Et son cœur enivré s'élance

Dans le sein paternel de la Divinité.

Cependant ses mains innocentes
Entrelassoient l'autel de festons odorans,

Et répandoient des fleurs naissantes
Dans le temple rustique où nos premiers parens
Adressoient au Très-Haut leurs hymnes supplian-
ces.

Adam, devant son Dieu venoit s'anéantir ;

Un songe effrayoit sa pensée

Et retraçoit à son ame oppressée

Les maux que sur sa tête il voit s'appesantir ;

La crainte, le remords, l'austère repentir

Se peignent sur son front qu'ombrage la tristesse ;

Et d'un nouveau malheur qu'il semble pressentir ,

L'image l'importune & l'assiège sans cesse.

A ses côtés la Mère des humains

Voit & partage ses alarmes.

Cen'est plus la beauté rayonnante de charmes ,

Telle qu'au jour fatal où les coupables mains

Présentèrent le fruit qui coûta tant de larmes.

Du châtiment & du malheur

Son teint porte la triste empreinte ,

De son front obscurci qu'a flétri la douleur ,

Les traits sont éclipsés & la gloire est éteinte.

Abel les voit & vole au-devant de leurs pas.

L'Amour le porte sur ses ailes ,

Sa mère avec transport le serre dans ses bras ,

L'inonde en le baissant des larmes maternelles.

Adam, à son aspect, prend un front plus serein.

Sa vue a soulagé l'ennui qui le consume ,

Un rayon de plaisir s'est fait jour dans son sein ,

Et l'attendrissement en bannit l'amertume.

« Toi, dit-il, dont mon crime alluma le cour-

» roux ,

« En ma faveur encor ta bonté se déploie ,

« Dieu clément, ta justice a modéré ses coups ;

134 MERCURE DE FRANCE.

« Ce cœur qui t'offensa s'ouvre encore à la joie ! »

« Et toi que le Ciel m'a donné ,

« Cher enfant , dont la vue adoucit ma misère ,

« S'il conserve tes jours , s'il te laisse à ton père ,

« Sa justice est contente ; il m'a tout pardonné. »

A L L U S I O N .

Ainsi lorsqu'au péché la nature asservie
Languissoit sous le poids des vengeances des
Cieux ,

Vierge , tu vis le jour , & ce jour précieux
Fut , pour les fils d'Adam , l'aurore de la vie ;
L'Eternel épura les flancs qui t'ont porté ,
Le Ciel à ta naissance applaudit à la Terre ;
La Justice calmée éteignit son tonnerre ,
Et la Clémence enfin s'assit à son côté.

*Ordinaire de la Messe avec la manière de
l'entendre , quand on la dit sans chant
& quand on la chante , & la manière
dont elle doit être servie par les laïcs.*
On y a joint 1^o. un Discours prélimi-
naire sur la sainte Messe & sur la ma-
nière de l'entendre.

2^o. Une Messe votive en faveur de ceux
qui n'ont pas la Messe propre du jour.

3^o. Diverses prières dont on peut se ser-
vir avant & après la Messe , ou entre
les Offices.

J. U. I. N. 1773. 135

4^e Le Cérémonial de l'Office divin pour les laïcs, ou la manière d'entendre les saints Offices de l'Eglise,

A Paris, chez Aug. Martin Lottin, aîné ;
Imprimeur-Libraire ordinaire de M^ge
le Dauphin & de la Ville, rue saint-
Jacques, au Coq, 1773.

Le titre de ce livre suffit pour en faire
connoître l'utilité.

Le Système de la Fertilisation, par M.
Scipion Nexon.

Verum & in hoc natum majestas tantò plures
bonos genuit ac frugi, quantò fertilior in his
quæ juvant aluntque : quorum æstimatione &
gaudio nos quoque, relictis æstuationi suæ istis
hominum turbis, pergemus excolere vitam.

PLIN. liv. XVIII. in Proëm.

in 8^o. d'environ 70 pages, à Nancy,
chez J. B. H. Le Clerc, Imprimeur
de l'Intendance, 1773, avec approba-
tion & permission.

L'Auteur adopte avec plusieurs natu-
ralistes la fécondation des mauvaises ter-
res par la chaux ordinaire ; nul engrais,
dit-il, n'est plus durable ni plus puissant
que la chaux. Rien ne manque à ses
essais que d'avoir été faits assez en grand.

136 MERCURE DE FRANCE.

pour rendre plus sensibles ses avantages, & pour constater les indications de la nature. Il propose en conséquence un moyen de calciner la pierre dans les pays où la chaux manque. Il expose comment par le feu solaire avec le miroir de M. Buffon, on peut opérer en grand la calcination, de manière à changer en terre sans presque aucuns frais, une quantité de matières calcinables aussi immenses que l'on voudra. Ce Miroir *asbetique*, ce qui signifie *Miroir à calciner*, peut être composé de vingt-cinq ou trente petites glaces de huit pouces ou un pied en quarré chacune; il faut les choisir bien nettes, & garnies d'un étain bien vif & bien pur: on les montera dans un châssis, de manière que celle qui sera au milieu sera comme le-centre de la machine, & décidera de l'inclinaison que doivent avoir toutes les autres pour faire tomber tous leurs reflets sur l'endroit où la glace centrale porte le sien. Il ne faut qu'un moment pour calciner au miroir asbetique une assez grosse masse de pierres. On donne dans ce mémoire les détails de la construction la plus convenable de ce miroir, & les avantages qui en résulteroient. C'est à l'expérience à les confirmer, & à les multiplier.

Tableau des Maladies, Vénériennes, suivi de l'exposition des principales méthodes employées jusqu'ici pour les combattre : Ouvrage fondé sur l'expérience, & rédigé d'après les principes des plus grands Médecins, tant anciens que modernes. L'on y combat le préjugé de ceux qui n'admettent qu'une seule & unique méthode pour la destruction du virus vérolique, taxant toutes les autres d'insuffisance. L'on y fait voir que les principaux remèdes préconisés jusqu'à présent, comme très-énergiques contre le mal vénérien, ne peuvent point s'arroger l'avantage de l'universalité ; que presque tous ont leurs exceptions, & même leurs cas privilégiés ; enfin, l'on y assigne les circonstances qui requièrent l'application de l'un préférablement à l'autre, par M. C. E. Thion de la Chaume, Médecin de la Faculté de Paris.

Qui nos preceſſerunt multum fecerunt, ſed non omnia.

SENEQ.

A Paris, chez Louis Jorry, fils, Imprimeur-Libraire, rue de la Huchette, près du petit Châtelet, 1773. 1 Vol. in 12.

Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des François ont sur leur santé, qui a remporté le prix au jugement de l'académie d'Amiens, en l'année 1771; par M. Maret, Docteur en médecine, agrégé au collège des Médecins de Dijon, & Secrétaire perpétuel de l'académie de la même ville; agrégé honoraire du collège royal de médecine de Nancy, des academies de Bordeaux, Caen & Clermont Ferrand; à Amiens, chez la Veuve Godard, Imprimeur du Roi & de l'Académie, 1772. in-12.

On fait voir dans ce discours combien la dégradation des mœurs des François, influe sur leur santé. Des notes instructives accompagnent les propositions de l'Auteur, & les confirment. Nous rapporterons la péroraison qui rappelle les questions traitées par l'Orateur. « O mes-
 » concitoyens, vous voyez la source de
 » vos maux, il ne tient qu'à vous de la
 » tarir. Le desir naturel du bien-être
 » vous a égarés; votre attention à vous
 » soustraire à tout ce qui pouvoit porter
 » atteinte à votre santé, vous a exposés
 » sans cesse à la perdre; le plaisir vous

» fuir, parce que vous le cherchez trop ;
 » vous n'avez poli votre surface qu'aux
 » dépens de votre être ; vous avez enfin
 » passé le but où vous vous efforciez d'at-
 » teindre : retournez sur vos pas ; reve-
 » nez au point où étoient nos ancêtres
 » dans le milieu du dix-septième siècle :
 » vous en paroîtrez moins agréables ,
 » mais votre commerce en sera plus sûr ;
 » il vous restera des défauts, mais vous
 » aurez peu de vices ; vous pourrez mê-
 » me, évitant une partie de leurs excès,
 » vous soustraire à une partie des maux
 » auxquels ils étoient en proie. Votre
 » position est cent fois plus agréable que
 » ne l'a jamais été la leur ; mais sachez
 » user, & n'abusez pas ; prêtez-vous à
 » la société sans vous y livrer ; fuyez les
 » repas trop somptueux, & sur-tout les
 » soupers, qui ne peuvent flatter vos
 » goûts qu'aux dépens de ce que vous
 » avez de plus précieux ; renoncez à
 » ces jeux qui n'altèrent pas moins vo-
 » tre santé que votre fortune ; évitez les
 » veillées, même studieuses ; rentrez
 » dans le sein de vos familles, dont
 » l'amour du plaisir vous écarte trop sou-
 » vent, & prévenez par cette conduite
 » les maux que vous prépare l'avenir,

140 MERCURE DE FRANCE.

» & que la mauvaise éducation de vos
 » enfans rend inévitables. Si nous n'a-
 » vions pas trop perdu de vue le rapport
 » qui se trouve entre notre intérêt &
 » celui de l'état , je vous dirois : Songez
 » qu'en nous énervant , nous préparons
 » les succès d'une autre horde de Nor-
 » mands : l'amour de la patrie nous in-
 » vite à la réforme de nos mœurs ; mais
 » comme le patriotisme est presque
 » éteint dans tous les cœurs , comme
 » l'égoïsme seul peut faire entendre sa
 » voix , qu'il épure nos mœurs ; leur
 » influence alors sera favorable à la
 » santé. »

Journal de Musique, par une société d'a-
 mateurs, année 1773, n°. 1. A Paris,
 chez Ruault, libraire, rue de la Harpe,
 & au bureau du Journal, chez M. le
 la Roche, rue des Prouvaires, vis-à-
 vis celle des deux Ecus. in 8°.

On avoit entrepris en 1770, un Jour-
 nal de musique, mais il fut interrompu
 en 1771, & ne remplit jamais les vues
 que son prospectus avoit annoncées. C'est
 ce même ouvrage, disent les nouveaux
 Entrepreneurs, que nous osons tenter
 de nouveau, & nous espérons que le peu

de succès du premier nous apprendra à éviter les écueils qui l'on fait échouer ; & à mériter mieux l'attention du public.

On donnera chaque année 12 cahiers de ce journal , chacun de 60 à 80 pages, *in 8°*, avec des airs gravés. Le prix de l'abonnement sera de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la province , franc de port.

Il faut s'adresser pour souscrire , à Paris , chez Ruault , Libraire , rue de la Harpe , & au Bureau du journal , chez M. le la Roche , rue des Prouvaires , vis-à-vis celle des deux Ecus. Les personnes de province pourront lui envoyer le prix de leur abonnement par la poste , en ayant soin d'affranchir leur lettre d'avis & le port de l'argent. C'est à elle qu'il faut remettre les ouvrages à annoncer dans le journal , les avis qu'on voudroit y faire insérer , & tout ce qu'on voudra faire parvenir aux amateurs qui le composent.

*LETTRE de M. Poinfinet de Sivry à
M. Lacombe, auteur du Mercure de
France.*

Trouvez bon, Monsieur, que je n'approuve ni la première, ni la seconde interprétations qui ont été faites de l'inscription grecque, trouvée sur le tombeau d'Homère, & qui se trouvent dans le second Mercure d'Avril de la présente année. Cette inscription porte :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ.

ΣΜΥΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ

ΚΑΛΥΠΤΕΙ

ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ, ΘΕΙΩΝ

ΟΜΗΡΩΝ

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

ΜΕΛΙΤΑΣ.

Quant aux deux vers alexandrins qui composent l'építaphe, il n'y a pas deux manières de les expliquer; ainsi, d'après le sentiment général, j'essayerai de traduire ainsi, en deux vers latins :

Sacrum híc terra caput, divinum cœdit Ho-
merum,

Qui canit heroum laudes & fortia facta.

Mais pour ce qui est du commencement & de

la fin de l'inscription, on s'y est doublement mépris jusqu'à présent, tant ceux qui ont fait de *Smyrneou* une épithète d'Homère, contre la construction de la phrase; que ceux qui ont interprété *Boulos Smyrneou* par Boulos de Smyrne. Dans ce dernier cas, il est constant qu'il faudroit *Boulos Smyrniotes*. Voici donc une autre explication qui porte avec elle son évidence :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ,
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

À la lettre :

Bolus faciebat
Smyrnei;
Bolus faciebat,
Melitenus.

C'est-à-dire;

Ce fut fait par Bolus,
Fils de Smyrnée;
Ce fut fait par Bolus,
Natif de Mélite.

On fait qu'un nom propre au génitif, venant à la suite d'un autre nom propre au nominatif, indique le nom du père. C'est ainsi que dans l'inscription grecque rapportée par Plin :

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ,

Nausicrates Tisameni dedicavit,

Tout le monde convient que *Tisamenou* est

244 MERCURE DE FRANCE.

le nom du père de Nausicrate, & qu'il faut entendre :

Nausicrates, Tisameni filius, dedicavit.

Rien de plus commun, chez les Grecs, que cette soustraction du mot *uios*, fils, ou *thugatér*, fille ; & cet usage avoit passé des Grecs aux Latins : ainsi de même que les premiers disoient *Alkibiadés, o Kliniou*, Alcibiades, fils de Clinias ; *Alexandros, o Philippou*, Alexandre, fils de Philippe, &c. de même aussi les Latins disoient *Porcia Catonis*, Porcie, fille de Caton ; *Tullia Ciceronis*, Tullie, fille de Cicéron, &c. *Boulos Smyrneou* signifie donc très-certainement, ici, *Boulos, fils de Smyrnée*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi 20 Mai 1773, le concert du Château des Tuileries a été donné en deux parties. La première a commencé par une grande symphonie.

Madame Avolio a chanté un motet à voix seule, de M. l'Abbé Girouft.

M. Jansson le jeune a exécuté une sonate de violoncel.

Motet à trois voix de la composition
de

J U I N. 1773. 145

de M. Mereau, chanté par Mad. Larivée, MM. le Gros & Borel.

Dans la seconde partie M. Cambrins a exécuté une symphonie concertante, de sa composition, avec M. Imbault.

M. Nihoul a chanté un air italien.

Concerto de violon exécuté par M. Phelipeau. Le concert a fini par le *Te Deum* de M. Philidor.

Ce concert a fait généralement plaisir, & a été fort applaudi.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a repris pour l'ouverture du Théâtre *Daphnis & Alcimadure*, pastorale en trois actes, précédée de son Prologue. Mlle Rosalie, dont nous avons souvent eu occasion de célébrer le zèle, le talent, le bel organe, & le goût dans le chant & dans le jeu, a représenté à la satisfaction générale *Alcimadure*; elle a été parfaitement secondée par M. Durand qui a joué *Mirtil*, & par M. Tiroi dans le rôle de *Daphnis*.

Le ballet des amours de Ragonde a été remis pour les quatre Jeudi d'après

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Pâques. M. Durand représentant Ragonde, a beaucoup amusé par la gaité de son jeu.

Le 11 Mai on a remis sur ce Théâtre *les mélanges lyriques*, ballet héroïque composé d'*Ismène*, & de celui de *Zelindor*, roi des Silphes. Les Poèmes sont de Montcrif, la musique est de MM. Rebel & Francœur, Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Surintendants de la musique de Sa Majesté.

La Pastorale d'*Ismène*, si tendre, si aimable, la musique de cette Pastorale si délicieuse, feront toujours le même plaisir aux oreilles délicates, & aux cœurs sensibles. Le spectateur répète avec *Daphnis*, ou avec M. Larrivée qui chante ce rôle avec tant de charmes ;

Zéphirs, aimables fleurs, & vous, claire fontaine,
Vous m'avez vu cent fois suivre les pas d'*Ismène* :
Apprenez - lui mes feux ; qu'ils puissent la tou-
cher :

Daphnis, dûr il nourrir une tendresse vaine,
Au penchant de son cœur ne veut point s'arra-
cher.

Viens, vole Amour, parle toi-même,
Fais triompher l'ardeur dont je suis enflammé.
Si je ne puis me croire aimé,
Je ne dirai jamais que j'aime.

Ismène représentée par Madame Larivée enchante encore les spectateurs, qui lui répètent avec le cœur, & avec la brillante Cloé, Mlle Rosalie :

Qui vous voit vous adore.

Vous nous enchantez tous.

Peut-on former des vœux encore,

Quand on est belle comme vous ?

Le même jour ramène parmi nous

La fête d'Ismène & de Flore.

Nos demi-dieux, avec un soin jaloux,

Ont placé votre image au temple de l'Aurore ;

Qui vous voit vous adore.

Vous nous enchantez tous.

Daphnis peint son amour dans un récit supposé, que la Nymphé écoute avec attendrissement, elle ne peut se défendre enfin de lui faire l'aveu de sa flamme.

Le ballet de cet acte est galant & très agréable, il est de la composition de M. Gardel, qui y danse avec beaucoup d'applaudissement un pas de deux avec Mlle Garmard.

Zelindor, roi des Silphes, est joué avec sensibilité & chanté avec goût par M. le Gros ; Zirphé, mortelle aimée de Zélindor, ne peut être représentée avec plus de grace & d'avantage, & chantée

G ij

148 : MERCURE DE FRANCE.

avec plus d'expression & de volupté que par Mlle Arnould ; Mlle Rosalie fait valoir les rôles de *Nymphé* & de *Silphide* qu'elle chante ; & M. Durand est applaudi dans *Zulim*, Silphe, confident de Zelindor.

Les paroles & la musique si intéressantes de ce ballet, renouvelleront toujours des idées & des sensations agréables.

On se rappelle avec délices ces vers, & le chant de Zelindor, si agréablement rendu par M. le Gros.

Oui, la jeune Zirphé m'a fixé dans ces lieux.

Par mille enchantemens mon art ingénieux
Prévient les vœux, l'étonne & l'amuse sans cesse,

Cent fois, pendant les nuits,

Les songes que j'instruis

Lui peignent mon image, annoncent ma tendresse.

J'ai soin qu'à sa félicité

Tout conspire dans la nature.

Cherche-t-elle ses traits au sein d'une onde pure ;

Elle y voit les Amours couronner sa beauté.

Ce matin encore

Portant sur ce gazon ses regards enchanteurs ;

Elle lisoit ces mots, formés par mille fleurs ;

Zirphé, qui vous voit vous adore.

J U I N. 1773. 149

Qui n'est pénétré de l'expression vive
& intéressante avec laquelle Mlle Ar-
nould chante :

Pourquoi me refuser le plaisir de vous voir ?
Cher enchanteur , volez , remplissez mon espoir.

Dieux ! à mon trouble extrême

Puis-je m'accoutumer ?

Quoi , j'aime autant qu'on peut aimer ,

Et je n'ai point vu ce que j'aime !

Si j'en crois mon impatience ;

Si j'en crois de mon cœur l'heureux pressenti-
ment ,

Votre plus doux enchantement

Doit naître de votre présence.

On ne peut reprocher à ces fragmens
que d'être tellement connus , que le
spectateur prévient le jeu & le chant des
acteurs.

Le ballet de Zelindor est de la com-
position de M. Vestris , & d'un dessin
ingénieux & flatteur , il y danse avec les
plus grands applaudissemens , ainsi que
Mlle Guimar & Mlle Aselin.

On a revu aussi dans ce ballet Mlle
Allard , qui pour raison de sa santé n'a-
voit point paru depuis long tems. Elle
a été accueillie avec la joie la plus vive ,
& avec les plus grands applaudissemens.

G iij

130 MERCURE DE FRANCE.

M. d'Auberval, ce Danseur si brillant, & si excellent pantomime, a dansé avec cette digne rivale de son talent un pas de deux, & tous deux sembloient conduire sur leurs traces les jeux & les plaisirs.

COMÉDIE FRANÇOISE.

MADEMOISELLE Buré a débuté sur ce Théâtre le Mercredi 5 Mai, dans le rôle de Junie, de la Tragédie de *Britannicus*; & dans celui de Betti, de la *jeune Indienne*. Elle a représenté depuis les rôles d'*Eugenie*, dans la pièce de ce nom; de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*, & de Sylvie dans l'*Isle déserte*. Cette jeune Actrice a dansé à l'Opéra, elle a depuis joué la Comédie sur des Théâtres de Société; & c'est pour la première fois qu'elle paroît sur un Théâtre public. On a applaudi l'intelligence, la vérité, la vivacité de son jeu; il ne lui manque que les moyens physiques pour donner à son organe & à son expression plus de feu & d'énergie; mais avec du talent & de la sensibilité, elle plaira toujours, sur-tout lorsqu'elle sera

J U I N. 1773. 111
placée sur un théâtre & dans un spectacle
moins spacieux.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le
8 Mai 1773, la représentation de *Sara*,
ou la *Fermière Ecoffaise*, comédie en deux
actes & en vers, mêlée d'ariettes, par
M. Collet de Melfine; la musique de M.
le Vachon.

Les acteurs de cette Comédie sont :

MILORD CLARENS, parent de Sara &
amant de Fanni, *M. Clerval.*

PETERSON, père de Philips, *M. la Ruette.*

PHILIPS, Fermier, *M. Nainville.*

SARA THOMPSON, femme de Philips,
Mde. Trial.

FANNI & BRIGITTE, filles de Philips & de
Sara, *Mlles Beaupré & la Buffière.*

GROS - GEORGE, valet de la ferme, *M.
Trial.*

CHARLOTTE, servante de la ferme, *Mde
Moulinghen.*

Les habitans du village.

Le sujet de cette Comédie est tiré d'un
conte charmant qui a pour titre : *Sara Th.*
de M. de St Lambert.

G iv

La scène est en Ecosse , dans le jardin d'une ferme.

Nous suivrons dans cet extrait la marche de la Comédie.

Fanni se demande d'où vient qu'elle soupire ? C'est qu'elle s'attriste du prochain départ de Milord Clarens qui a su l'intéresser ; Sara apprend par une lettre de Philips la nouvelle de son retour de Londres , où il a fait un voyage pour obliger les habitans de son canton. Elle s'est apperçue de l'amour de Milord , pour sa fille , & craint les suites de cette passion ; elle fait part de sa joie & de ses inquiétudes à Peterfon. Milord revient de la promenade , & il est encore dans l'enchantement d'avoir vû le lever de l'astre du jour.

Mes regards ont vu le soleil ,

De la nature exciter le réveil.

Il s'annonçoit de loin par mille traits de flamme :

Je l'ai vu par degrés multipliant les feux ,

Paroitre , s'élever , dorer l'azur des Cieux ;

En éclairant le monde il embrasoit mon ame :

Dans ce moment délicieux

Tout charmoit le cœur & les yeux.

Les fleurs naissoient dans la prairie ;

Un vent frais agitoit les airs ,

Et les oiseaux , par leurs concerts ,
Chantoient le père de la vie.

Cetableau intéressant , est parfaitement
exprimé par la musique.

Peterfon , vieillard très - gai , rappelle
les plaisirs de son jeune âge.

L'homme sage ,
De ses beaux ans doit savoir profiter ,
Et qui les employa ne peut les regretter.
Citoyen , j'ai dès mon jeune âge ,
A mon pays tout prodigué.
Je l'ai , comme soldat , servi pendant la guerre.
Mes mains pendant la paix ont cultivé la terre.
Aussi , quoiqu'un peu vieux , je n'en suis pas moins
gai ,
Et je jouis encor par la pensée.

Peterfon va au - devant de son fils. Le
Lord marque sa surprise de la gaité du
vieillard , Sara reprend :

Et sa gaité fait aimer sa vertu.

A R T I C L E.

Si les viellards ont l'air grondeur ;
Si souvent un rien les afflige ,
C'est que toujours on les néglige ,
Et qu'on les traite avec rigueur.
Qu'en tout on cherche leur bonheur.

G v

Si quelque fête se propose ,
 Qu'on les compte pour quelque chose ,
 Ils n'auront bientôt plus d'humeur.
 A les chérir tout nous engage :
 L'honneur nous en fait une loi.

Sur les ailes du Temps s'envole le bel âge ;
 S'occuper d'eux , c'est travailler pour soi.

Elle ajoute :

Par le plaisir il rajeunit ses ans ,
 Et cueille encor dans l'hiver de son âge
 Quelques roses de son printemps.

Clarens seul exprime ses sentimens
 pour Fanni.

La présence de cette jeune beauté , le détermine à vaincre les préjugés de sa naissance. Il lui fait l'éloge de sa beauté, & l'invite d'aimer. Le vieillard est revenu sur ses pas : il éloigne la jeune Fanni, & marque son mécontentement à Milord, de son imprudence : il s'excuse. Fanni accourt annoncer Philips. Sa famille & les habitans s'empressent autour de lui, & lui présentent des corbeilles de fruits & de fleurs. Charlotte & Gros George fêtent aussi son retour. Philips consent à les marier, & leur donne une petite dot. Clarens, Philips & la famille se mettent à

table. Le vieillard égale le repas par les chansons. Il chante :

Le dieu d'amour, le dieu du vin
Sont les seuls dieux que je révère ;
Je ne vois de plaisir certain
Que dans les bras de ma bergère ,
Ou qu'on tenant un verre en main.
Qu'on cherche à briller dans l'histoire ;
Pour moi je ne puis estimer
Que le héros qui fait bien boire ,
Ou le héros qui fait aimer.

Bacchus peut plaire sans l'Amour ;
L'Amour seul offre aussi des charmes ;
Mais qui veut passer chaque jour ,
Sans jamais ressentir d'alarmes ,
Doit les mettre en jeu tour-à-tour.
Moi , je fais consister ma gloire ,
Quand le plaisir vient m'animer ,
A savoir aimer pour mieux boire ;
A bien boire pour mieux aimer. &c.

Fanni donne aussi une chanson sur
l'Amour, & Clarens fait un inromptu à
la gloire de Philips & Sara.

Le vieillard en gaieté s'échappe en
sentimens sur Sara, sur sa naissance & sa
générosité. Sara fait quitter la table, &
emmène le vieillard. Clarens n'hésite plus

156 MERCURE DE FRANCE.

de déclarer sa passion à Fanni. Milord avoue à Sara son amour pour sa fille; en vain Sara veut lui opposer l'obstacle de sa naissance; il a pénétré le secret de son origine, & d'ailleurs il est libre & peut disposer de sa main au gré de son cœur. Peterfon se joint à Milord pour fléchir Sara; il lui révèle tout le mystère de cette femme généreuse, qui, d'une origine illustre, n'a point dédaigné de choisir Philips, simple fermier.

La voix des préjugés se fit entendre en vain,
Rien ne put détourner Sara de son dessein;
Elle se fit passer pour morte en Angleterre;
Laisa par testament ses biens à son cousin,
Et ne se conservant que le seul nécessaire,
Au destin de mon fils veut unir son destin.

Clarens se reconnoît pour ce cousin. Il se jette aux pieds de Sara, & lui demande sa fille, ou proteste qu'il lui rendra tous les biens qu'il tient de sa générosité. Enfin Sara pressée par son beau-père, par Philips même consent de couronner les vœux de Milord & de sa fille.

Cette comédie, que l'auteur a refondue en partie, durant une interruption de quinze jours, a été fort accueillie à la seconde représentation, & a paru avoir un plein succès. En effet, elle est bien écrite,

& intéressante. Le vieillard, heureux par le bonheur de tout ce qui l'environne, la vertueuse Sara, le généreux Lord, la naive Fanni, tous ces caractères sont bien dessinés & d'un bon effet. Celui de Philips est plus foible, & pourroit être mieux. Les amours de Gros-George & de Charlotte & la petite fête villageoise sont des incidens qui coupent & varient l'action. La musique est en général agréable, & d'un chant naturel & facile. Cette comédie est parfaitement représentée par M. Clerval, qui ajoute par son jeu à la noblesse & à l'intérêt de son rôle, & qui chante avec tant d'art & de goût; par M. la Ruelle, qui met une vérité si aimable dans le personnage du vieillard; par Madame Trial, qui enchante dans le beau rôle de Sara; par Mlle Beaupré, qui a toutes les graces de la première jeunesse; par M. Trial & Madame Moulinghen, qui saisissent à merveille l'esprit de leur rôle; par M. Nainville, d'une gaieté si franche; & par Mlle la Buffière, dont les graces naturelles peuvent lui tenir lieu d'usage du théâtre *.

* Cette comédie est imprimée, & se vend 30 f. à Paris, chez Durand Dufresnoy, libraire, rue des Noyers, à St Landry.

*IMPROMPTU à Madame Triat, après
lui avoir entendu jouer le rôle de Lindor
dans l'Amoureux de quinze ans.*

AVANT de t'entendre, Sylvie,
J'ignorois si l'Amour avoit plus de quinze ans,
A présent je puis, sans folie,
Le juger d'après tes accens.
Il a tes traits ; il a ton âge ;
Il a ton geste, ton langage ;
Encore un mot, & je vais te nommer.
Mais, si pour assurer le pouvoir de ses armes,
Il emprunte ainsi tes attraits,
Sylvie, avec ces mêmes traits,
Qui, d'amour secondent les charmes,
Sois sensible, & qu'un doux sourire
Rassure qui fait bien t'aimer,
Et craint encor de te le dire.

*Par le Marquis d'O***.*

Madame Triat & son mari ont joué dans les vacances, à Nancy, où ils ont eu le plus grand succès. Le charme de la voix, le goût du chant, les grâces décentes, le jeu senti, & plein d'agrément de cette aimable actrice, doivent lui concier-

J U I N. 1773. 159
lier tous les le suffrages des amateurs sensibles de la Capitale & de la Province.

A C A D É M I E S.

I.

Prix de l'Académie royale de Chirurgie.

M. Houster, ancien directeur de l'Académie royale de Chirurgie, & chargé de l'inspection des écoles, a fondé à perpétuité, quatre médailles d'or, de cent livres chacune, pour être distribuées annuellement à quatre étudiants, qui parmi les vingt-quatre, nombre fixé par les lettres Patentes du mois de Mai 1768, pour concourir, auront le plus profité des exercices & des instructions de l'école pratique, établissement utile & patriotique, relativement à une étude qui a pour objet la santé des citoyens. Ces médailles ont été adjugées cette année, à la rentrée des écoles, la première au sieur Pierre Cazamajou, Maître ès-Arts, de la Magistère, diocèse d'Agen; la seconde au sieur Pierre Groffier, de Sennelay, diocèse de Châlons sur Saone; la troisième au sieur Desfoux, de Paris; la quatrième, au sieur

Gilles Bobot, de Ségre, diocèse d'Angers.

On a accordé les quatre *accessit*, qui consistent en quatre médailles d'argent, pareillement fondées par M. Houstet, aux sieurs Jean Lassauzée, de St Georges de Mons, diocèse de Clermont; Jean Pierre Chovin, de Pontcharras; diocèse de Grenoble; Etienne Maurene, de Demu, diocèse d'Auch; Etienne Gaignard de Vildé, de Congé sur Orne, diocèse du Mans; & l'on a jugé que d'autres élèves devoient aussi participer à l'honneur de la même récompense. Ces élèves sont les sieurs Barthelemi Despaulx, de Sadeillan, diocèse d'Auch; Pierre Mollié, de Bersac, diocèse de Bordeaux, Simon - Etienne Hugues Morelot, de Beaune, diocèse d'Autun; Barthélemi Poudré, de St Chef, diocèse de Vienne en Dauphiné; François Feulliet, de Foissiac, diocèse de Lyon; Jacob Caprai, d'Agin, François Dulseme, de St Brain, diocèse d'Autun; Louis Jean Vincent, de Cande, diocèse de Tours; Pierre Pinet, de Marans, diocèse de la Rochelle; & Jérôme Lussaut, de St Vincent de la Chartre, diocèse du Mans.

I I.

L'Académie de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge, à Rouen, a remis au concours pour cette année 1773, le discours qu'elle avoit proposé l'année dernière 1772, sur le sujet : *la religion élève l'âme & agrandit l'esprit*. Les autres prix qu'elle propose en outre pour cette année 1773, sont 1°. un discours dont le sujet sera : *rien d'étranger à l'homme de ce qui intéresse l'humanité*. 2°. Une ode françoise, 3°. Une Idylle également en vers François. 4°. Une ode latine. Les sujets de ces trois pièces de poésie, sont au choix des auteurs, mais elles doivent être terminées toutes, suivant l'institution de l'Académie, par une allusion à l'Immaculée Conception de la Ste Vierge. Les ouvrages seront adressés doubles & francs de port, avant la fin de Novembre, au Révérend P. Prieur des Carmes de Rouen.

I I I.

Sujets des prix proposés par l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts de Marseille.

Pour 1774, un Mémoire qui renferme les vues les plus utiles pour le commerce

162 MERCURE DE FRANCE.

& la navigation de la Méditerranée , relativement au Port de Marseille.

Pour 1775 , un Mémoire sur les différentes espèces d'engrais que la Provence peut fournir , & les manières de les employer , suivant les différentes qualités de terrain.

Pour 1776 , un Mémoire sur les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de pierre , ou de bois , dans les fabriques : ce Mémoire renfermera la description des différentes mines de charbon , qui sont en Provence , & leurs qualités.

Pour 1777 , un Mémoire sur l'Amandier ; dans lequel on fera connoître les espèces qui conviennent au climat de Provence ; la meilleure culture qu'on peut leur donner ; & les moyens (s'il y en a) de retarder leur floraison , pour les mettre à l'abri des gelées du printemps , sans nuire à la durée de l'arbre , à l'abondance de la récolte , & à la qualité du fruit.

Ces prix seront chacun , une médaille d'or , de la valeur de 300 liv. Les ouvrages seront adressés francs de port , à M. Mourraile , Secrétaire perpétuel de l'Académie , & ils ne seront reçus que jusqu'au 1 de Décembre des années 1773 , 1774 , 1775 & 1776 , respectivement.

I V.

*Prix proposé par le Collège des Médecins
de Lyon, pour l'année 1773.*

Le Collège des Médecins de Lyon propose pour sujet du prix qu'il adjugera dans la semaine qui suivra la fête de St Louis, en 1774, les questions suivantes :
Quelles sont les différentes espèces de dartres ; quels en sont les différens principes ; quels sont les moyens de les distinguer ; quelles sont les maladies internes que les vices dartreux produisent ; à quels symptômes peut-on les reconnoître ; comment peut-on combattre ces différens principes dans leurs différens états ?

Le collège, persuadé qu'on doit se défier de la plûpart des théories, & que les efforts de tous les hommes doivent tendre directement à l'utilité publique, souhaite que les auteurs du concours n'admettent d'autres théories que celles qu'ils font en état d'établir par des expériences & des faits ; qu'ils entrent dans tous les détails des symptômes passés & présens, pour constater précisément les espèces, les états & les principes des dartres & des maladies qui en dépendent ; qu'en sui-

164 MERCURE DE FRANCE.

vant ces règles , ils fixent les avantages & les inconvéniens des différens secours internes ou externes proposés dans tous les cas.

Malgré le désir constant où est le collège de ramener la médecine à sa simplicité naturelle , & d'éloigner l'appareil inutile & dangereux des mots & des remèdes , il souhaite, (sans en faire une condition nécessaire) que les auteurs recherchent dans les écrivains anciens & modernes ce qu'ils ont dit d'important sur les maladies dartreuses; qu'ils suivent les progrès & les défauts de l'art , qu'ils parcourent tous les noms relatifs à ces maladies , pour ne conserver que ceux qui sont vraiment utiles à la guérison ; qu'ils adoptent par préférence les noms les plus familiers ; qu'ils bannissent au contraire tous ceux qui sont synonymes , incertains ou inutiles dans la pratique ; qu'ils n'admettent que les remèdes les plus simples & les plus efficaces ; qu'ils terminent enfin leurs mémoires par un précis des symptômes , des principes , du diagnostic , du pronostic & de la curation préservative , radicale ou palliative de toutes les maladies dartreuses , dans la forme de sommaire à suivre pour leur traitement.

Conditions.

Le prix est une médaille d'or , de la valeur de 72 liv. , & 228 liv. en argent,

Toutes personnes pourront concourir, excepté les membres du collège; Les mémoires seront écrits en françois ou en latin. Le collège desire que leur style soit tel qu'il convient à une science didactique & exacte , c'est-à-dire que le sens figuré , la multiplicité des mots & la diffusion soient évités autant qu'il sera possible , sans nuire à la clarté. L'objet des auteurs doit être d'instruire clairement , simplement & brièvement , & non point d'émouvoir. On ne prescrit d'ailleurs aucunes bornes à la longueur des mémoires,

Le collège déclare qu'il ne se déterminera pas à renvoyer le prix à une autre année , sans les plus fortes raisons; qu'il préféreroit de proposer une seconde fois le même sujet , après la publication du mémoire qui remportera le prix , s'il jugeoit que ses intentions n'eussent pas été suffisamment remplies , & que cet objet important fût susceptible d'être beaucoup perfectionné.

Les auteurs ne se feront point connoître ; mais ils mettront une devise à la tête de leurs ouvrages : ils y joindront un bil-

166 MERCURE DE FRANCE.

let cacheté qui portera la même devise ,
& qui sera détaché du mémoire. Ce bil-
let contiendra leur nom & le lieu de leur
résidence.

Tous les mémoires seront remis francs
de port , avant le premier Avril 1770 , à
*M. RAST , fils , docteur en médecine de
l'Université de Montpellier , professeur ag-
grégé au Collège des Médecins de Lyon ,
place des Terreaux.*

Le prix ne sera délivré qu'aux auteurs
ou à leurs fondés de procuration.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

PORTRAIT de M. Piron , très-ressem-
blant , & d'un effet pittoresque , du for-
mat des œuvres de cet auteur , avec ces
quatre vers de M. Guichard.

Tout en lui d'un poëte annonce le cerveau ;
Une belle ame encore illustre sa mémoire.
Cet écrivain ingénieux , saillant , toujours nou-
veau ,
Fit peu pour nos plaisirs , mais assez pour sa
gloire.

J U I N. 1773. 167

Le prix de ce portrait est de 2 liv. 8 s.
A Paris, chez M. Lemire, rue & vis-
à-vis Saint Etienne-des-Grès.

I I.

*Le Temple des Amours, & la Tour des
deux Amans*, deux estampes en pendans
de dix pouces de largeur & sept & demi
de hauteur, dédiées à M. Vassal de Saint
Hubert, Ecuyer, Conseiller, Fermier
Général du Roi, maître d'hôtel ordinaire
Monseigneur le Comte de Provence,
gravées d'après deux tableaux de Lantata,
par Godefroy.

Ces paysages ont des sites gracieux,
& sont rendus avec intelligence. Cha-
cune de ces estampes se vend 24 sols
chez Godefroy, rue des Francs Bourgeois,
vis-à-vis la rue de Vaugirard.

Cet artiste se dispose à donner une
suite de paysages, de la même grandeur,
& tirés du même Cabinet.

I I I.

Susanne au Bain, gravée d'après le
Tableau de J. B. Santerre, appartenant à
l'académie royale de peinture, sculpture,
& gravure. A Paris, par Porparati, pen-
sionnaire de S. M. le Roi de Sardaigne,
pour sa réception à l'académie.

168 MERCURE DE FRANCE.

Cette estampe a environ 20 pouces de hauteur & 14 de largeur. Susanne y est représentée dans le moment qu'elle est dans le bain, dans une nudité décente, & apperçue par les deux vieillards, qui la regardent de loin. Susanne est d'une taille svelte & d'une beauté noble & intéressante. La gravure est d'un fini précieux, en même tems suave & moëlleux. Les travaux en sont artistement variés, & l'ensemble est d'un effet doux & pittoresque. Cette gravure annonce un talent très-distingué, & du premier ordre.

I V.

Le superbe tombeau du Maréchal de Saxe, exécuté en marbre, par M. Pigalle, & destiné à être placé à Strasbourg, a été gravé à l'eau forte, par M. Cochin, & terminé au burin par feu M. Dupuis. Cette estampe a environ 25 pouces de hauteur & 17 de largeur. Elle est dédiée à M. le Comte de Saxe, Lieutenant Général des armées du Roi.

Le Maréchal de Saxe est représenté debout, & descendant dans le tombeau; la France veut l'arrêter d'une main, & de l'autre elle repousse la mort qui attend sa victime. Un hercule est appuyé tristement sur

sur sa massue; un Génie pleure à l'un des côtés du tombeau, de l'autre on voit les animaux qui sont l'emblème des nations combattues par ce général. Des drapeaux, une pyramide, symbole de l'immortalité, les armoiries du Maréchal de Saxe, &c d'autres ornemens accessoires embellissent ce riche mausolée. La majesté de cette composition, le grand homme qui en est l'objet, la belle exécution de la gravure doivent faire rechercher cette estampe. Prix 12 liv. A Paris, chez C. N. Cochin, aux Galleries du Louvre.

M U S I Q U E.

I.

SONATES pour le violoncel, avec la basse continue, dédiées à M. Barbaut de Glatigny, composées par M. Canavan aîné, de la musique du Roi. Opera II. prix 7 l. 4 s. A Paris chez l'auteur, rue Neuve S. Roch, vis à vis le cul-de-sac de la Corderie, & aux adresses ordinaires.

I I.

Six symphonies, deux par J. C. Bach ;
deux par Toëski ; deux par C. Stamitz ;
fix quatuors concertans par C. Stamitz ;
fix quatuors par M. de Saint - George ;
fix quatuors par Haiden. A Paris chez
Sieber , marchand de musique rue S. Ho-
noré , à l'hôtel d'Aligre , près la Croix
du Trahoir , & aux adresses ordinaires de
musique.

I I I.

Les sermens de l'hymen , duo italien ,
avec des parties françoises & accompa-
gnemens de deux violons , d'un haut-
bois , deux cors & basse , dédiés aux amans
fidèles ; prix 1 liv. 4 s. avec les parties
séparées. A Paris au Bureau du journal
de musique , chez Mlle la Roche , rue
des Prouvaires , vis-à-vis celle des deux
Ecus.

G É O G R A P H I E.

*Plan topographique de la Ville de Toulouse
& de ses environs , dédié à Mgr de Tal-
leyrand de Périgord , Gouverneur de
Picardie & des pays reconquis , Com-*

J U I N. 1773. 171

mandant pour Sa Majesté dans la Province de Languedoc, &c. par MM. Dupain - Triel fils, & de Lalande, ingénieur-géographe du Roi.

CETTE carte est très-détaillée & gravée avec beaucoup de soin. Elle est in-folio, grand papier, & se vend 4 liv. A Toulouse chez M. Monnat Notaire; & à Paris chez M. Dupain - Triel père, ingénieur du Roi, rue du Marché Palu, près du petit Châtelet.

ARCHITECTURE.

I.

L'ESPRIT des nouveaux ponts de pierre de Neuilly, de Moulins & d'Orléans; du Pont de bois de Chafhausen, dont une des deux arches sur le Rhin se soutient à 180 piés; plus le pont de bois de J. Claus, projeté pour Londondery, d'une seule arche de 900 piés annoncé par l'auteur comme une huitième, merveille; prix 3 liv. 12 sols, les trois feuilles, chez le Rouge rue des Grands - Augustins.

I I.

Description du Mausolée & de la Pompe funéraire, faite dans l'Eglise de Nô-re-Dame de Paris,

H ij

172, MERCURE DE FRANCE.

le 15 Mai 1773 ; pour très-haut , très-puissant , & très-excellent Prince , Charles Emanuel III , Roi de Sardaigne , Duc de Savoye , &c. Cette Pompe Funèbre a été ordonnée de la part de Sa Majesté , par M. le Maréchal Duc de Richelieu , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , premier Gentilhomme de sa Chambre , & conduite par M. Papillon de la Ferté , Intendant & Contrôleur Général de l'argenterie , menus plaisirs , & affaires de la Chambre de Sa Majesté ; Trésorier & Intendant des menus plaisirs , de M. le Comte de Provence , sur les dessins du Sr Michel-Ange Challe , Chevalier de l'Ordre du Roi , Professeur de son Académie de peinture , & dessinateur ordinaire de sa Chambre & de son Cabinet. La sculpture est faite par le sieur Bocciardi , sculpteur des menus plaisirs du Roi. De l'imprimerie de P. R. C. Ballard , seul imprimeur pour la musique de la Chambre & menus plaisirs du Roi , & seul imprimeur de la grande Chapelle de Sa Majesté ; 1773 ; par exprès Commandement de Sa Majesté.

Plusieurs gravures accompagnent la description de ce Mausolée , dont le dessin fait honneur au génie de M. Challe. C'est dans cette description très-détaillée , en 16 ~~pages~~ in-4°. que l'on peut prendre une juste idée de la magnificence de ce beau monument.

Cours de Physiologie considérée relativement à toutes les sciences & aux beaux-arts.

M. Verdier , Conseiller , Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne , &c. com-

J U I N. 1773. 173

tiendra ce cours Vendredi quatrième jour de Juin, à Paris, au Collège d'Har-court, à neuf heures du matin, dans la classe de Physique. Il se propose de traiter de cette science en Philosophe plutôt qu'en Médecin, suivant le plan qu'il en a donné dans le troisième *recueil sur la perfectibilité de l'homme*.

Nous croyons devoir avertir le public que ce savant ayant été obligé de s'absenter pour des affaires de famille, a été nécessaire de différer l'établissement de sa maison d'*éducation physique & morale*: mais on va incessamment distribuer le Prospectus littéraire qu'on lui a demandé, & nous en rendrons compte dans le mois prochain.

LA ROSE & LE LYS. Fable.

PRès des bosquets fortunés de Cythère,
Dans un parterre
Que le Printems
Couvroit de ses heureux présens;
A l'envi les fleurs les plus belles,
De leurs couleurs toujours nouvelles,
Offroient le spectacle divers,
Et répandoient leurs parfums dans les airs.

H iij

374 MERCURE DE FRANCE.

Vis-à-vis d'une tendre Rose ,
 Sous l'aile du Zéphir éclosé ,
 Un Lys brillant , audacieux ,
 Élévoit sa tige en ces lieux.
 Sur les enfans de Flore il affectoit l'empire ,
 Et regardoit la Rose avec dédain.
 Ma blancheur , disoit-il , éclate sur le sein
 De la jeune Thémire ;
 Mieux que vous j'embellis ses charmes qu'on ad-
 mire.
 Avec chagrin supportant ses mépris ,
 La Rose lui répond : Que prétendez-vous direz
 Comptez vous donc pour rien mon coloris ,
 Ce vermillon incarnat dont j'anime une belle ,
 A qui vous devez tout le prix
 Que votre éclat peut avoir auprès d'elle ?
 Si je vous quittois un moment ,
 Malgré votre injuste bravade ,
 Vous n'auriez qu'un mérite fade
 Dépourvu de tout agrément.
 Le Lys vouloit la préférence ;
 Sa rivale , à son tour , refusoit de céder ,
 Flore parut , & sa sentence
 Par ces mots fut les accorder.
 Vous faites tous les deux la gloire
 De la beauté que vous parez ;
 Mais pour obtenir la victoire ,
 Ne soyez jamais séparés.
 Chaque talent a son usage

Pour l'ornement de la société.
 - Souvent l'on perd son avantage
 En affectant la primauté.

ENVOI A MADAME ***.

ENTRE ces deux enfans de Flore
 Le différend est fini pour jamais.
 Aimable Eglé, je les vois dans vos traits
 Briller toujours, & s'embellir encore
 De tout l'éclat de vos attraits.

L'AIGLE & LE HIBOU. Fable.

DANS les bois sacrés de Nemée
 Régnoit un Aigle au tems jadis,
 Qui d'un bon Souverain acquit la renommée.
 Satisfait du tribut par les oiseaux promis,
 Jamais sa ferre envenimée
 Ne se teignit du sang des grands ni des petits,
 Et sa majesté fut aimée.
 Le bon Monarque à ses sujets
 Donnoit à toute heure audience:
 Il accommodoit les procès
 Qui se plaidoient en sa présence.
 On sacrifioit chaque jour
 A Lachesis, à Pluton, à Cerbère,
 Pour préserver du ténébreux séjour

H iv

Un Souverain si débonnaire.

L'Aigle Nestor atteignit trois cens ans.

Il faut mourir. . . Il mourut sans enfans.

Au même instant un Hibou prit sa place.

Un Hibou ! quel excès d'audace !

La gent qui porte plume eut beau se récrier ,

Se dépiter & larmoyer ,

Ce fut en vain ; le terrible Monarque ,

Que dîs je ! le tyran, du feu de ses regards ,

Jera l'effroi de toutes parts.

Son bec tranchant sembloit le ciseau de la Par-
que.

Le Peuple se tient coite , & n'ose en approcher ;

Mais le Sultan ne put effaroucher

Les Mignons du défunt : c'étoient des gens de
marque ,

Fortz Emouchets , Eperviers & Faucons.

(De-Mentor autrefois admirant le langage ,

Le bon Roi de Salente écoute les leçons.)

Le Hibou ne fut pas si sage :

Comme un sot il brusqua maint grave person-
nage ,

Traita maints bons avis de fables , de chansons ;

Même il ferma sa porte à gens de haut parage.

Il n'en fallut pas davantage.

Une nuit , que de son charnier.

Il sortit pour se mettre en quête ,

Il sentit fondre sur sa tête

Quelque Milan peut-être ou bien quelque Eper-
vier

Qui lui fit de la serre un fort vilain collier.

Le pauvre Sire eut beau se plaindre ,

Se débattre , pleurer , crier ;

Il ne vint pas un estafier.

Les oppresseurs ont tout à craindre.

*Par M. Felix Nogaret , de
l'Académie d'Angers.*

*L'HOMME mordu par un CHIEN ,
fable imitée de Phèdre.*

UN Quidam fut mordu par un Chien redou-
table ,

Et lui jeta du pain imbibé de son sang.

Mon homme avoit appris, je ne sais sur quel
banc ,

Que ce remède est inmanquable.

Un passant qui le vit , lui dit : maître Idiot ,

Si tu veux des Limiers éviter les morsures ,

Garde-toi désormais de leur faire un tel lot :

Loin de te préserver de semblables blessures ,

Tu rendrois de ta peau les autres Chiens friands ;

Tu nous ferois par eux dévorer tous vivans.

De cette fable remarquable ,

Phèdre nous a donné le sens.

H v

Les heureux succès des méchans
Font que leur foule est innombrable.

Par le même.

*COUPLETS sur le Mariage de Mlle de
Gensac avec M. le Comte de Mont-
morency-Laval.*

AIR: O Filii, &c.

JEUX, Graces, réjouissez-vous:
Plaisirs, Amours, accourez-tous;
Car demain pour vous il sera
Jour de gala.

Au doux feu du flambeau pascal
Vont s'unir Gensac & Laval,
Et ce beau couple en redira:
L'Alleluia.

De l'esprit & mille agrémens
A Gensac donnoient mille amans;
Mais Montmorency la fixa,
Alleluia.

D'un grand Nom, d'un illustre Nom,
C'est un bien digne rejeton,
Il mérite ce trésor-là,
Alleluia.

Fille aussi d'une autre Pallas,
 La Nymphé marche sur ses pas,
 En tout elle l'imitera,

Alleluia.

Voulant former des nœuds heureux,
 Jamais pouvoit-on choisir mieux,
 Sans doute le Ciel s'en mêla,

Alleluia.

Oui toujours les Montmorencys
 Sont bons généraux, bons maris;
 Par-tout c'est le *nec plus ultra*,

Alleluia.

Ma Muse, au son du carillon,
 Chante cette belle union,
 Que de Héros il en viendra,

Alleluia.

E'poux, en amant, en guerrier,
 Va moissonner myrthe & laurier;
 A tous les hauts faits on dira:

Alleluia.

Par Mlle Coffon de la Cressonnière

LETTRE de M. l'Abbé Jacquin à l'Auteur du Mercure de France, en réponse aux observations d'un Anonyme contre le lit de cendres chaudes, proposé pour supplément à l'établissement de l'Hôtel-de ville de Paris, en faveur des Noyés.

M O N S I E U R ,

L'Anonyme qui a fait insérer dans le Mercure du mois de Novembre 1772, une réponse à la proposition que j'avois faite d'ajouter le bain de cendres à l'établissement de la Ville de Paris, pour rappeler au jour les tristes victimes de l'eau, s'est plu à grossir les inconvéniens & les difficultés, pour empêcher de respectables Magistrats d'ordonner que ce moyen soit administré lorsque les autres se trouveront insuffisans; mais voyons si les craintes sont aussi bien fondées qu'il voudroit le persuader.

Après avoir avancé que les cendres chaudes employées fructueusement en 1745, sur une fille de 18 ans, ne l'avoient point été depuis avec avantage, il convient cependant qu'elles peuvent être citées comme un moyen qui a été utile, & qu'elles ont l'avantage de fournir une chaleur modérée si utile pour rappeler celle que les Noyés, en sortant de l'eau, paroissent avoir perdue.

Si je n'avois pour but que la gloriolle littéraire, il me suffiroit, pour faire voir l'inconséquence de l'Anonyme, de rapprocher ces deux proposi-

tions l'une de l'autre ; mais le desir de soulager mes semblables, desir qui m'a toujours soutenu dans mes veilles, ne me permet pas de donner pour réponse un trait de critique : conduit par ce motif si puissant sur mon cœur, je vais suivre pas à pas l'Anonyme, & lui rendre l'hommage de quelques nouvelles réflexions que je dois à ses observations, avec la même franchise, avec laquelle je tâcherai de faire disparaître les difficultés.

Mon objet en proposant à Messieurs de l'Hôtel de Ville de Paris, dont la vigilance mérite notre vénération, d'ajouter à la pratique prescrite dans leur avis, un nouveau moyen, n'ayant pas été de faire une dissertation, mais simplement une invitation dictée par le même sentiment qui les anime, je ne me suis pas cru obligé d'insister sur l'utilité d'une méthode connue dans plusieurs de nos Provinces, & employée avantageusement, il y a plus de 40 ans en Picardie, c'est à dire avant que *M. Dumoulin*, Médecin de Cluni, eût rendu publique dans les *Annonces & Affiches* de l'année 1757, sa lettre sur l'efficacité des bains de cendres.

Au reste pour rassurer l'Anonyme, je n'ai pas besoin d'aller chercher bien loin des expériences favorables à l'efficacité du lit de cendres : je l'inviterai seulement à avoir la complaisance de consulter le même volume du *Mercur*, dans le quel il m'a adressé ses observations : il trouvera dans l'extrait, *des réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes, & sur les moyens qu'on doit mettre en usage pour prévenir une telle méprise, par M. Janin, ce célèbre Chirurgien*

182. MERCURE DE FRANCE.

Oculiste de Lyon, le lit de cendres chaudes administré avec succès pour rappeler à la vie un enfant étouffé par sa nourrice, & un jeune homme qui s'étoit pendu par désespoir; heureuses tentatives dont la réussite nous présente un moyen efficace pour préserver de la mort les personnes suffoquées soit dans l'eau, soit par toute autre cause.

Revenons à présent aux inconveniens détaillés par l'Anonyme.

1°. Je ne répondrai rien à la prétendue *difficulté de se procurer une assez grande quantité de cendres de bois neuf pour en fournir dans chacun des quinze Corps de Gardes des ports & quais de Paris, environ une demie queue*, par la raison qu'en moins de huit jours on en trouvera suffisamment & même au delà. Que Messieurs les Officiers municipaux fassent proposer aux personnes riches qui brûlent du bois neuf, de contribuer à ce honorable établissement; & je réponds qu'en quatre jours d'Hiver la provision sera faite pour long temps, puisque ces cendres, loin de s'user, ne peuvent qu'augmenter toutes les fois qu'on les fera chauffer par la nouvelle méthode que je vais indiquer.

2°. Je ne m'étendrai pas d'avantage sur l'embaras que causeroit le tonneau destiné à conserver les cendres dans chaque Corps de Gardes: malgré leur peu d'étendue on y logera aisément cette provision, & je suis sûr d'avance que les Gardes des ports & quais les recevront avec plaisir.

3°. Que l'anonyme cesse d'être effrayé à la vue de la dépense & de l'embaras qu'occasionneroit, dans chaque Corps-de-Garde, une

chaudière, un trépied, &c. D'après les nouvelles réflexions que cette observation m'a suggérées, tout cet attirail ne fera plus nécessaire : il suffira, pour faire chauffer les cendres, de les répandre tout simplement à terre, hors du Corps-de-Garde, & de faire dessus un grand feu avec des fagots & quelque coterets : par cette méthode, que je conseille de substituer aux chaudières, elles prendront plus promptement un degré plus égal de chaleur. Je remercie avec empressement l'Anonyme de m'avoir fait trouver ce moyen plus simple, moins embarrassant, & beaucoup moins dispendieux,

4°. Il est certain que si les cendres étoient continuellement en mouvement, la poussière subtile qui s'en élèveroit, pourroit incommoder la personne noyée, & même celles qui lui donneroient des secours ; mais cette crainte disparaîtra si l'on fait attention, qu'en apportant avec précaution les cendres chauffées hors du Corps-de-Garde, pour en couvrir le malade, elles ne causeront aucun tourbillon nuisible.

5°. Il ne faut pas être bien savant pour apprendre quel degré de chaleur il faut donner aux cendres avant d'y placer une personne noyée : la main seule peut servir de thermomètre. Rendons plus de justice au Gardes des Ports, & reposons-nous tranquillement sur leur zèle, lorsqu'on leur aura dit une fois que la chaleur des cendres doit être assez grande pour chauffer, & non pour brûler, & qu'elle doit être sur-tout autant égale qu'il est possible.

6°. La crainte que la vapeur du charbon ne donne le coup de la mort au malade & à ceux qui le serviroient, devient absolument nulle, en

184 MERCURE DE FRANCE.

prenant le parti de faire chauffer les cendres bois du Corps-de-Garde , avec un feu de bois.

On pourra supprimer les réchauds, que j'avois d'abord conseillé de tenir sous le lit de sanglé, pour entretenir la chaleur; précaution qui ne seroit tout au plus nécessaire que pendant l'hiver, tems où il y a moins de noyés que dans la saison la plus chaude.

Pour conserver plus long-tems la chaleur du lit de cendres, il faudra, lorsque le malade y sera placé, étendre par dessus une couverture de laine. Où sont actuellement les inconvéniens & les difficultés qui épouvantoient l'Anonyme? En reste-t-il quelques-uns? Messieurs les Officiers municipaux de Lille, toujours attentifs à tout ce qui peut soulager l'humanité, n'en ont sans doute pas soupçonnés, lorsqu'ils ont établi, par leur Ordonnance du 14 Octobre 1772, concernant les personnes noyées, dans leur ville, trois dépôts publics de cendres préparées.

Les affiches de Picardie, en rendant compte de la disposition de ce sage règlement, ajoutent que le Chirurgien de la même ville est dépositaire d'une seringue fumigatoire, destinée non-seulement au soulagement des noyés, mais encore de toutes les personnes suffoquées par la vapeur du charbon, ou par quelque autre cause. Si cette seringue a quelque chose de particulier & de plus commode encore que celle des Anglois, dont M. *Louis* nous a donné, d'après *Thomas Bartholin*, la description & la figure, dans ses réflexions sur l'avis public & affiché en 1740, par ordre du Roi, dans tout le royaume, & rédigé par M. de Réaumur, nous l'invitons à la faire con-

noître par la voie du Mercure de France ; c'est un grand service à rendre à l'humanité.

L'Anonyme persuadé de la nécessité de ranimer la chaleur naturelle & de rétablir la circulation du sang dans les noyés (précaution également essentielle & suffisamment indiquée par les heureuses tentatives de M. *Janin*, dans les cas d'étouffement & de suffocation) conseille aux Magistrats du Corps - d e - Ville de Paris , d'ajouter aux secours généraux prescrits, dans l'avis nouvellement distribué, des bas drappés de différente grandeur, dans l'intention de rappeler plus promptement la chaleur aux parties inférieures les plus difficiles à échauffer ; mais il n'a pas sans doute fait réflexion que les bas les plus fins & les plus moëlleux, propres à entretenir & à augmenter la chaleur, ne sont pas capables d'en communiquer à des membres qui en sont totalement dépourvus, tels que sont les pieds & les jambes des personnes noyées & même de la plupart de celles qui sont suffoquées, sur-tout quand elles ont été un certain tems sans secours.

Pour rappeler la chaleur naturelle presque entièrement perdue par quelque accident que ce soit , on se sert assez communément de la peau d'un mouton écorché sur le champ , dans laquelle on enveloppe le malade : on a raison : le succès répond quelquefois au but que l'on s'étoit proposé ; mais pourroit-on se flatter de réussir si l'on employoit la peau refroidie d'un mouton tué la veille ? Non : cette peau à la glace , loin de communiquer de la chaleur aux membres engourdis , ne feroit au contraire qu'augmenter le froid mortel qui suspend toutes les opérations vitales. Une

chaleur douce & égale est si essentielle dans tous les cas, & sur-tout dans celui des noyés, qu'il y a des exemples de personnes noyées, que l'ardeur du soleil, & même des bains d'eau chaude, ont rappelées à la vie.

Vous voyez, Monsieur, que tout parle en faveur du lit de cendres, non-seulement pour les noyés, mais pour toutes les personnes suffoquées ou étouffées par quelque autre cause : aussi j'ose me flatter que l'Anonyme ne trouvant plus de difficultés ni d'inconvéniens à s'en servir, voudra bien ne plus s'opposer à *un moyen qui*, selon ses propres expressions, *a été utile*. Il paroît trop équitable, & trop bon citoyen pour ne pas espérer de le voir concourir à l'établissement d'une pratique salutaire, la dernière ressource de l'art & du zèle dans ces circonstances malheureuses, & prier même avec moi Messieurs les Magistrats de l'Hôtel-de-Ville de Paris, si sensibles aux maux qui affligent l'humanité, de l'ajouter aux autres moyens qu'ils ont déjà si sagement prescrits. Confus des éloges qu'il me prodigue au commencement de sa réponse, je vous demande en grace d'être persuadé que la vaine gloire ne m'a jamais séduit, & qu'en travaillant à être utile à mes semblables, je n'ai jamais eu d'autre vue que d'acquitter une dette que tout citoyen contracte, en naissant, envers la Société.

Je suis, &c.

USAGES ANCIENS.

L'Anc de Fay aux-loges.

IL y avoit une Maison dans la Châtellenie de Fay-aux - Loges , appelée les Houllieres. De toute ancienneté les possesseurs de cet héritage étoient sujets à un droit de cens très singulier envers le seigneur de Fay. Tous les ans, le jour de carême-prenant, ils devoient lui fournir une âne *pour lui donner plaisir* ; en outre 20 deniers tournois ; le jour de Saint-Remi, une mine d'avoine, une poule & la sauce.

Par une sentence du Bailly de Fay ou son Lieutenant, prononcée le 29 Avril 1599, il appert que le défaut de présenter cet âne se commuoit en 13 deniers tournois de cens.

Les héritiers mineurs, d'un Jean Langlois, propriétaire de ces biens, furent condamnés à payer ce devoir seigneurial.

La présentation de cet âne étoit une grande cérémonie ; cet animal étoit le jouet d'une populace qui partageoit les plaisirs du seigneur. Qu'on se figure un

188 MERCURE DE FRANCE.

âne conduit en pompe au château, avec des acclamations de réjouissance, & le seigneur de Fay obligé de se divertir, par contrat, suivant l'intention de ses ancêtres, ensuite d'aller joyeusement manger la poule, dont la sauce coûtoit deux deniers. Celui qui changea la présentation de l'âne pour percevoir 13 deniers, trouva qu'une petite somme d'argent valoit mieux qu'une plaisanterie.

Acte de piété & de bienfaisance.

UNE Confrairie pieuse établie à Lyon depuis 1274, connue sous le nom de Compagnie Royale des Pénitens de Notre Dame du Confalon, s'est votée spécialement à prier pour le Roi, la famille Royale & l'Etat, depuis 1583 que Henri III lui fit l'honneur de s'y agréger, & après avoir reçu le serment de fidélité de chaque Confrère, lui accorda le titre de Compagnie Royale & la distingua par deux couronnes royales suspendues dans la nef de la chapelle. Pour remplir le vœu de son serment & satisfaire l'amour & le respectueux attachement de tous les confrères pour la personne du

Roi, elle a fait célébrer une messe solennelle & chanter un *Te Deum*, le Dimanche 25 Octobre jour de l'époque de la révolution de la cinquantième année du sacre & du couronnement de Louis XV.

Le Recteur fit à l'assemblée un discours relatif à cette fête; il insista sur l'obligation de prier pour les Rois & ratifia avec tous les confrères le vœu qu'ils en avoient fait entre les mains de Henri III, lorsqu'il s'agrégea à cette confrairie.

La Vice-Recteur fit ensuite un autre discours qui avoit pour texte : *Dies super dies Regis adjicias*. Il tire de ce passage une sainte apostrophe à Dieu qui voudra bien, pour le bonheur de la France, prolonger les jours du Roi; il expose ensuite l'obligation que sa compagnie a de prier pour le Roi, à laquelle se joint l'amour inné de tous les François pour leur Souverain; il parcourt rapidement les fastes de la monarchie; & fait voir que la France est le seul Royaume en Europe qui ait l'avantage d'avoir sur le trône une famille qui y règne depuis plus de sept siècles; il peint le bonheur de la France sous la Maison de Bourbon, & en caractérise les Rois; il suit l'étendue des branches qui ont donné des Rois à l'Espagne & à l'Italie; mais, de tous ces

avantages , celui de l'intégrité de la Religion maintenue sur le trône depuis la conversion de Clovis, est ce qu'il trouve de plus beau & de plus consolant ; il finit son discours par une prière affectueuse à Dieu qu'il remercie du bienfait du long règne de notre Roi Bien-Aimé ; il demande qu'il prolonge les jours de ce monarque chéri.

Cette compagnie , composée pour la plus grande partie de Négocians , a de tout tems fait le plus de bien qu'elle a pu , & elle s'est montrée jalouse de le faire sans autre obligation que celle qu'imposent la religion & l'humanité ; c'est ce principe qui règle ses bonnes œuvres : en Mai 1770 , à l'époque du mariage de Monseigneur le Dauphin , elle délivra 14 prisonniers ; en 1771 , elle forma l'établissement dans Lyon d'une distribution de soupes économiques au riz pour le soulagement des ouvriers des manufactures , & principalement de la fabrique d'étoffes de soie de cette grande ville, qui se trouvoient dans les plus grands besoins, par une cessation générale de travail ; & elle fournit ces secours pendant sept mois, chaque jour de la semaine , à 21544 personnes composant 3546 familles d'ouvriers indigens répandus sur les 14 pa-

coiffes de la ville qui , par manque de travail , étoient dans les plus pressans besoins accrus par la disette du bled & la cherté des autres denrées. Cette compagnie a fait la même distribution cette année pendant cinq mois jusqu'au tems des moissons.

On peut dire que c'est bien remplir le vœu de la Religion ; car ce n'est pas assez de la prière pour notre sanctification , si elle n'est accompagnée de la pratique des bonnes œuvres.

Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins , en approuvant le zèle de ces confrères , leur firent délivrer une portion de riz considérable. La Communauté de la grande fabrique fournit une somme ; & plusieurs particuliers accrurent de leurs deniers les aumônes des Confrères.

Cette année , M. de Flesselles , Intendant de Lyon , leur a fait remettre 60 quintaux de riz.

Cette société n'a ni rentes , ni revenus ; la cotisation des confrères a suffi pour la soutenir avec honneur depuis près de sept siècles qu'elle est établie pour subvenir aux charités ordinaires qu'elle fait annuellement ; aux extraordinaires qu'elle fait dans les cas qui se rencontrent , & pour avoir construit & pour entretenir une

chapelle qui est sans contredit une des plus belles du Royaume, & qui fait un des principaux monumens de la ville de Lyon.

A N E C D O T E S.

I.

LE Cardinal de Retz s'étant jeté aux pieds du Roi, après son rappel : M. le Cardinal, dit le Roi, en le relevant, vous avez les cheveux blancs. « Sire, lui répondit le Cardinal, on blanchit aisément, quand on a le malheur d'être dans la disgrâce de V. M.

I I.

Artorius, soldat romain, dans l'embrasement du temple de Jérusalem, monta au faite, & cria à son camarade Lucius qu'il le laissoit héritier de tous ses biens, s'il vouloit le recevoir dans ses bras, parce qu'il alloit se jeter en bas, pour éviter les flammes. Ce dernier accepta l'offre. Artorius s'étant précipité tomba sur son malheureux ami, l'accabla de son poids & le tua.

III.

Charles IX faisoit la fausse monnoye avec tant d'industrie, qu'il trompoit les plus connoisseurs; ce qui lui fit dire par le Cardinal de Lorraine, qu'il étoit bien heureux de porter sa grace avec lui.

LETTRE sur la prétendue Comète.

A Grenoble, ce 17 Mai 1773.

QUELQUES Parisiens qui ne sont pas philosophes, & qui, si on les en croit, n'auront pas le tems de le devenir, m'ont mandé que la fin du monde approchait, & que ce serait infailliblement pour le 20 du mois de Mai où nous sommes.

Ils attendent ce jour-là une Comète qui doit prendre notre petit globe à revers, & le réduire en poudre impalpable : selon une certaine prédiction de l'Académie des Sciences qui n'a point été faite.

Rien n'est plus probable que cet événement ; car Jacques Bernoulli, dans son traité de la Comète, prédit expressément que la fameuse Comète de 1680 reviendrait avec un terrible fracas le 17^e. Mars 1719 ; il nous assura qu'à la vérité sa per-ruque ne signifierait rien de mauvais ; mais que sa queue serait un signe infaillible de la colère du Ciel. Si Jacques Bernoulli se trompa, ce ne peut-être que de cinquante - quatre ans & trois jours.

Or, une erreur aussi peu considérable étant regardée comme nulle dans l'immensité des siècles par tous les Géomètres, il est clair que rien n'est plus raisonnable qu' d'espérer la fin du monde pour le 26 du présent mois de Mai 1773, ou dans quelqu'autre année. Si la chose n'arrive pas, ce qui est différé n'est pas perdu.

Il n'y a certainement nulle raison de se moquer de M. Trissotin, tout Trissotin qu'il est, lorsqu'il vient dire à Madame Philaminte :

Nous l'avons cette nuit, Madame, échappé
belte.

Un monde auprès de nous, en passant tout du
long,

Est chu tout à-travers de notre tourbillon.

Et s'il eût, en passant, rencontré notre terre,

Elle eût été brisée en morceaux comme verre,

Une Comète peut à toute force rencontrer notre globe dans la parabole qu'elle peut parcourir. Mais alors qu'arrivera-t-il ? ou cette comète sera d'un diamètre égal au nôtre, ou plus grand, ou plus petit. Si égal, nous lui ferons autant de mal qu'elle nous en fera, la réaction étant égale à l'action. Si plus grand, elle nous entraînera avec elle ; si plus petit, nous l'entraînerons.

Ce grand événement peut s'arranger de mille manières, & personne ne peut affirmer que la terre & les autres planètes n'aient pas éprouvé plus d'une révolution par l'embarras d'une Comète rencontrée dans son chemin.

Le grand Newton nous a donné de plus fortes

alarmes que M. Trissotin ; car il a prétendu que la Comète de 1680 , s'étant approchée du soleil à la distance d'un demi diamètre de cet astre , dut acquérir une chaleur deux mille fois plus forte que celle du fer embrasé ; M. Le Monnier dit trois mille. Mais supposons que cette Comète eût été de fer , pourquoi aurait-elle acquis à cent cinquante mille lieues du soleil une chaleur deux ou trois mille fois plus forte que le fer ne peut en acquérir dans nos forges ? Les solides comme les fluides ont chacun leur dernier degré de chaleur qui ne peut augmenter. L'eau bouillante ne peut jamais s'échauffer davantage ; l'huile de même , les métaux de même. Le fer , le cuivre qui coulent dans nos forges en fleuves de feu ne s'embrasent jamais plus que leur nature ne comporte. Le feu d'une forge est le même que celui du soleil. Cet astre étant plus grand embrasera les corps plus vite ; mais il ne les embrasera pas avec une plus grande intensité que celle qu'ils peuvent souffrir.

Newton , dans son calcul , a supposé que l'embrasement du fer pourrait augmenter , & a calculé suivant cette hypothèse. Mais comment un corps , quel qu'il soit , passant rapidement à cent cinquante mille lieues du soleil , peut-il s'embraser deux mille fois plus que le fer qui est pénétré de feu dans une fournaise ardente , & qui est parvenu à son dernier degré de chaleur ? Il semble que Newton pouvait réserver cette aventure de l'inflammation pour son commentaire de l'Apopcalipse.

Quand au retour des mêmes Comètes , c'est une opinion très - raisonnable ; mais elle n'est pas démontrée : & elle est si peu démontrée que tous ceux qui ont prédit leur apparition , ont été pris pour dopes.

196 MERCURE DE FRANCE.

Il est beau, sans doute, d'en savoir assez pour se tromper ainsi. Mais attendons encore quelques milliers de siècles pour avoir la démonstration.

Nous sommes parvenus lentement à connaître quelque chose de la nature ; la postérité achevera le reste lentement.

On prétend que les anciens savaient comme nous que les Comètes sont des planètes qui ont un cours régulier autour du soleil, & on cite en preuve des Pitagores, des Philolaüs, des Senèques, des Plutarques, &c. &c.

Oui, ils le savaient d'une science confuse, incertaine, qui n'était point une science ; ils connaissaient la circulation des Comètes comme Hippocrate connaissait la circulation du sang ; sans l'avoir définie, sans l'avoir prouvée, sans l'avoir enseignée.

Jamais il n'y eut aucune école qui enseignât méthodiquement la course de la terre, des autres planètes, & des Comètes au tour du soleil dans leurs orbites ; c'était un soupçon jeté au hasard, une idée philosophique tombée dans quelques têtes, & non développée. C'est à-peu-près ainsi que Bacon avait annoncé une gravitation, une attraction universelle : les vrais inventeurs sont ceux qui prouvent.

M. le Monnier, dans ses institutions astronomiques, a raison de citer Senèque le philosophe, qui dit, *non existimo Cometem subitaneum esse ignem, sed inter opera aeterna naturæ*. Je ne crois pas les Comètes des feux subitement allumés, mais des ouvrages éternels de la nature.

Il faut louer, honorer Senèque d'avoir deviné que le tems viendrait où la postérité serait étonnée que son siècle eût ignoré des choses si simples. *Veniet tempus quod posterit tam aperta nos nescisse mirabuntur*. Mais cela même prouve que de son tems on n'en savait rien.

C'était le sort des Senèques de prédire l'avenir par de simples conjectures, d'une manière toute contraire à celle des autres prophètes. Senèque le tragique prédit ainsi dans un chœur de son Thieste, la découverte d'un nouveau monde. Mais si on voulait en inférer que Senèque doit partager avec le Génois Colombo la gloire de la découverte, on serait non-seulement injuste; on serait ridicule.

Nous ne trouvons point dans Plutarque de témoignage plus fort en faveur de l'antiquité que dans Senèque. *Quelques * Pitagoriciens, dit-il, pensent qu'une Comète est un Astre qui ne se montre qu'après un certain tems. D'autres assurent qu'une Comète n'est qu'un effet de la vision, comme les apparences de ce qu'on voit dans un miroir. Anaxagore & Démocrite disent que c'est un concours d'étoiles mêlant leur lumière ensemble. Aristote prétend que c'est une exhalaison du sec enflammé, &c.*

Or, je demande si l'exhalaison du sec, les apparences du miroir, & le concours des deux lumières donnent une idée bien nette de la théorie des Comètes?

L'opinion du Peuple de Paris qu'une Comète qui apparaîtrait le 20 ou le 21 de Mai 1773, nous amènerait la fin du monde, a quelque chose de plus positif que le discours de Plutarque. Mais cette idée n'est pas neuve. Il y a long-tems que les gens qui savaient comment le monde a été fait, savaient aussi comment il devait finir. Jupiter lui-même dit, dès le premier livre des Métamorphoses, que le monde doit périr par le feu.

* Des opinions des Philosophes, liv. 13.

128 MERCURE DE FRANCE.

Esse quoque in fatis reminiscitur adfore tempus

Quo mare, quo tellus corruptaque regia cœli

Ardeat & mundi moles operosa labores.

Mais Jupiter ne dit point que ce sera l'effet d'une Comète. Cette idée de la fin du monde dura depuis Jupiter jusqu'à notre treizième siècle. Nos Moines en profitèrent. On sait que plus d'un acte de donation à ces-pauvres gens commençait par ces mots, *la fin du monde étant proche, & moi N. . . ne voulant pas être rangé parmi les boucs, je donne pour le remède de mon ame, &c. &c.* mais les Comètes n'eurent aucune part à ces dévotions.

Le Jacq^e Pudding qui prédit à Londres en 1756 un tremblement de terre, & la destruction de la ville, ne mit aucune Comète de moitié avec lui dans le pari, & cependant le peuple épouvanté sortit de la ville au jour marqué par ce mage.

Les Parisiens ne désertèrent pas leur ville, le vingt Mai; ils feront des chansons, & on jouera la Comète, & la fin du monde à l'Opéra comique, &c. &c.

A V I S.

I.

Pompes pour les Incendies.

LES incendies multipliés, dont les papiers publics font mention depuis quelque reins, engagent les sieurs Thillaye pere & fils, privilégiés du Roi, pour la construction & le débit des pompes pour les incendies & tous les autres usages des citoyens, à renouveler les

annonces de ces machines hydrauliques, dont la parfaite construction & leur grand effet, leur ont mérité en différens tems, par leurs progrès dans des produits plus considérables, les approbations réitérées de l'Académie Royale des Sciences de Paris; & en dernier lieu le prix remporté par le fils sur la dissertation proposée en Dannémark, par l'Académie de Copenhague, sur la manière de construire les pompes les plus solides, produisant le plus grand effet, & les plus commodes pour les incendies.

Outre ces approbations, très-capables de garantir la confiance publique, ces pompiers en ajoutent encore ici une nouvelle d'autant plus avantageuse qu'elle part du vu de tous les membres en corps, de la plus célèbre compagnie du royaume, capable d'en juger, tant par état que par exercice continuuel de leur art.

Nous soussignés Architectes, Experts, Jurés du Roi, certifions à tous qu'il appartiendra, que le sieur Thillaye, Pompier privilégié du Roi, nous ayant requis d'être présens à la manœuvre de ses pompes à incendies, nous nous sommes transportés, le Mercredi dix Février mil sept cent soixante-treize, aux Feuillants, rue Saint Honoré, où est son magasin, afin d'en voir les effets.

Le sieur Thillaye fit d'abord l'expérience d'une pompe double, dont le diamètre des corps est de trente-neuf lignes, & celui de l'ajustage de cinq lignes, les pistons sont de cuivre enveloppés d'un cuir que l'on grossit ou diminue par le moyen d'un coin que l'on visse; les soupapes sont tout de cuivre, se démontent aussi à vis, & ne sont pas sujettes aux engorgemens; la caisse de cette pompe contient six pieds cubes d'eau; nous en avons

200 MERCURE DE FRANCE.

évalué le débit à un muid par minute ; elle a porté l'eau d'un jet soutenu, à soixante pieds de hauteur, sans l'aide d'aucuns boyaux de cuir : six hommes la faisoient agir.

Il fit ensuite l'expérience d'une pompe double plus forte ; les corps de quatre pouces & demi de diamètre, & le trou d'ajustage de six lignes. Elle est du même mécanisme que la première ; cette pompe a porté l'eau d'un jet soutenu à quatre-vingt pieds, & même au-delà, sans l'aide d'aucuns boyaux de cuir ; l'on a vissé sur cette pompe quarante pieds de boyaux de cuir, & l'on a trouvé que l'eau, au sortir du tuyau d'ajustage, avoit été aussi loin que sans boyau. La caisse contient dix pieds cubes d'eau, elle peut déverser, en une minute, un muid & demi d'eau, huit hommes la faisant agir.

Ces pompes nous ont paru très-bien conditionnées, & d'un excellent usage, & préférables à celles dont on s'est servi jusqu'à présent. Lesquels Experts ont signé, MOUCHET, Syndic.

Les Srs Thillaye fabriquent & tiennent magasin de ces pompes, tant pour les incendies que pour les puits & autres usages. Le pere demeure à Rouen, rue des Bons-Enfans ; & le fils à Paris, rue St Honoré, vis-à-vis la rue St Roch. Ils donneront des expériences de leurs pompes à ceux qui voudront les acheter ou simplement les connoître.

I I.

Tabatiere de cuir de toutes couleurs.

Le Sieur Compigné, Tabletier du Roi, annonce qu'il vient de donner aux Tabatières de Cuir qu'il fabrique, une nouvelle beauté. Il en fait

présentement de toute couleur comme grises, vertes, bleux, jaune - lilas, & généralement de telle couleur qu'on désirera; elles seront d'autant mieux reçues du Public que ces couleurs sont sans aucun verni, & ne sont point susceptibles de changer; elles ont encore l'avantage de la solidité; & les nouveaux desseins dont elles sont ornés ne s'effaceront plus comme ci-devant, ayant trouvé l'art de pouvoir les nettoyer sans altération.

Les Tabatières noires de la même espèce ont acquis la même consistance.

Sa Fabrique & son Magasin sont toujours rue Greneta, au Roi David.

I I I.

Farine d'orge préparée.

Le Bureau Royal de Correspondance rue des deux Portes Saint Sauveur, vient de recevoir un nouvel envoi de la Farine d'orge préparée pour la guérison des maux de poitrine. Les personnes qui en desirent, peuvent y envoyer; elle se vend 3 liv. la livre avec le sucre préparé, & 2 liv. 5 s. la livre sans sucre.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 4 Avril 1773.

LE Gouvernement prend les mesures les plus efficaces pour pousser la guerre avec vigueur. On ne cesse de travailler à l'équipement de la flotte, & l'on fait partir, continuellement, pour l'armée, différens corps de troupes, tirés de toutes les pro-

vinces de l'Empire. Le premier de ce mois, on vit sortir de ce port une grande galère, plusieurs demi-galères, des galiotes & d'autres bâtimens chargés de provisions. Cette division est destinée pour Oczakow. Elle sera escortée par un vaisseau de ligne. Un vaisseau de cinquante canons a fait voile pour les Dardanelles, & il sera suivi par d'autres auxquels on travaille avec activité. Les membres du Divan s'assemblent, presque tous les jours, ou chez le Muphti ou à la Porte; mais on ignore les objets qu'on traite dans ces conférences. On sçait que l'Ulhema (le corps des Gens de Loix) refuse constamment de consentir à l'indépendance de la Crimée & à la cession des ports de Kerché & de Jeni-Kalé. Quoique l'armistice soit expiré, on n'a fait encore aucun acte d'hostilité, ni sur terre, ni sur mer. On prétend même que les Plénipotentiaires entretiennent toujours entre eux une correspondance suivie, & qu'ils pourroient reprendre leurs conférences.

De Vienne, le 8 Mai 1773.

L'Empereur partit pour la Transylvanie, accompagné du Général Pélégrini & des Comtes de Nostitz & de Siskowicz. Une indisposition empêche le maréchal de Lacy d'être de ce voyage. Le général de Loudon ne doit joindre Sa Majesté Impériale qu'au camp de Pest.

L'Impératrice - Reine fit, le 3 de ce mois, une promotion de quatre-vingt-trois Dames dans l'Ordre de la Croix Etoilée. Les Dames Françaises, comprises dans cette nomination, sont Marie-Marguerite-Thérèse Comtesse de Saint-Pierre de Montfalcon, née Comtesse de Franc-d'Anglure; Laurence-Auguste Princesse de Chimay, née Comtesse de Fitz-James; Antoine Comtesse de Saint-

Belin, née Comtesse de Ragni; la Marquise de Laubespain, née Comtesse de Scorrailles; Marie-Armande Marquise de Chateaury, née Comtesse de Hume; Jeanne-Henriette Marquise de Jouffroi d'Abbans, née marquise de Fons Rennepont; & Françoise-Parfaite Thais Comtesse de Montbary, née Comtesse de Mailli-Nesle.

De Coppenhague, le 27 Avril 1773.

Le Baron de Bernstorff vient d'être nommé Ministre des Affaires Etrangères, & il garde, en même-tems, la place de premier Député du Collège des Finances.

De Stockolm, le 6 Avril 1773.

Les inquiétudes causées par de faux bruits de guerre, sont entièrement dissipées, & l'on jouit ici d'une grande tranquillité.

De Berlin, le 24 Avril 1773.

Le Juif Ephraïm, après avoir rendu compte de ses opérations, est retourné en Pologne pour essayer d'y faire adopter différens projets de commerce. Un de ceux dont il est principalement chargé, c'est de faire une convention pour la fourniture exclusive des cires & du tabac.

De Warsovie, le 14 Avril 1772.

Les Autrichiens se sont emparés de Vlodzimir & du District de Luck, situés dans le Palatinat de Lublin. On dit qu'ils doivent occuper cette ville & tout le Palatinat. Ils font des marches & des contre-marches en Pologne, dont on ne peut deviner l'objet. Les Russes se sont retirés de l'autre côté du Wieprz & vendent leurs magasins aux Autrichiens qui font sceller les granges pour empêcher l'exportation des grains.

Les Prussiens occupent actuellement la rive gauche de la Vistule , depuis Blonie jusques vers Thorn , les Russes , la rive droite , & les uns & les autres exigent des fourrages immenses. Il y a , dans la ville de Sochaczew , des Ingénieurs Prussiens , & l'on croit qu'on va la fortifier.

On écrit de Samogitie qu'une armée de quatorze mille Russes est en marche vers Riga.

La Confédération dont le plan a été formé par le Baron de Stackelberg , envoyé de Russie , & approuvé par les trois Cours , doit avoir lieu. Elle s'est ouverte chez le Grand Chancelier. Le Roi , le Sénat & toute la Noblesse doivent y entrer ; ainsi les affaires seront traitées à la Diète , à la pluralité des voix. Les articles les plus remarquables des instructions des Nonces sont le maintien de la Religion Catholique Romaine & de la liberté ; la sortie des troupes étrangères du royaume ; la fixation des limites de la République ; la recherche des auteurs & des complices de l'attentat commis contre le Roi ; un nouvel arrangement touchant les impôts ; la réforme de l'Etat Militaire ; l'établissement d'une Commission pour réparer le tort que le Duc Pierre de Courlande a fait à son frère le Prince Charles , après la mort de leur père ; enfin l'examen de l'attentat commis contre la Dame Potocka , née Komorowska.

Des Frontières de la Pologne , le 26 Avril.

1773.

Les Ministres des trois Cours ont senti que , malgré leur crédit & les troupes dont la capitale est environnée , ils ne parviendroient jamais à obtenir l'unanimité ; ils ont , en conséquence , conçu le projet de former une confédération ,

parce qu'alors le *Liberum Veto* cesse , & les affaires se décident à la pluralité. Cette confédération s'est ouverte chez l'Evêque de Posnanie , Grand Chancelier de la Couronne; plusieurs Gentilshommes & quelques Sénateurs l'ont signée.

De Dantzick , le 20 Avril 1773.

Les dernières lettres que le Magistrat a reçues de Petersbourg portent que la Cour de Russie , après avoir rédigé les instructions du Comte Golowkin qui doit venir examiner les droits de notre port & de notre commerce , lui a ordonné de partir.

De la Haye , le 6 Mai 1773.

Des lettres de Batavia , datées du mois de Septembre 1772 , font mention des ravages affreux , causés par l'éruption d'un volcan dans la province de Cheribou. Cette province , dont la capitale est située à environ quarante lieues à l'est de Batavia , sur la côte septentrionale de Java , est une des plus précieuses possessions de la Compagnie Hollandoise dans cette Isle , où elle a établi le centre de son commerce & de sa puissance , & la seule peut-être qui ne lui ait coûté ni guerres ni intrigues pour s'en emparer & pour s'y maintenir.

De Cartagene , le premier Mai 1773.

Cette ville vient de fournir , dans toute l'étendue de sa juridiction , vingt-sept hommes de recrue pour les troupes réglées du royaume. Les autres villes & lieux de cette province ont également fourni le nombre d'hommes prescrit ; mais aucun François ou Etranger n'a été compris dans ces levées militaires , suivant les ordres de Sa Majesté Catholique.

De Rome , le 21 Avril 1773.

Le Roi de Prusse a rappelé les Elèves de peinture , sculpture & architecture qu'il entretenoit dans cette ville. Ils sont chargés de porter à Berlin des modèles des ouvrages les plus précieux de l'antiquité.

De Londres , le 4 Mai 1773.

Hier , le Lord North ayant fait remettre une seconde fois à huitaine l'assemblée extraordinaire de la Chambre des Communes , on tint un grand Comité pour délibérer sur les affaires de la Compagnie des Indes. Ce Lord proposa un bill concernant divers réglemens pour les actionnaires , tant dans l'Europe que dans l'Inde , parmi lesquels il y en a un qui porte qu'au lieu d'élire vingt-quatre directeurs chaque année , il en sera élu six pour une année , six pour deux années , six pour trois années & six pour quatre années , & que , pour donner sa voix dans les élections des Directeurs , il faudra prouver la propriété , depuis un an , d'un capital de 1000 liv. sterl. au lieu qu'auparavant , six mois de propriété d'un capital de 500 liv. sterl. étoient suffisans.

De Marseille , le 6 Mai 1773.

On écrit de Ville-Franche que , le 26 du mois dernier , le tonnerre tomba sur la tour du fanal , pénétra dans l'intérieur & mit le feu au magasin à poudre ; que la casemate & la batterie sauterent en l'air ; que la foudre & l'explosion firent périr plusieurs personnes , entre autres le Comte de Saint-Agnès , le Capitaine Turat & le sieur Bukaland , & que les soldats de la garnison , qui se trouvoient dans la tour ou aux environs , ont été dangereusement blessés par les débris de l'édifice.

De Versailles , le 16 Mai 1773.

Le 13 de ce mois , le Roi fit , dans la Plaine des Sablons , la revue de ses Gardes Françoises & Suisses. Sa Majesté , accompagnée de Monseigneur le Comte de Provence , du Duc de Chartres , du Prince de Condé & du Duc de Bourbon , passa devant ces deux régimens , & fut reçue & saluée , à la tête de celui de ses Gardes Suisses , par Monseigneur le Comte d'Artois , en sa qualité de Colonel Général des Suisses & Grisons. Ces deux régimens , après avoir fait l'exercice , défilèrent devant Sa Majesté Madame la Dauphine , Madame la Comtesse de Provence , Madame , Madame Elisabeth & Madame Sophie assistèrent à cette revue. Monseigneur le Dauphin a eu une légère indisposition qui a empêché ce Prince d'y accompagner le Roi.

De Paris , le 17 Mai 1773.

Le capitaine Ohier , commandant le navire *le Sévère* , venant de la Côte de Guinée & de Saint-Domingue , arrivé à Saint-Malo , le 12 du mois dernier , y a débarqué l'équipage de *Lendeavour* qu'il avoit recueilli , le 10 , à vingt-cinq lieues ouest nord ouest d'Ouessant. Ce navire Anglois , de soixante-dix tonneaux , commandé par le sieur Samuel Miller , étoit parti de Pool & alloit sur son lest à Saint Julien , côte de Terre-Neuve. Il avoit été assailli d'une tempête qui l'avoit mis en grand danger. Depuis deux jours , on pompoit jour & nuit sans succès , & le capitaine n'avoit plus d'espérance de salut lorsqu'il fut reçu , avec les neuf hommes de son équipage , à bord du *Sévère* , d'où il vit son navire couler à fond. A leur arrivée à Saint-Malo , on a distribué à ces Anglois de l'argent & des vivres , & on leur a procuré les moyens de retourner dans leur patrie , sur un bâti-

ment de leur nation, qui étoit de relâche à Cancale.

NOMINATIONS.

Le Roi a accordé l'Evêché de Quimper à l'Abbé de Saint-Luc, ancien vicaire-général de Rennes, & l'Abbaye de St André-le-Haut, diocèse & ville de Vienne, à la Dame de Virieu de Beauvoir, Religieuse professe du Prieuré de Tulins, en Dauphiné.

Le 2 Mai, le Comte de Chastellux prêta serment entre les mains du Roi, pour la survivance de la place de Chevalier d'honneur de Madame Victoire.

Le Grand Maître de Malte ayant fait remettre, par le Bailli de Saint-Simon, à la Comtesse de Valentinois, Dame d'honneur de Madame la Comtesse de Provence, une bulle par laquelle il la nomme Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le Roi lui a permis d'en porter les marques.

Le 23 de ce mois, le Roi a donné le Gouvernement du Château Dif en Provence, vacant par la mort de M. Dopfonville, à M. le Marquis de Viennay, maréchal de camp & premier capitaine du régiment des Gardes-Françoises.

PRÉSENTATIONS.

Le Chevalier d'Aigremont, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Trèves, retournant à Goblentz, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté, à qui il a été présenté par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

Les Comtesses d'Affry, de Diesbach, de Chastellux, la Marquise de la Queville, la Comtesse de Bourbon-Busset & la Vicomtesse de Damas

ont eu l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale, les deux premières, par la Marquise de Durfort, Dame d'Atours de Mesdames ; la troisième, par la Marquise de Chastellux ; la quatrième, par la Comtesse de Lillebonne ; la cinquième, par la Marquise de Gouffier, & la dernière, par la Comtesse de Damas, Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence.

Les Députés des Etats de Bourgogne furent admis, le 2 Mai, à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par le Prince de Condé, gouverneur de la province, & le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de cette province, & conduits par le Marquis de Dreux, grand-maître, le sieur de Nantouillet, maître, & le sieur de Watronville, aide des cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Abbé de Luzines, Abbé de Saint-Seine, qui porta la parole ; pour la Noblesse, du Comte de Jaucourt, maréchal des camps & armées du Roi, & pour le Tiers-Etat, du sieur Roux, maire de la ville d'Autun.

La Comtesse de Montmorency-Laval & la Marquise de Serans ont eu l'honneur d'être présentées, le 9 Mai, au Roi & à la Famille Royale, la première par la Duchesse de Laval, & la seconde par la Comtesse de Serans.

Le premier Mai, la Comtesse de Chastellux eut l'honneur d'être présentée au Roi, par Madame Victoire, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

La Baronne de Seran a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, le 14 Mai, par la Duchesse de Bourbon, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse. Elle avoit été présentée, le 9 Mai, par la Comtesse de Serans.

Les Députés des Etats de la Province d'Artois furent admis le 16 Mai, à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par le Marquis de Levis, lieutenant-général de ses armées, capitaine des Gardes-du-Corps de Monseigneur le Comte de Provence, gouverneur de cette Province, & par le Marquis de Monteynard, secrétaire d'état, ayant le département de la même province. Ils furent conduits à cette audience par le marquis de Dreux, grand maître, par le sieur de Nantouillet, maître, & par le sieur de Watronville, aide des cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Abbé d'Aumale, chanoine & vicaire-général du diocèse de Saint-Omer, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Marquis de Mailly-Couronnel, & pour le Tiers-Etat, du sieur Grosse-d'Ostrel, ancien échevin de la ville & cité d'Arras.

M A R I A G E S.

Louis-Adelaïde-Anne-Joseph de Montmorency-Laval, comte de Laval, commandant au régiment de Mgr le Dauphin, cavalerie; petit-fils du dernier maréchal de Montmorency, & fils unique de feu comte de Laval, menin de Mgr le Dauphin, colonel du régiment d'infanterie de Guyenne, tué à la bataille d'Hastembeck, faisant les fonctions d'aide-maréchal-général des logis de l'armée; & de Renée-Elisabeth de Maupeou, Dame de Madame, a épousé, le 28 du mois d'Avril, à la paroisse St Sulpice, Anne-Jeanne-Thérèse-Joseph de la Roche de Gensac, fille unique de Jacque de la Roche, marquis de Gensac, & de Dame Anne-Jeanne-Amabe de Coler de Gramont.

Le Baron de Créquy, second fils du marquis

de Créquy, baron de St Germain, Rerzs & Craon, Seigneur du Plessis, de la Roche, la Fuiyonnière & autres lieux, chef d'une branche de cette Maison établie en Anjou, a épousé, à Lizieux, Demoiselle de Prie, nièce du feu Marquis de Prie, chevalier des Ordres du Roi, marquis de Plané, Courbe-épine, &c.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, a signé les contrats de mariage du Vicomte de Virieu avec Demoiselle de Maleteste, & du Comte de Montfaucon de Rogles, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, maréchal des logis de la compagnie des Grenadiers à cheval de Sa Majesté & écuyer de Madame Adelaïde, avec Demoiselle de Bury.

N A I S S A N C E S.

La Princesse de Listenois est accouchée d'un garçon.

Anne Thibault, femme d'André Mongla, est accouchée, vers la fin du mois de Mars dernier, dans la ville de Beaugé, en Anjou, de trois garçons, qui sont tous vivans & se portent très-bien. La mère est entièrement rétablie de cette couche laborieuse.

M O R T S.

Le 7 Février, le nommé Joseph Solera, tailleur de profession, est mort dans la province de la Manche, à l'âge de cent huit ans.

Le Comte Burzynski, Palatin de Mynsk, envoyé du Roi & de la République de Pologne, à la Cour de Londres, chevalier des Ordres de l'Ai-

212 MERCURE DE FRANCE.

gle Blanc de Saint Alexandre-Newski & de Saint Stanislas, est mort à Paris, le 22 Avril, dans la trente-unième année de son âge.

Il est mort dernièrement à Rotterdam une Juive nommée Rachel Solomon, veuve de Lévi Philips, âgée de cent deux ans. Elle a conservé l'usage de tous ses sens jusqu'aux derniers instans de sa vie. Elle laisse neuf enfans, trente-deux petits enfans & vingt-cinq arrière-petits enfans.

Charles du Troussel d'Héricourt d'Obsonville, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur pour Sa Majesté du Château d'If, est mort à Paris, le 28 Avril, dans la soixante-cinquième année de son âge.

Claude-Humbert Piarron de Chamouffet, ci-devant conseiller du Roi, maître ordinaire en la chambre des Comptes, citoyen estimable, qui a passé sa vie à exercer des actes de charité & à former des projets utiles à l'humanité, est mort, le 27 Avril, âgé de cinquante-sept ans.

Le nommé Pierre Chlister, habitant du village de Mouffey, près de la ville de Vic, y est mort, le 18 Avril, âgé de cent huit ans.

Le sieur Saint-Halles est mort à Londres, dans les derniers jours d'Avril, dans la cent quatrième année de son âge.

Le nommé William Waton est mort, il y a quelque tems, près de Williamsbourg, en Virginie, à l'âge de cent onze ans. Il avoit servi dans la Milice sous différens Rois d'Angleterre depuis Charles II, & il portoit encore les armes à l'avènement du Roi régnant au trône.

Emilie de Mailly - Dubreuil, veuve de Jean-François Marquis de Creil, lieutenant-général, grand-croix de l'Ordre de St Louis, gouverneur de Thionville, commandant en chef dans les trois

Evêchés, est morte à Paris, le 13 Mai, dans la soixante-dix huitième année de son âge.

Françoise Comtesse d'Eltz, Abbessé de l'Eglise collégiale & séculière de Notre-Dame de Bouxières, est morte à Nancy, le 7 Mai, âgée de cinquante-trois ans. Le Chapitre noble de Bouxières, composé d'une Abbessé & de treize Chanoinesses, est situé à une lieue & demie de la ville de Nancy.

Louis de la Nauze, Académicien pensionnaire de l'Académie royale des Inscriptions & belles-lettres, est mort, le 2 Mai, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le Père aimé de Lamballe, Ministre général des Frères Mineurs Capucins, est mort à Paris, au couvent de St Honoré, le 17 Mai, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. C'est le premier Général François qu'ait eu la Réforme depuis deux cent quarante huit ans qu'elle est établie.

Marie Dolonne, fille d'un laboureur de Voves, bourg situé à cinq lieues de Chartres, est morte à Chartres, à l'âge de cent huit ans & onze jours.

LOTÉRIES.

Le cent quarante-huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Avril, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 12653. Celui de vingt mille livres au N°. 16316, & les deux de dix mille, aux numéros 797, & 12371.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 40, 11, 23, 84, 28. Le prochain tirage se fera le 5 Juin.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
A Mlle de M. . . , fille remplie de talens, <i>ibid.</i>	
Essai de traduction du second livre de l'Enéide, par M * * * ,	7
Amurat, ou la voix de la conscience,	28
Idylle,	45
A ma Fille qui faisoit son amusement d'un Mouton, d'une Fauvette & d'un Chien,	48
Madrigal à Madame la Baronne d'Aussy,	49
Vers à Mlle Fanny de Tours, en lui envoyant des énigmes de sa composition, <i>ibid.</i>	
Triolet à Madame Despaux de B. . . , en Picardie,	50
Explication des Enigmes & Logogryphes, <i>ibid.</i>	
ENIGMES,	52
LOGOGRYPHES,	55
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	56
Toni & Clairette, <i>ibid.</i>	
Chymie expérimentale & raisonnée, par M. Baumé,	69
Les égaremens réparés, ou histoire de Mils Louise Mildmay; traduction libre de l'anglais, par Mlle Matné de Morville,	75
Cyrus,	76
Causes célèbres,	80
Histoire des Modes françoises,	85
Principes du calcul de la Géométrie,	97
Annales de la ville de Toulouse,	102
Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de Du Verdier sieur de Vauprivas,	112

Réflexions sur les Comètes qui peuvent approcher de la Terre, par M. de la Lande,	115
Lettre à M. de * * *, sur le dictionnaire des Bénéfices,	122
Réponse à la critique de l'Opéra de Castor,	123
Dictionnaire des Mœurs,	124
Les Muses Chrétiennes, ou petit Dict. poët.	126
Pièces relatives à l'Acad. de l'Imm. Conception de la Ste Vierge, fondée à Rouen,	129
Ordinaire de la Messe, &c.	134
Le Système de la fertilisation par M. Scipion-Nexon,	135
Tableau des Maladies vénériennes,	137
Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des François ont sur leur santé,	138
Journal de Musique,	140
Lettre de M. Poinssinet de Sivry à M. Lacombe, auteur du Mercure de France sur de fausses interprétations qui ont été faites de l'inscription grecque, trouvée sur le tombeau d'Homère,	142
SPECTACLES, Concert spirituel,	144
Opéra,	145
Comédie Française,	150
Comédie italienne,	151
Impromptu à Mde Trial, &c.	158
ACADÉMIES,	159
ARTS, Gravures,	166
Musique,	169
Géographie,	170
Architecture,	171
Cours de Physiologie, &c.	172
La Rose & le Lys,	173
L'Aigle & le Hibou, fable,	175

216 MERCURE DE FRANCE.

L'Homme mordu par un Chien , fable imitée de Phèdre ,	177
Couplets sur le Mariage de Mlle de Gensac avec M. le Comte de Montmorenci-Laval ,	178
Lettre de M. l'Abbé Jacquin à l'Auteur du Mercure de France , ou réponse aux obser- vations d'un Anonyme contre le lit de cen- dres chaudes , &c.	180
Usages anciens. L'Ane de Fay-aux-loges ,	187
Actes de piété & de bienfaisance ,	188
Anecdotes ,	192
Lettre sur la prétendue Comète ,	193
AVIS ,	198
Nouvelles politiques ,	201
Nominations, Présentations ,	208
Mariages ,	210
Naissances ,	211
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
volume du Mercure du mois de Juin 1773 , & je
n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en em-
pêcher l'impression.

A Paris , le 1 Juin 1773.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.



